

Propositions de débat

Atelier 1.
La possibilité et l'opportunité pour le monde académique de dire le Monde et ses logiques

Sandra OLIVIER (absente)
Le Monde des enfants, entre concept et pratiques 4

Grégoire FEYT
Dans le(s) monde(s) d'aujourd'hui, la géographie est devenue un sport à risques : pourquoi et comment s'adapter ?..... 10

Denise PUMAIN
La géographie du monde en science..... 14

Patrick PONCET, Olivier VILAÇA
Pour une géographie universelle du 21e siècle ? 16

Suzanne CATTEAU, Laurent COUDERCHET, Emmeline LOBRY
Le technique, le politique et l'information géographique 63

Amélie ROBERT
À l'ère de l'Anthropocène : vers un Monde anthropisé ?..... 67

Atelier 2.
Ce qui tient les mondes ensemble, les uns contre les autres

Juliette DAVRET (absente)
Ce qui tient les mondes ensemble : pouvoirs et ambivalences des infrastructures géonumériques 70

Jacques LÉVY
Empires, fin et suite 72

Arthur OLDRA
Comment dire les mondes hors du Monde ? Éclairages géographiques à partir de la pensée de Alfred Schütz..... 82

Stéphane SCHOTT
La mise en ordres du Monde : logiques juridiques..... 84



Pierre-Amiel GIRAUD
La mouvance : monde champ de forces, monde sans force ? 89

Olivier LAZZAROTTI (Absent)
Une folle histoire du Monde : de l'inhabitable pour fonder l'habitable ? 93

André-Frédéric HOYAUX
De quoi l'auto(bio)(géo)graphie est-elle le nom ? Quelles articulations entre monde et Monde, Mondéité et mondialité 95

Atelier 3.
Peut-on encore repérer les limites entre les mondes ?

Christopher LIZOTTE, Julien CHANDELIER
Des interstices à la configuration des mondes 98

Marida BORRELLO
Soutenir l'action collective des territoires. Contre la lutte et l'indétermination, pour la matérialité des limites situées 100

Sofiane MADMAR, Safae JOURANI (Absents)
Nusantara, une tentative nouvelle de faire Ville-Monde 104

Véronique ANDRÉ-LAMAT, Matthieu NOUCHER
Logiques de la géonumérisation du Monde, force des récits-mondes 116

Florence LERIQUE
Les mondes urbains au Monde. Entre uniformisation et différenciation, la part du droit 119

Atelier 1.
La possibilité et l'opportunité pour le monde académique de dire le Monde et ses logiques

Le Monde des enfants, entre concept et pratiques

Sandra OLIVIER

Nos espaces de vie contemporains bruissent des échos du Monde, devenu l'horizon du moi. Ce phénomène s'explique par le développement des technologies de l'information et de la communication tout comme par l'accroissement des mobilités. Le Monde, vaste « *espace relationnel à l'échelle de la planète* » (Reghezza-Zitt, 2015), constitue un tout omniprésent, tant est si bien qu'il semble difficile de pouvoir y échapper (Lazzarotti, 2014). Que l'on soit ici ou là, nous en faisons l'expérience, « *celle de soi et des autres à travers ses lieux et ses territoires* » (ibid.). Plus encore, quels que soient nos actes, « *nous entretenons presque toujours quelques liens avec le niveau global* » (Grataloup, 2015), tant nos rapports les uns avec les autres sont aujourd'hui enchevêtrés. Aussi, chacun est-il désormais concerné par le destin commun de l'humanité et qu'on le veuille ou non, nous n'appartenons plus qu´à un seul Monde dont nous expérimentons des versions locales différenciées (Voisey, O´Riordan, 2001, dans Dimitrova, 2005).
Ainsi sommes-nous « *frappés de mondialité* » (Derivois, 2017).
La mondialité, dont le suffixe « ité » renvoie à « *la dimension mondiale des phénomènes, le fait d'être mondial, le caractère de ce qui est mondial en chaque lieu* » (Arrault, 2007), peut également s'entendre comme la « *connexion au Monde* » (Grataloup, 2015). Elle est aussi pour les habitants, « *la réalité de leur accès au Monde, c'est-à-dire à tous les autres lieux* » (Lazzarotti, 2006), ainsi que « *la manière de se placer par l'identité et la fonction, de se positionner dans la totalité diversifiée* » (Retaillé, dans Lévy, Lussault (dir.), 2013).
Elle peut donc être comprise *« comme une recomposition de l'ensemble des interactions spatiales existant sur la planète »,* le Monde devenant *« l'intégrale de ces couches superposées »* (Gounin, 2012).
Tous les individus ne font cependant pas l'expérience du Monde avec la même intensité, ni selon les mêmes modalités, en fonction des ressources dont ils disposent et de leur inscription dans des mondes sociaux différenciés, voire disjoints.

Enseignante en cycle 3, il m'a semblé intéressant de définir les contours de la mondialité chez des enfants de 10 ans[1].
Le concept d'*habiter,* défini comme *« se construire en construisant le Monde »* (Lazzarotti, 2006), revêt un sens multidimensionnel pouvant possiblement s'inscrire dans une *« anthropologie de la globalisation »* (Abélès, 2020). Il peut ainsi permettre de penser la manière dont chacun se meut en permanence d'un référentiel à l'autre, du local au global et d'appréhender la façon dont les préoccupations du quotidien s'articulent avec la perception d'une appartenance planétaire (ibid.). *Habiter* a été ici mobilisé comme concept englobant, permettant d'accéder à la singularité géographique des enfants, afin de mettre en lumière les manières dont ces derniers sont en relation avec le Monde. La mise en mots de cette « *expérience silencieuse mais pas muette* », s'apparentant à une *« biogéographie »*[2] (Lazzarotti, 2024) a eu pour but de faire émerger plusieurs catégories d'éléments :

- Ce que les enfants pensent du Monde et les manières dont ils se le représentent, dans une démarche complémentaire à celle mise en œuvre par Anne-Cécile Ott (2020, 2022).
- Les moyens par lesquels ils y accèdent, comment ils s'y sentent reliés.
- La conscience qu'ils ont ou non de la *« dimension mondiale »* de leur existence (Lazzarotti, 2006) et, le cas échéant, de ce que cela signifie pour eux.

[1] Il s'agissait d'élèves de Cm2 de 3 écoles de l'Académie d'Amiens : Laon (école dans laquelle j'enseigne), Folembray et pont-de-Metz
[2] Jacques Lévy (2024) emploie quant à lui le terme « *autogéobiographie* » pour faire état des spatialités considérées à l'échelle de la vie entière d'un individu.

Dans ce but, la méthodologie utilisée s'est déployée en 3 dispositifs complémentaires :

- Le dessin du « Monde habité humain »[3] visant à connaître le Monde tel que vu par les enfants.
- La réalisation d'une carte d'identité(s) géographique prenant appui sur la liste de tous les espaces avec lesquels chaque enfant est ou a été en relation afin de matérialiser sa place dans le Monde.
- Un entretien individuel prenant appui sur les supports précédents et respectant les codes de l'entretien compréhensif (Kauffmann, 2011).

Les résultats montrent que les enfants élaborent fréquemment une représentation du Monde comme un tout cohérent, structuré par des logiques internes et des caractéristiques relativement stabilisées : un Monde majoritairement « *planétarisé* » (Reghezza-Zitt, 2015), [4]comme l'illustre la figure 1. Ces représentations font également émerger des traits récurrents, tels que l'urbanisation, la violence ou la pollution, souvent organisés autour d'oppositions marquées (protéger/détruire, bien/mal, riche/pauvre, guerre/paix...).



Fig.1. Exemple de dessin du Monde habité humain

Par ailleurs, les cartes et discours recueillis dans l'enquête montrent que le Monde apparaît comme une présence régulière faisant irruption ici ou là dans leurs univers propres. Leurs expériences quotidiennes se trouvent ainsi traversées par des références globales, que ce soit par l'intermédiaire des mobilités, des télécommunications ou encore des récits circulant dans leurs environnements scolaires et familiaux.

Tandis que la figure 1 donne à voir une entité globale, un Monde-planète en danger, révélant une forte conscience des enjeux climatiques et « *l'unicité écologique de la Terre* » (Agier,

[3] La consigne a été ainsi formulée et le Monde défini en amont, afin de le distinguer des notions de monde et de Terre.

[4] Magali Reghezza-Zitt définit la *planétarisation* comme *« la prise de conscience de l'existence de la planète comme corps physique naturel et de sa finitude. »*

2017), la figure 2 suggère plutôt un Monde appréhendé comme un système articulant différentes espèces d'espaces et plusieurs échelles de l'expérience humaine[5].

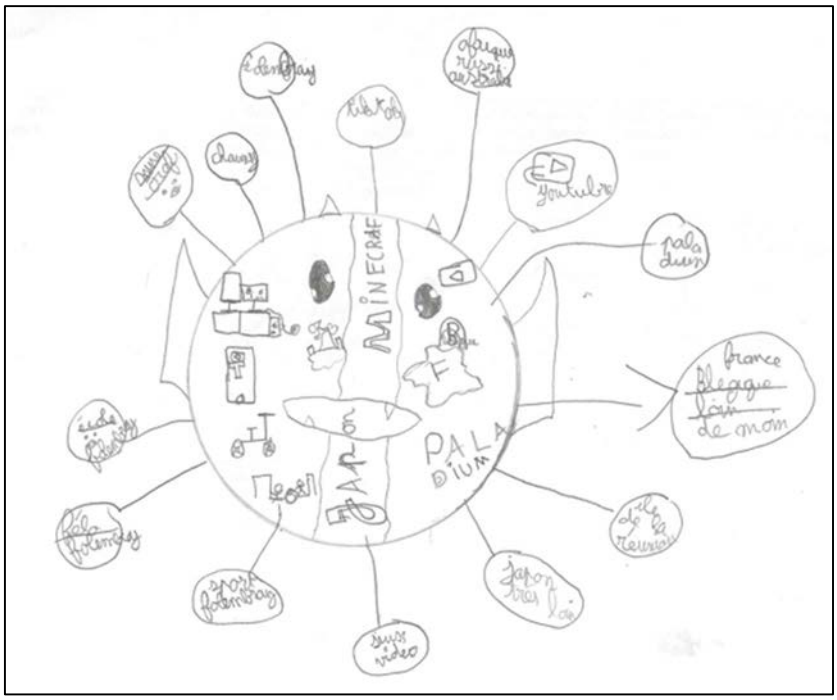


Fig.2. Exemple de carte d'identité(s) géographique (même enfant)

Les deux productions graphiques illustrent ainsi une distinction implicite opérée généralement par les enfants entre un Monde « conceptuel » et celui des pratiques quotidiennes qui contribuent pourtant à le recomposer. La capacité à relier ces deux niveaux varie selon les enfants. L'exposition aux flux globaux, souvent à leur insu, n'implique pas systématiquement une capacité équivalente à se penser ou à agir dans le Monde. En effet, même si les enfants utilisent Internet, les réseaux sociaux, les jeux en ligne, consomment des produits venus du Monde entier, le parcourent plus ou moins, cela ne signifie pas qu'ils sont tous à même de comprendre les mécanismes ou les conséquences de ces interconnexions

Pourtant, dans un contexte marqué par la fragmentation : conflits géopolitiques, enjeux climatiques, retour des nationalismes… l'enjeu est de taille. Le Monde est en effet un espace socialement construit, son devenir ne s'impose donc pas comme un destin inéluctable mais dépend des choix, des projets et des actions que nous choisirons de mener ensemble. Plus encore, il serait *« irresponsable d'enfouir la tête dans le sable et d'ignorer les multiples manières dont nous influençons chaque jour la vie de personnes éloignées »* (Nussbaum, in Lourme, 2022).

Cela conduit in fine à interroger les conditions dans lesquelles les expériences ordinaires permettent d'articuler une pluralité de mondes à l'idée d'un Monde commun.

[5] L'enfant représente son monde avec une entité centrale entourée d'éléments reliés : espaces de l'entourage (école, maison, parc), lieux considérés comme plus lointains (Japon, Belgique), mais aussi pratiques numériques et objets du quotidien (vélo, jeux vidéo, YouTube).

A ce propos, nous pouvons émettre l'hypothèse que c'est par une attitude réflexive face à nos propres pratiques que nous pouvons être amenés à comprendre tous les liens qui nous unissent et, dans le même temps, à changer notre regard tant envers l'Autre via le Monde qu'envers le Monde lui-même. Autrement dit, plus les individus auraient conscience de leurs relations au Monde, de la façon dont il résonne en eux et autour d'eux, plus ils seraient aptes à en tirer le meilleur.

Tout ce qui précède souligne l'importance des médiations capables de rendre le rapport au Monde plus intelligible. Dans cette perspective, l'école peut être envisagée comme un pont entre soi et le Monde. En tant que lieu d'accueil de la diversité, elle constitue par ailleurs un espace transitionnel privilégié pour contribuer à construire chez les apprenants une posture relationnelle et réflexive visant à transformer une exposition passive aux interdépendances mondiales en une capacité à les penser, à les relier et à y répondre de façon responsable, à hauteur des possibilités de chacun.

Or, tout ceci constitue l'objet de ce que pourrait être une *« éducation à la mondialité »* (Derivois, 2017), une façon d'enseigner et de construire les apprentissages qui tout en intégrant une approche de la complexité du Monde, favoriserait une posture d'ouverture à la diversité.
Si une telle éducation se veut interdisciplinaire, l'enseignement de la géographie apparaît comme un levier particulièrement pertinent pour aider les plus jeunes à donner du sens à un Monde qui les traverse déjà, avec pour horizon de *« former l'humain de demain à devenir un citoyen du Monde capable d'évoluer dans l'incertitude »* (Unesco, 2021)[16].
Les programmes scolaires du cycle 3 actuellement en vigueur nous offrent une porte d'entrée féconde, celle de l'*habiter*, qui permet de mobiliser les expériences de élèves pour construire des savoirs basés sur l'analyse et la mise à distance critique de leurs pratiques (Thémines, 2004). Dans le même sens, la géographie expérientielle (Leininger-Frézal, Naudet, 2024) constitue un point d'appui précieux.

Dès lors, il est proposé de réfléchir à la mise en œuvre d'une pédagogie constructive de l'expérience du Monde. Il s'agit notamment d'examiner de quelles manières les pratiques pédagogiques peuvent :

- Permettre aux élèves de se comprendre comme sujets inscrits dans un Monde globalisé et de dépasser la simple exposition au Monde
- Favoriser le développement d'un agir spatial pour se situer, se mouvoir et évoluer dans des espaces divers et interconnectés

Plus largement, la question est celle de savoir comment l'enseignement de la géographie peut conduire les élèves à se comprendre dans le Monde, comprendre l'Autre et le Monde, ces trois éléments étant indissociables (Lazzarotti, 2006).

[6] Unesco (2021). *Repenser nos futurs ensemble*, Paris, éditions de l'Unesco. https://en.unesco.org/futuresofeducation/sites/default/files/2021-11/UNESCO%20Repenser%20nos%20futures%20ensemble%20COPIE%20SOUS%20EMBARGO.pdf

Bibliographie :

ABELES, M. (2020). « Globalisation, suite ou fin ? », *Diogène*, vol. 271-272, n° 3-4, pp. 10-30.

AGIER, M. (2017). L'exercice du monde. Une introduction au cosmopolitisme des anthropologues. *Raison présente*, n°201, pp. 87-97.
https://doi.org/10.3917/rpre.201.0087

ARRAULT, JB. (2007), *Penser à l'échelle du Monde. Histoire conceptuelle de la mondialisation en géographie (du XIXe siècle/entre-deux-guerres)*. Thèse de doctorat. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

DERIVOIS, D. (2017), *Clinique de la mondialité, Vivre ensemble avec soi-même, vivre ensemble avec les autres,* Paris : De Boeck Supérieur, 208 p.

DERIVOIS, D. (2023), Pour une école de la mondialité, *Psychologie et Education*, 2023-4, pp. 17-28

DIMITROVA, A. (2005) « Le « jeu » entre le local et le global : dualité et dialectique de la globalisation », *Socio-anthropologie*, n°16.
http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/440

GOUNIN, Y. (2012) Gounin Yves (2012), *Les Lieux de la mondialisation*, Le blog de la revue Politique Etrangère.
https://politique-etrangere.com/2013/02/06/les-lieux-de-la-mondialisation/

GRATALOUP, C. (2015), *Introduction à la géohistoire.* Paris : Armand Colin, 344 p.

KAUFFMANN, JC. (2011*), L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin, 126 p.

LAZZAROTTI, O. (2006), *Habiter, la condition géographique*. Paris : Belin, 275 p.

LAZZAROTTI, O. (2014), « Habiter le monde », *Documentation photographique*, n° 8100, Paris : La Documentation française, 64 p.

LAZZAROTTI, O. (2024), « Géoanalyse : pour une heuristique de l'*homo habitans*. » *EspacesTemps.net*.
https://doi.org/10.26151/rmea-vh61

LEININGER-FREZAL, C., NAUDET, C. (2024), « Pistes pour une géographie expérientielle dans l'enseignement », *Géoconfluences*.
https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-a-l-ecole/pistes-geo-experientielle

LEVY, J, (2024), « Autogéobiographie. », *EspacesTemps.net*.
https://doi.org/10.26151/4nx8-5r44

LEVY, J., LUSSAULT, M. (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 1034 p.

LOURME, L. (2022), Martha Nussbaum et l'éducation cosmopolitique. Lumières, n°39, pp. 109-121.
https://doi.org/10.3917/lumi.039.0109.

OTT, AC. (2022), *Venir au monde. Sociogenèse des manières enfantines de (se) représenter l'espace mondial.* Thèse de doctorat. *Géographie.* Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

REGHEZZA-ZITT, M. (2015), *De l'avènement du Monde à celui de la planète : le basculement de la société du risque à la société de l'incertitude.* Mémoire d'habilitation à diriger les recherches, volume inédit. Géographie. Université Paris 1- Panthéon Sorbonne, 315 p.

TAWIL, S. (2013), Education for "Global Citizenship" : A Framework for Discussion, *UNESCO Education Research and Foresight* (ERF) Working Papers Series 7, Paris : UNESCO.

THEMINES, JF (2004-b), « Quatre conceptions de la géographie scolaire : un modèle interprétatif des pratiques d'enseignement de la géographie ? », *Cybergeo: European Journal of Geography* Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 262. http://journals.openedition.org/cybergeo/4325

Geopoint 2026 – proposition de débat

Grégoire Feyt, Laboratoire PACTE – Grenoble
tel. 06.33.03.42.01, gregoire.feyt@univ-grenoble-alpes.fr

Dans le(s) monde(s) d'aujourd'hui, la géographie est devenue un sport à risques : pourquoi et comment s'adapter ?

Quelle que soit la définition de la géographie considérée, trois notions apparaissent centrales : la *description* de la Terre dans son *état actuel* en considérant les *interactions* entre espaces et sociétés. Vaste programme aurait dit certains, mais de fait cette triple finalité a suffi à légitimer la discipline pendant plusieurs siècles.

Cependant les prémisses du colloque suggèrent que non seulement le Monde n'est plus ce qu'il était mais que sa définition même pose question. Et de fait, à l'heure où Cuba envoie des médecins dans des communes du Massif Central, la simple velléité d'actualiser la Carte de France qui figurait une bicyclette à St Etienne, un métier à tisser à Roubaix et un camembert en Normandie apparaîtrait aujourd'hui grotesque. Plus sérieusement, comment continuer à se prévaloir scientifiquement d'une capacité à courir après la réalité d'un Monde de plus en plus mouvant, fractal, constitué lui-même de mondes et de sous-mondes à la nature et aux contours labiles et flous voire autoréalisateurs. Et pourtant, pour ces mêmes raisons, on peut considérer que décrire « la Terre dans son état actuel en considérant les interactions entre espaces et sociétés » est plus nécessaire que jamais.

Dès lors que son objet même -le Monde- est en mutation profonde, la géographie peut difficilement faire l'économie de s'interroger sur elle-même et, peut-être, de muter en conséquence. Ce qui suppose (au moins) de se positionner par rapport à deux référentiels : d'une part LA ou LES science(s) de manière générale, et d'autre part le monde extérieur aux sciences, autrement dit « la société civile », « la société », « le monde de la pratique », « l'environnement socio-économique »… soit autant de termes pour désigner tout ce dont le monde académique serait distinct et disjoint. Et dans un cas comme dans l'autre, c'est la notion de risque qui s'impose pour la géographie.

Sur le plan scientifique, le caractère systémique de son objet a historiquement conduit la géographie à être « touche à tout » ou, pour parler de manière plus contemporaine, à conduire des approches trans- ou pluri-disciplinaires. Mais ce qui était originellement légitimé car inévitable l'est devenu de moins en moins à mesure que les thèmes considérés ont donné naissance à des disciplines scientifiques spécifiques et reconnues. L'hydrologie ou la climatologie par exemple -mais on pourrait dire la même chose de l'analyse des données ou des SIG- se sont émancipées de la géographie en se « scientifisant » au sens des « sciences dures », c'est-à-dire à la fois en circonscrivant leur domaine d'investigation et en s'appuyant sur des formalismes rigoureux voire d'un rigorisme assumé. Ce faisant cette segmentation et cette spécialisation du paysage scientifique ont eu tendance à délégitimer voire décrédibiliser des approches géographiques enclines ou contraintes par nature et par culture à « naviguer » et forcément « bricoler » entre les thématiques, les échelles, les données, les méthodes…

Cette évolution trouve une illustration assez flagrante avec ce qui se passe actuellement autour de la *transition*. Par essence systémique, la notion de transition est à l'origine apparue comme nécessitant et justifiant une approche intégrée des problématiques concernées, avec l'ambition pour les acteurs publics de penser une politique d'ensemble. En pratique, en posant inévitablement plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, cette approche a assez rapidement conduit à segmenter *la transition* en *transitions* (énergétique, alimentaire, agricole, industrielle…), dont la « gestion scientifique » est alors généralement confiée aux spécialités disciplinaires correspondantes, susceptibles d'apporter des réponses certes sectorielles mais –en théorie du moins– opérationnelles.

L'approche géographique se trouve ainsi confrontée à une forme de dilemme : soit persister à considérer *les choses du Monde* dans leur dimension systémique, avec alors l'obligation de jongler avec les objets, les sujets, les échelles, les méthodes, au risque du soupçon du « n'importe quoi » ; soit circonscrire son champ de réflexion et d'investigation à des « sous-mondes » en se constituant éventuellement en sous-communauté scientifiques, au risque de perdre son singularité et sa vocation en laissant à d'autres (mais qui ?) la responsabilité de reconstituer le puzzle géographique de *la description de la Terre dans son état actuel en considérant les interactions entre espaces et sociétés*.

Concomitamment à la problématique de sa vision du Monde, la géographie est confrontée à celle de sa contribution à « la marche du Monde ». Une question adressée de manière générale aux scientifiques mais qui interpelle avec une acuité particulière une discipline dont l'objet est le Monde lui-même, et qui plus est abordé sous l'angle de l'action dans la mesure où elle s'attache aux relations entre les sociétés et leur environnement.

On peut considérer que le fait même que cette question se pose pose en soi déjà question. En effet, cela fait presque un quart de siècle que l'enseignement supérieur, avec au premier rang l'Université, s'est vu confier la formation -et ce faisant la professionnalisation- de la moitié d'une génération. Cela fait guère moins longtemps que les enseignants-chercheurs se sont habitués ou résolus à répondre à des appels à projets motivés par des « problèmes du Monde », qu'ils soient de nature sociale, économique ou environnementale. Et, en complément ou en remplacement de l'Etat, ce sont désormais également les collectivités territoriales elles-mêmes, y compris de taille moyenne, qui se saisissent des enjeux de formation supérieure et de développement de la recherche.

Dans ce contexte, on peut s'étonner que perdure un questionnement *quasi* ontologique autour de la relation entre *monde académique* et *« monde de l'action »*. On peut d'autant plus s'en étonner lorsqu'il s'agit d'une science dont l'objet est justement ce « monde extérieur ». Le paradoxe est encore plus marqué quand on considère que les scientifiques concerné.e.s sont pour la majeure partie d'entre eux aussi des enseignant.e.s formant des praticiens qui vont intervenir sur ce monde extérieur, du moins au travers de l'action territoriale, ce qui n'est pas rien.

Il n'est pas question ici de nier ou de minorer les pratiques de collaboration entre géographes et acteurs territoriaux ; il s'agit de pointer le fait qu'elles ne soient pas perçues –en interne comme par le « monde extérieur »– comme allant de soi : il serait difficilement imaginable ou admissible pour le corps social que la formation ou la recherche en médecine se fasse sans affirmer et assumer la nécessité d'être au contact de malades ou de maladies, et sans se donner comme fonction et finalité de chercher à soigner ou à prévenir. Mais, le métier de *géographe* n'existant pas, il suffit d'avoir été confronté avec des conseillers d'orientation de lycée pour prendre conscience de la méconnaissance quasi totale des métiers accessibles *via* une formation en géographie, et donc du rôle de la géographie dans et pour la marche du Monde, et pas dans sa description.

Combinée au positionnement scientifique délicat précédemment évoqué, cette invisibilité professionnelle –imméritée– de la géographie constitue un risque supplémentaire : celui de se vivre et d'être vu (ou du reste pas vu du tout…) comme un (petit) sous-monde parmi et à côté d'autres sous-mondes, tout en prétendant à leur description et leur compréhension.

Au regard de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la géographie, situation intimement liée à ces *nouveaux états du Monde* évoqués dans l'argument du colloque, il convient peut-être de requestionner sa vocation et les conditions de sa légitimité scientifique et sociale. D'où la proposition de débat suivante, sur la base de considérations et de perspectives forcément et *justement* discutables.

De manière certes simpliste, on peut considérer qu'il existe trois manières pour une science de se légitimer auprès de la société (chose somme toute nécessaire car c'est la société qui lui fournit les moyens matériels et financiers pour exister et se développer) :

a) S'attacher à un objet tangible qu'on cherche à connaître et à comprendre dans un objectif de production de connaissance, sans nécessairement de perspectives opérationnelles : sciences du vivant, de la matière, de la Terre, de l'Univers, l'Histoire (car le passé est à l'évidence plus tangible que le présent), …
b) Etre en appui à des fonctions sociales, dans le cadre de disciplines (et de métiers) auxquelles sont attachées des formes d'obligations morales : le droit *vs* la justice, la médecine *vs* la santé, la science politique *vs* la démocratie…
c) Apporter des concepts/méthodes/outils (ou dans l'ordre inverse) inédits faisant progressivement la preuve de son utilité voire de sa nécessité pour la société en acquérant ainsi le statut de sciences : les mathématiques, l'informatique, les sciences de gestion, de la communication…

Même si la finalité inavouée de la géographie était peut-être et *d'abord de faire la guerre* et de coloniser le Monde[1], la définition canonique de la géographie renvoie clairement à la 1ère catégorie, autrement dit de la production de connaissance en soi et pour soi. Cependant, pour les raisons évoquées plus haut mais aussi -au moins de manière subliminale- au regard de l'argument du colloque – cette position apparaît de plus en plus difficile voire risquée à tenir et à soutenir. La question se pose alors de mettre en avant un autre régime de scientificité.

Il paraît difficile d'associer la géographie à une forme de fonction sociale, comme le droit ou la médecine, ne serait-ce que du fait de l'étendue et de l'indétermination de son ou plutôt de ses champs d'application. La géographie ne pourrait pas non plus être en mesure de se légitimer à travers l'existence de corps professionnels conséquents ou de cadres institutionnels ou juridiques établis.

Reste donc le 3ème registre, requérant de faire reconnaître par d'autre que soi-même non seulement son utilité mais également sa nécessaire pérennisation à travers sa légitimation en tant que science… mais également son implication dans le « monde réel » au travers d'une *ingénierie*. Car de fait, de manière générale, le maillon entre une science et la mise en actions de ses acquis consiste dans une pratique d'ingénierie assurée par des praticiens formés et légitimé par cette même science. Le terme d'ingénierie ne doit clairement pas être compris au sens des « sciences dures » c'est-à-dire, de manière certes un peu caricaturale, en mettant en œuvre un corpus de notions, méthodes et outils

[1] Certes la cartographie et les technologies de l'information géographique servent aujourd'hui abondamment à faire la guerre, mais on peut considérer qu'elles aussi se sont émancipées de la géographie dans la mesure où l'on voit mal en quoi en sont utilisées pour décrire et comprendre le Monde.

éprouvés ; il s'agit en l'occurrence d'en avoir une conception souple et ouverte renvoyant à la notion d'*ingéniosité* et au fait de « s'ingénier à » dans des contextes toujours singuliers. Et c'est bien ce à quoi la plupart des étudiants en géographie sont formés. C'est pour ces capacités et qualités qu'ils sont recrutés et même de plus en plus recherchés semble-t-il[2] ; mais également parce que les structures intervenant à un titre ou à un autre dans la gestion et le devenir des mondes et de leurs territoires sont de plus en plus confrontées à des problématiques inédites et hydrides nécessitant de combiner thématiques, espaces, échelles, acteurs…, autrement dit de faire ce que la géographie ambitionne et prend depuis toujours le risque de faire.

Il s'agirait donc de se concevoir et se comporter comme une *science du faire*, et non pas comme une science étant en premier lieu au service de la production de connaissance ; non que cette production soit secondaire mais en concevant la connaissance au service du *faire* et non le *faire* comme un sous-produit de la connaissance. Cela renverrait en l'espèce plus à un changement de posture qu'à un changement de pratiques, en veillant à promouvoir, diffuser, enrichir, diversifier des modalités de lien aux terrains et acteurs, de formation (initiale et continue), de recherche et de transfert de acquis déjà existantes. Parmi les vertus envisageables d'une telle mutation de la science géographique on peut ainsi penser à une meilleure articulation recherche<>formation<>action. Mais également, parce que les problématiques du « monde réel » font fi des disciplines et plus encore des sous-disciplines, ce changement de posture et somme toute de culture disciplinaires pourrait contribuer à contrebalancer la tendance au morcellement des approches scientifiques au sein de la géographie évoquée dans l'argument du colloque.

Si l'on croit les tendances à l'œuvre aux Etats-Unis mais également en Europe, peut-être faut-il faire le constat que, après l'avoir porté au pinacle pendant deux siècles, une partie de la société au moins n'est plus disposée à considérer le développement de la connaissance scientifique comme un objectif en soi et pour soi. On peut le déplorer voire le dénoncer, mais il est difficilement soutenable et tenable de se tenir à l'écart de la marche du Monde au motif qu'ainsi on peut mieux le regarder marcher. Face aux mutations et d'une certaine manière à l'éclatement de son objet et à la mise en cause implicite de sa vocation, la géographie n'a rien à perdre à s'interroger sur elle-même. Certes cette interpellation ne concerne pas qu'elle, mais sans doute est-elle plus fragile que nombre d'autres disciplines car elle ne peut se revendiquer du support d'aucune activité économique ou corps professionnel précis. Elle est donc condamnée à penser son rapport à la société de manière générale.

C'est cette mise en débat qui est proposée, en interrogeant la pertinence (ou l'impertinence) des constats, positions et propositions exprimés dans ce texte et, le cas échéant, réfléchir à leurs déclinaisons et incidences.

[2] Les métiers de l'aménagement et du développement durable font partie des champs professionnels en tension identifiés par le CNFPT

Proposition de débat : La géographie du monde en science

Denise Pumain

« Chacun en a sa part et tous l'ont en entier »
Victor Hugo, Ce siècle avait deux ans

Face aux questions posées par les organisateurs du Géopoint 2026 qui relèvent pour beaucoup de la position des individualités dans la diversité des mondes possibles et de leurs représentations, je propose de débattre de la faisabilité d'une vision scientifique du monde, en géographie, selon ses justifications habituelles et qui tiennent compte des avancées dans les autres champs de la connaissance. J'aimerais débattre de la défense et illustration d'une géographie scientifique du monde.

L'échelle du monde, planétaire, ne se laisse pas facilement théoriser, dans son évolution globale[1]. Les processus qu'étudient les géographes se nourrissent de connaissances des processus à toutes les échelles de la science, de la chimie des nano particules à l'astrophysique, de la tectonique des plaques au changement climatique, de la biodiversité à l'évolution du vivant[2], des neurosciences à la psychologie sociale, de la socio-économie à l'économie politique, de l'interactionnisme à la polémologie. En géographie déjà[3], en histoire[4], en archéologie[5], ou dans les sciences environnementales[6], les nouvelles tentatives de compréhension du monde et les perspectives sur son futur émergent de réflexions croisant de nombreuses disciplines.

Je retiens pour ce débat deux questions certes simplificatrices mais souvent posées dans cette complexité au sujet de l'échelle et du nombre.

L'échelle. Même si la planète est un système ouvert, est-ce que la dynamique du monde, en tant qu'entité scalaire et du point de vue de ses sociétés (ou de l'espèce homo sapiens si on veut), se rapproche d'un jeu à somme nulle du fait de sa relative finitude en termes de ressources accessibles et mobilisables à un moment donné de son existence ? Les capacités d'innovation, les injonctions à la sobriété et les évolutions démographiques permettent-elles de compenser les manques prévisibles à moyen et long terme? La raréfaction des ressources, réelle ou fantasmée ou délibérément programmée, qui sert si souvent les argumentaires conflictuels, peut-elle conduire à infléchir les dynamiques de prédation vers celles du partage et de la régulation, en passant par les imaginaires d'unité et de solidarité [7]?

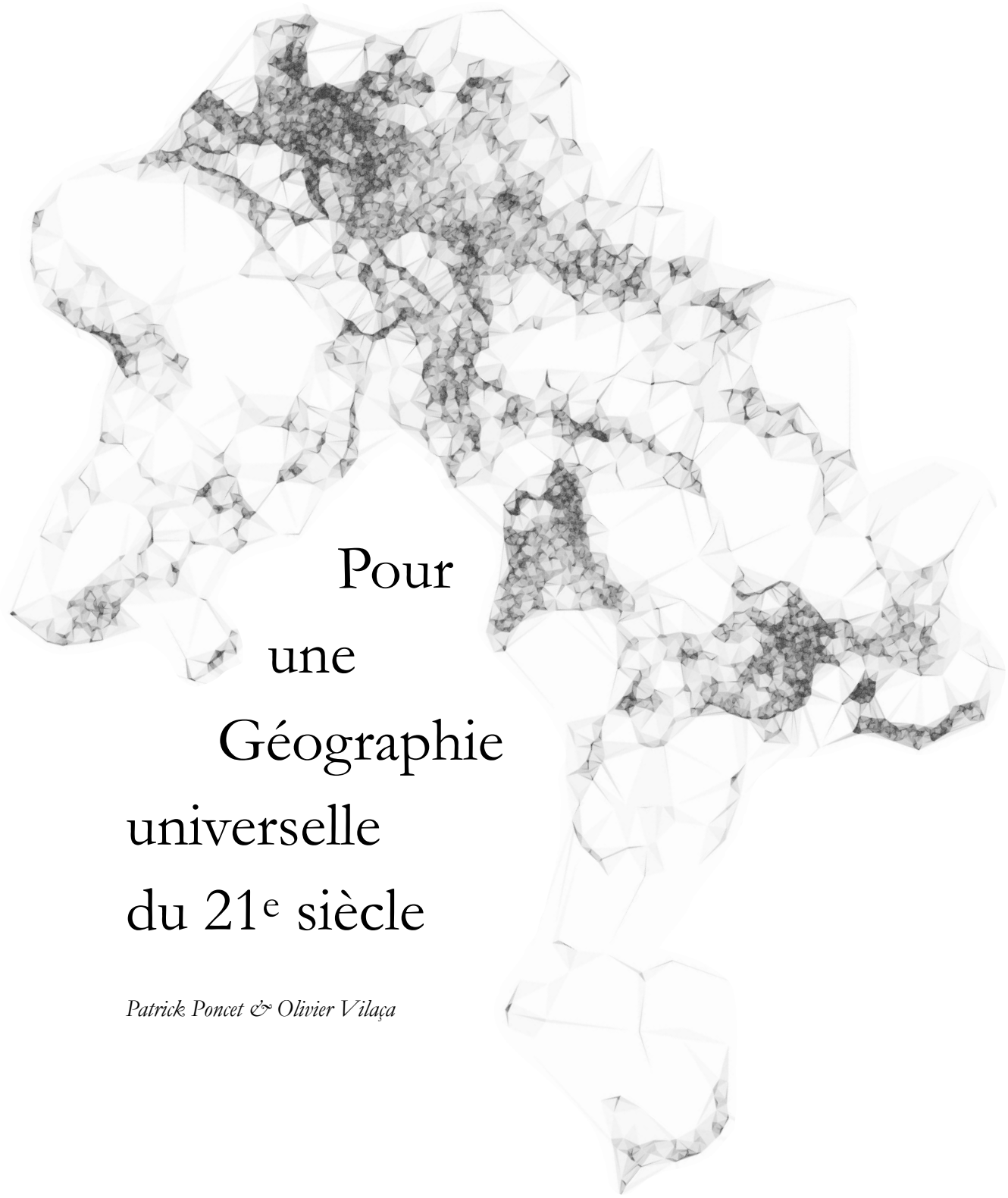
[1] Grataloup, C. (2023). *Géohistoire-Une autre histoire des humains sur la Terre*. Les arènes. Capdepuy, V. (2024). *Le Monde ou rien: Histoire d'un concept géographique*. Presses universitaires de Lyon.
[2] Hublin, J. J. (2024). *La Tyrannie du cerveau. Une nouvelle histoire de l'évolution humaine*. Robert Laffont.
[3] Sanders, L. (2018). *Peupler la terre: De la préhistoire à l'ère des métropoles*. Presses universitaires François-Rabelais.
[4] Frankopan, P. (2024). *Les métamorphoses de la Terre: L'humanité et la nature. Une nouvelle histoire du monde*. Tallandier.
[5] Borderie Q. & Salomon F. (2024) *Urban Geoarchaeology*. Paris, CNRS Edition.
[6] Van der Leeuw, S. (2020). *Social sustainability, past and future: undoing unintended consequences for the Earth's survival*. Cambridge University Press.
[7] Varenne F., Crétot A. (2025). De nouvelles Lumières attentives aux sciences pour infléchir la course à la puissance. hal-05040400.

Si la géographie peut imaginer des scénarios, ou proposer des politiques permettant d'aller dans ce sens, elle doit s'appuyer sur les connaissances scientifiques qu'elle a développées par ses analyses aux échelles intermédiaires. Elle doit ainsi valoriser sa posture originale parmi les sciences sociales, en termes d'observation et de construction de systèmes complexes (c'est-à-dire selon ma définition, englobant les points de vue et les concepts de plusieurs disciplines).

Le nombre. L'observation du monde aux échelles locales (ou intermédiaires entre celles des personnes et celles du monde) permet à la géographie de produire des interprétations et des prévisions de l'évolution des villes et des territoires, par exemple en termes de morphologies fractales[8] et de dynamiques centre-périphéries[9] ou encore selon des lois d'échelle[10], qui sont relativement universelles par rapport aux diversités culturelles ou environnementales locales. Mais l'étude du système monde dans sa partition du monde en Etats ne permet guère d'en analyser les dynamiques ni d'en prévoir les évolutions, du fait du trop petit nombre d'entités participantes. La géographie politique est-elle condamnée à raisonner à cette échelle en termes d'un faible niveau de probabilité de ses prédictions ? Ou comment la statistique géographique peut-elle reprendre une capacité de prévision (indispensable pour valider des scénarios plausibles et faisables) à partir de l'observation et de la modélisation des réseaux de puissance dans toutes leurs échelles et leur grande diversité ?

La complexité du monde de la géographie est constituée et enrichie des interactions multiscalaires et pluridisciplinaires [11]. Avec l'exploitation des données géolocalisées, les théories et les modèles de l'analyse spatiale structurent de nombreuses applications pour l'explication, la simulation et la visualisation de l'information dans d'autres disciplines que la géographie. Quelle que soit l'échelle d'analyse et la thématique de ses investigations, la géographie reste scientifique si elle considère ses principes et ses théories, non seulement comme contextualisés, mais aussi toujours révisables, et si elle situe ses prévisions et ses préconisations dans des marges d'erreur en admettant l'incertitude.

[8] Tannier, C. (2024). *La géométrie fractale en géographie humaine et en aménagement*. ISTE-Wiley, Encyclopédie Sciences.
[9] Fen-Chong, J., & Tannier, C. (2026). *Centralités et hiérarchies des réseaux et des territoires*. ISTE-Wiley, Encyclopédie Sciences.
[10] Vacchiani-Marcuzzo, C., & Pumain, D. (2025). *Des lois d'échelle et des villes*. ISTE-Wiley.
[11] Pumain, D. (2003). Une approche de la complexité en géographie. *Géocarrefour, 78*(1), 25-31.



Pour une Géographie universelle du 21e siècle

Patrick Poncet & Olivier Vilaça

Patrick Poncet & Olivier Vilaça
Pour une *Géographie universelle* du 21e siècle

« L'Homme a envahi la Terre. »
Anonyme, Paris, 2025

« À période nouvelle il faut des livres nouveaux. »
Élysée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, 1876

Patrick Poncet & Olivier Vilaça
Pour une *Géographie universelle* du 21e siècle

Table des matières

Introduction *4*

Géographie *9*

Éléments de géographie **10**
A. L'écoumène 10
B. La ville 12
C. Les réseaux 15
D. Les États 16

Formes de géographie **20**
E. Civilisation, circulation, production, décision. 21
F. Les régimes d'une géographie 24
F. Raconter le Monde et les mondes 28

Géographies *32*

La ville : entre décision et civilisation, prégnante et saillante **34**
1. Maison et cité 34
2. Hiérarchies des villes et continent urbain 34
3. Villes alpha et centres du monde 35
4. Civilisations et cités-États. 35

L'écoumène : entre civilisation et circulation, le vertical et l'horizontal **37**
5. Planète et monde(s) 37
6. « Archipoles » et lieux d'ancrage 38
7. Gisements et filières 38
8. Économies-mondes et pays 39

Les réseaux : entre circulation et production, l'universel et le singulier **40**
9. Nœuds et flux 40
10. Ports et fabriques 40
11. Mondialisation et « surmonde » 41
12. Portes et routes 41

Les États : entre production et décision, l'effectif et le performatif **42**
13. Frontières et régions 42
14. Marchés et territoires 43
15. Chaînes de valeur et sphères d'influence 44
16. Capitales et métropoles 44

Conclusion *45*

Bibliographie des références citées *46*

Patrick Poncet & Olivier Vilaça
Pour une *Géographie universelle* du 21e siècle

Introduction

Ce texte est une proposition scientifique pour saisir la géographie du monde ; c'est-à-dire, d'un même mouvement, le Monde, à la fois siège et produit de spatialités qui ne prennent sens qu'à l'échelle planétaire, mais aussi tous les mondes qui peuplent la géographie humaine, jusqu'aux plus infimes des microcosmes individuels.

Il prend la forme d'une esquisse, celle d'une théorie générale de la géographie. Ce faisant, il se veut l'armature intellectuelle d'une description du monde qui prendrait la forme d'une *Géographie universelle*.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire de ces objets éditoriaux qu'ont été les *Géographies universelles*, de Conrad Malte-Brun au « Réseau d'étude des changements dans les localisations et les unités spatiales » (GIP-RECLUS, sous l'égide de Roger Brunet). Mais un constat nous motive : la dernière G*éographie universelle* a vieilli, à la fois parce qu'elle date – elle paraît dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, avant nombre de grands bouleversement du début du 21e siècle : internet, téléphone mobile, crises écologiques, 11 septembre, 7 octobre, crise des subprimes, Covid-19, Ukraine, Ormuz, Trump… –, et parce qu'elle se fondait sur une géographie dont l'épistémologie et la théorie étaient ancrées dans leur époque, mais qui ne nous semblent plus aussi

performantes qu'elles l'étaient peut-être alors.

Que penser par exemple de la géographie qui en définit la structure éditorial : un découpage du monde en États, eux même regroupés en grandes régions dont les contours ne nous semblent plus si évidents (et déjà polémiques à l'époque) ? Ce stato-nationalisme méthodologique nous semble aujourd'hui en décalage avec une « vision du monde » qui nous paraît devoir plutôt faire toute leur part aux *villes*, minuscules comme immenses, à *l'écoumène*, dans ses nuances et mécaniques (peuplement, climat et climats, milieux, ressources, etc.), aux *réseaux*, enchevêtrement de voisinages contre-intuitifs et parfois paradoxaux ; et donc mettre à sa juste place les *États* et le puzzle qu'ils forment, sur le long terme et par-delà des épisodes géopolitiques intenses que l'actualité médiatique valorise en spectacle mais qui masquent une relativisation croissante de l'État-nation, au profit de formes étatiques plus diversifiées sur une spectre élargi.

S'il fallait aujourd'hui éditer une nouvelle *Géographie universelle* – ce qui est notre projet –, serait-il bien raisonnable de lui donner la forme d'un répertoire des États du monde, avec leurs capitales et leurs horaires de train (ce que faisait du reste parfois Elysée Reclus dans sa *Géographie Universelle*) ? N'y aurait-il pas plutôt lieu – c'est le cas de le dire –, de proposer une lecture du monde qui ne soit pas principalement un découpage du planisphère mais plutôt un cheminement, un récit de voyage qui s'attacherait avant tout à visiter en géographe ces choses qui composent le monde : des objets, des environnements, des acteurs, des institutions, des organisations, des agents (Dulac, 2022 et Poncet, 2025) ?

Les quatre éléments. Un compromis reste cependant nécessaire, car une « géographie » universelle doit sans doute s'obliger à ne pas faire de cette « visite » une simple métaphore : un plan géographique doit agencer des « choses » géographiques, qui par leur nature activent les grands logiques qui traversent le social de part en part. Nous avons donc choisi quatre de ces choses par essence géographiques : la ville, l'écoumène, les réseaux, les États. Les quatre *éléments* de la géographie (fig. 1a).

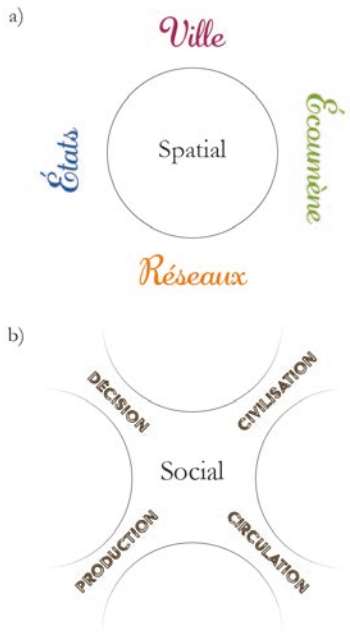


Fig. 1. Éléments géographiques et logiques sociales

Mais nous avons également choisi un ordre d'exposition, une séquence de voyage, entrant dans le monde par la ville pour en sortir par l'État. Quatre

« livre » donc, sans pour autant que chacun soit un catalogue d'objets. Au contraire, si un index des lieux cités est une manière de donner à voir le monde des « géons » – les lieux pris dans leur singularité –, si des notices courtes peuvent mettre en lumière des villes significatives, des parties « stratégiques » de l'écoumène, des réseaux indispensables ou des États clés, nous proposons avant tout du monde une lecture sous forme de tensions fondamentales. Seize : quatre pour chacune des quatre géographies clés du monde. Détailler le monde comme une collection de tensions – c'est la deuxième partie de ce texte – n'est certes pas le découper exhaustivement en territoires de pouvoir ou en aires culturelles. Mais c'est en donner une lecture fonctionnelle plus robuste, plus durable, plus profonde.

Logiques sociales. C'est que nous identifions également quatre grandes logiques sociales : la civilisation, la circulation, la production, et la décision (fig. 1b). Et notre théorie fait le constat qu'il est possible de modéliser les idées géographiques du passé en faisant correspondre différemment ces quatre fonctions aux quatre composantes géographiques du monde. Notre vision choisit une position d'équilibre en tension : chacune des quatre fonctions est prise en charge par la tension entre deux géographies (fig. 5). La civilisation se déploie entre la ville et l'écoumène, la circulation entre l'écoumène et les réseaux, la production entre les réseaux et les États, la décision entre les États et la ville. Mais notre voyage adopte aussi un sens de rotation autour de ce schéma. Entrant pas la ville pour finir par les États, il décrit *le* Monde, unifié comme le serait un continent. Tourner dans l'autre sens revient en fait à se focaliser sur la description des mondes qui le composent (fig. 6a et 6b). La première partie de ce texte expose la mécanique de cette théorie.

Enfin, une question doit être mise en débat : un projet de *Géographie Universelle*, sous forme de livre, est-il pertinent en ce début de siècle ? Certains pourraient y voir la continuation d'une tradition bien française, mais dont le sens se perd peu à peu. Ils diraient peut-être que le monde « bouge » trop vite pour être saisi dans une œuvre figée. Nous pensons le contraire, car nous pensons que le travail scientifique, qui consiste en la formalisation de mécanismes pertinents pour la description du réel, s'applique à tout objet quelle que soit sa complexité spatio-temporelle. Au contraire : dans un monde qui semble de plus en plus instable, mouvant, incertain et même dangereux à certains de ses habitants, il n'est que plus utile et urgent d'en rendre compte dans le calme que permet l'étude en profondeur de ses logiques les plus consistantes, cartographiant les trains de houle plutôt que l'écume des rouleaux : les « vagues scélérates » de la géographie ne sauraient suffire à décrire la dimension spatiale du monde, ni celle des mondes qui l'animent.

Parcours. Nous entamons le développement de notre propos par un ensemble de considérations portant sur la macrostructure de notre théorie géographique, autrement dit l'assemblage des quatre géographies fondamentales : celle de la *ville,* celle de *l'écoumène,* celle des *réseaux réseaux* et celle des *États.* Plutôt qu'une définition très aboutie de chacun des concepts composant ce système de pensée, qui appellerait de très longs développements, nous nous contentons d'un nombre relativement restreint de « formules », exprimant au

plus court le sens spécifique que nous donnons à ces termes, mais aussi, si ce n'est surtout, les relations qu'ils entretiennent, qui sont tout autant une manière de les définir. En particulier, nous situons chacune de ces quatre géographies comme le produit d'une alternative fondamentale : saillance *vs.* prégnance, horizontalité *vs.* verticalité, universalité *vs.* singularité, performativité *vs.* effectivité.

Nous proposons ensuite une lecture des différentes configurations possibles de la théorie géographique comme des associations entre les quatre *géographies élémentaires* (ville, écoumène, réseaux, États), et les quatre *logiques sociales essentielles* (civilisation, circulation, production, décision). Sans passer en revues toutes les possibilités, et d'ailleurs en simplifiant quelque peu le formalisme de manière à se concentrer sur l'essentiel, nous nous servirons de ces « régimes de fonctionnements » de la géographie pour à la fois identifier quelques géographies du passé, et configurer la *Géographie universelle du 21e siècle* que nous projetons. Elle s'appuie en effet sur une mise en relation singulière des deux jeux d'objets géographiques et sociétaux, qui nous semble en tout cas la plus adaptée à la description et à la compréhension du monde présent et à venir, pour autant qu'on puisse en envisager l'évolution à moyen terme.

Nous présentons enfin « en extension » seize tensions géographiques secondaires, moins abstraites que les premières, incarnées par des objets géographiques concrets, que nous avons sélectionnées et mis en cohérence car elles constituent, selon nous, les tensions fondamentales de la géographie. De ces seize tensions, le texte n'en privilégie aucune, ni ne défend aucune thèse affirmant la prééminence de l'une sur l'autre, d'une entrée dans le spatial sur une autre. Il se contente, comme tout texte théorique, de proposer et de décrire un cadre de pensée et d'analyse. Une description qui est ici réduite à son expression la plus essentielle, donnant au propos une certaine compacité.

Ce texte est donc une proposition en géographie théorique et fondamentale. Ce n'est pas un manifeste politique, mais simplement une théorie possible de la géographie, ancrée dans une épistémologie universaliste selon le temps et l'espace. Il s'inscrit dans une tradition géographique de compréhension de la dimension spatiale des sociétés.

Ce texte, enfin, est écrit en langage courant. Les termes clés doivent y être lus *a priori* dans leur polysémie, sans visée disciplinaire particulière autre que la promotion d'une science du social unifiée. Mais, *a contrario*, il importe de bien comprendre que le propos est aussi une manière de définir, préciser ou enrichir le sens de ces mots[1]. Un sens qui se forme dans leur usage comme descripteur d'une tension géographique. Sourd ainsi d'un texte théorique le sens des

[1] Au-delà de notre volonté d'ancrer notre propos dans le langage le plus général, pour une définition plus approfondie et spécifique à la géographie et à la science du social nous nous référons le plus souvent au sens donné par le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault, 2003, 2013). Le lecteur peut considérer cette définition comme un point de départ de notre propos, qui par sa nature même de proposition théorique a pour ambition de compléter, d'approfondir, d'enrichir voire d'infléchir le sens des concepts utilisés.

concepts qu'ils promeut : d'une part une compréhension intuitive par le plus grand nombre des « mots de la géographie », d'autre part une précision d'un sens géographique spécifique par la tension dont ils témoignent.

Patrick Poncet & Olivier Vilaça
Pour une *Géographie universelle* du 21e siècle

Géographie

Il faut reconnaître d'emblée qu'il existe de très nombreuses manières de penser le monde en géographe. Il y a plusieurs portes d'entrée possibles ; et autant de sorties. Notre propos ici est donc avant tout conventionnaliste[2]. Il formule une manière de voir, dont on pense qu'elle est à la fois pertinente vis-à-vis de la réalité empirique, cohérente en tant que théorie, et accessible, c'est-à-dire aussi éloignée que possible de l'ésotérique. Mais elle n'est qu'une convention descriptive, au sens large du terme, c'est-à-dire incluant les mécanismes qui permettent une compréhension du réel. Libre au lecteur d'adopter cette convention ; libre à lui d'en choisir une autre. Nous allons ici exposer d'une manière concise les grands lignes de cette convention. Certaines sont de grands principes généraux. D'autres traitent de la manière de les combiner pour « faire tourner » le modèle d'une manière ou d'une autre.

[2] Ce texte s'inscrit résolument dans l'épistémologie conventionnaliste, telle qu'elle a été notamment pratiquée par le mathématicien Henri Poincaré (1902), et qui postule que, en science, aucune théorie n'est fausse, mais que chacune n'est qu'une convention possible, la plus intéressante étant la plus « commode », c'est-à-dire le meilleur guide pour l'action efficace qu'elle fonderait.

Éléments de géographie

Pour éviter une approche trop abstraite et théorique, le lecteur nous permettra d'entrer dans la présentation par la voie géographique. C'est-à-dire en partant des quatre « éléments » géographiques qui nous semblent pouvoir résumer la pensée géographe (fig. 2).

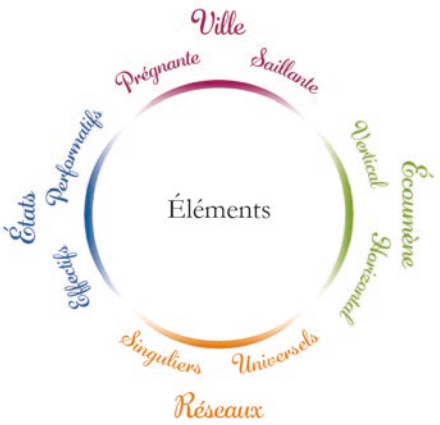


Fig. 2. Quatre géographies élémentaires

A. L'écoumène

Si la question fondamentale de la géographie, énoncée par nombre de géographes, dont notamment comme telle par François Durand-Dastès (1984) ou Olivier Dollfus, est « Pourquoi là et pas ailleurs ? », c'est au fond la description du peuplement, dans toute ses formes et tous ses mouvements, qui résume la quête cognitive du géographe. Dans une vision d'ensemble, la notion d'écoumène permet d'appréhender les contours du peuplement, ses absences aussi, ses marges, mais aussi les trous qui percent ici et là la nappe continue de la civilisation humaine, dont l'extension et la régression à la surface du globe dessine des motifs géographiques à fois structurés et texturés, mouvants et moirées.

Fruit des mécanismes successifs de *l'homminisation*, de *l'anthropisation* puis de *l'humanisation*, selon les mots d'Augustin Berque (2000), l'écoumène désigne l'espace habité, l'intérieur du monde, quand son antonyme, l'érème, en désigne l'extérieur, l'espace inhabité par les hommes, à la notable exception des ermites, justement. Comprise sous cet angle binaire, la notion d'écoumène ne sert plus à grand chose. Et depuis déjà un certain temps. Pour deux raisons : cela fait longtemps que les humains habitent la Terre sous toutes les latitudes ; et le processus d'humanisation du monde, puisqu'il engage des acteurs dotés d'une capacité dénonciation (Lévy et Lussault, 2003, « acteur »), fait que ceux-ci habitent les lieux d'abord en les identifiant, ce qu'ils font en les nommant. La planète et l'écoumène désormais coïncident. Les humains peuplent intégralement le monde, même de la manière la plus précaire, même s'il ne font « que » le traverser (Bernier, 2014) : une route est déjà une manière d'écoumène. Nous avons d'ailleurs proposé (Poncet, 2025) que la notion de « traverser » puisse être mise au même niveau conceptuel que celle « d'habiter ». Même si la « révolution » épistémologique récente de la géographie, focalisée sur l'analyse des spatialités, semble faire de l'habiter un mot clé essentiel, désignant un nouveau paradigme, son entrée formelle en théorie n'est opératoire que si on lui oppose au moins un autre concept : *le traverser* est le bon candidat à cet antagonisme fondamental.

À y regarder de près, le peuplement de la planète n'oublie pas les mers ni les

océans. Au-delà même du fait de les nommer, des humains les habitent, y compris en masse : les flottilles de pêche dans les mers asiatiques sont plus denses que l'occupation terrestre de certaines parties du monde. Et, en permanence, des équipages ou des passagers sillonnent les mers du globe, suivent et tracent des routes, traversent les océans. On pourrait dire la même chose de l'espace aérien : à chaque minute, une fraction de l'humanité s'y trouve, et souvent pour plusieurs heures.

Le concept d'écoumène, s'il permet de donner une forme au peuplement, s'il est une forme de réponse à la question « pourquoi là et pas ailleurs ? », ne le fait utilement que sous la forme d'un graduation de l'intensité de la « présence » humaine. Non sous la forme d'une ligne délimitant l'intérieur et l'extérieur du monde habité, mais sous celle d'une carte en courbes de niveau, d'une topographie dans laquelle les reliefs indiquent un peuplement intense, alors que les gouffres marquent un peuplement faible. Ce qui n'empêche pas le marquage civilisationnel de la toponymie, l'humanisation du monde consistant aussi à nommer les déserts, à identifier les espaces que les humains en société ne font principalement que traverser.

Dans notre schéma théorique, nous avons souhaité « animer » les objets géographiques fondamentaux tels que l'écoumène en distinguant leurs *réalisations* concrètes et alternatives, au delà du concept et des virtualités qu'il évoque. Une réalisation entre deux logiques abstraites, dont nous pensons qu'elles définissent les dimensions principales du social vu sous l'angle spatial – point de vue qui est celui du géographe. C'est l'arbitrage que font les sociétés entre *horizontalité* et *verticalité* qui nous apparait dire au mieux l'alternative fondatrice de la dynamique écouménale. L'écoumène horizontal, c'est ainsi l'idée d'extension du peuplement. Avec deux figures principales. Premièrement, la forme que prennent les marges externes, les bords du monde. Mais aussi les marges intérieures, les trous. On y associe historiquement la figure de l'explorateur – mais l'exploration est toujours d'actualité, car le monde exploré il y a plusieurs décennies ou siècles n'était pas le même que notre monde actuel. L'horizontalité renvoie à l'idée que l'écoumène tient les lieux du monde ensemble par leur mise en relation à l'aide d'un écheveau plus ou moins dense de liens plus ou moins solides. Aux marges de l'écoumène, des avant-postes et des têtes de pont tiennent sous la perfusion continue administrée par leur base arrière. La verticalité de l'écoumène s'oppose à cette idée en insistant au contraire sur l'autonomie des lieux, leur indépendance matérielle, appuyée historiquement sur les mécanismes d'un peuplement « intensif » mis en branle par l'exploitation de ressources locales. Un écoumène purement vertical sera un monde fait de microcosmes juxtaposés et autarciques. Mais dans une perspective plus générale, la composante verticale de l'écoumène est aussi ce qui l'arrime au sol, ses points d'ancrages qui exploitent l'idée de Nature, établissant un lien local avec « le monde biophysique pour autant qu'il concerne la société » (*Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003). Lien de subsistance, alimentaire bien entendu, matériel évidement (abris, sols, climats, minerais…), mais encore symbolique, aussi bien aux origines du monde – sites mythologique du « temps

du rêve » australien – qu'au cœur des métropoles modernes – hauts lieux du patrimoine culturel mondial.

B. La ville

Ces métropoles, et plus généralement la ville, depuis les manifestations principielles les plus élémentaires du foyer communautaire jusqu'aux mégapoles multimillionnaires en passant par tous les degrés de l'urbanité, sont l'autre entrée principale du géographe dans la question du peuplement. C'est celle que nous privilégieront, en l'articulant avec l'écoumène. C'est l'urbanisation planétaire qui en quelque sorte donne à ce dernier ses différentes textures. La ville est au cœur et au départ de notre pensée du monde. Sous toute ses formes, même le plus embryonnaires – incluant le hameau, le village, le bourg rural, voire un réseau d'habitations dispersées (qui ne sont en réalité presque jamais érémitiques) –, la ville réalise dans la dimension spatiale la virtualité de la société. Souvent incomplètement. Parfois très mal, souffrant de nombreuses pathologies. Mais le principe de la ville est simplement le principe que des humains suivent pour donner une géographie à leur société. L'intensité locale de l'urbanité rend alors compte tout aussi simplement du degré de réalisation locale de la société. Et la carte de ces gradients d'urbanité (selon l'expression de Jacques Lévy) dessine, en chaque point du globe, les contours d'un monde urbain qui, tout en nuance, ne vaut presque rien ici, mais là s'impose à tous, et bien au-delà de son extension territoriale locale (cf. infra « les réseaux »).

C'est en conscience que nous prenons donc le parti de remiser les imaginaires d'un monde ancien fait de communautés rurales organisées en villages, à partir duquel il serait possible de retracer une géohistoire du peuplement dont les métropoles mondialisées ne seraient que l'aboutissement ponctuel, presque exceptionnel, et presque anormal. Nous partons du postulat inverse, faisant plutôt de « l'agriculteur un urbain qui prend beaucoup de place » (Poncet, 2005). Cela nous permet du reste de remonter plus loin dans le temps, quand les groupes humains étaient déjà sédentaires mais pas encore agriculteurs, selon l'hypothèse formulée par Scott (*2019*). Et cela nous permet aussi de regarder le monde en face, le monde du 21e siècle, dans lequel l'humanité est majoritairement urbaine quand à son espace de référence, de résidence et à celui de ses pratiques quotidiennes. Qu'on ne se méprenne pas : la ruralité et la campagne existent ! Il ne s'agit pas ici de nier l'existence persistante de modes de vie fondamentalement liés à la production agricole, et parfois très fortement structurés et organisés par elle. Mais nous proposons, par convention, de saisir ces modes d'existence de la géographie humaine non comme un point de départ, non comme un état fondamental, mais comme un résultat. Comme celui auquel on parvient quand la composante locale d'une société ne peut pas réaliser complètement son urbanisation. Autrement dit, s'il y a ruralité quelque part, c'est d'une urbanité faible et maintenue comme telle dont il est question, parce qu'il y a une urbanité plus forte ailleurs, et le plus souvent pas très loin. Nous ne souhaitons donc pas réactiver l'opposition classique entre urbain et rural, mais simplement changer de mode de description, en optant pour une évaluation en tout lieu d'un degré d'urbanité.

Cette gradation, nous la concevons comme le produit de trois composantes : la *densité*, qui mesure la proximité entre les éléments constitutifs de la société ; la *diversité*, qui estime leur complémentarité potentielle, et la *mixité*, qui évalue l'intensité de l'actualisation de la société par les interactions sociales réalisées. Ces mesures sont opérables partout. Mais dans ce qu'on appelle canoniquement les villes, la densité produit ce qu'on appelle des *centres*, la diversité institue ce qu'on appelle des *quartiers*, et la mixité est le principe fondateur et le moteur de ce qu'on appelle les *espaces publics* – le terme « public » renvoie lui aussi à une graduation, qui dépasse les classifications juridiques, incluant par exemple la publicisation temporaire d'un espace habituellement « privé », comme le salon familial lors d'un dîner entre amis par exemple.

La ville apparaît ainsi comme une manière de regarder le peuplement, ou encore une manière alternative de décrire l'écoumène, non plus par la délimitation de ses bords mais à partir de ses points focaux, de ses foyers, puis en s'en éloignant progressivement pour en constater son étiolement progressif, jusqu'à son atomisation. Il est d'ailleurs possible de construire, au sein de la théorie géographique, un lien entre ville et écoumène : les quartiers sont des lieux où la logique écouménale de l'habiter domine celle du traverser ; les espaces publiques présentent le rapport inverse, les pratiques du traverser y étant prépondérantes sur celles de l'habiter ; quant au centres, ils sont le lieux d'équilibre entre traverser et habiter, la densité du peuplement qui s'y développe résultant d'une conjugaison entre des logiques d'attraction, occasionnant une concentration (éventuellement temporaire, ou « pulsante » selon certaine rythmes) et de résidence – les « véritables » centres des villes « véritables » sont des territoires habités et non seulement le lieu de rencontre de la banlieue à la croisée des réseaux de transports urbains.

Mais comme pour la géographie de l'écoumène, celle de la ville, dans le sens extrêmement général et principiel que nous donnons à ce mot, est elle aussi partagée entre deux principes sociaux abstraits fondamentaux : la *prégnance* et la *saillance* (Jacques Lévy, *L'espace légitime*, 1994). Sans que la référence soit mathématiquement rigoureuse, on peut aussi parler respectivement de *compacité* et de *fractalité* pour évoquer cette tension géographique essentielle. D'un côté c'est la ville « ronde » (ou carrée). La ville aux limites nettes, qui se pense avant tout comme une entité sociale, et même politique, comme le territoire d'une société, aux bords francs et se détachant d'un fond de carte autre. On y entre et on en sort. On est à l'intérieur ou à l'extérieur. Une alternative qui à certains moments de l'histoire des villes se matérialise par des murailles ; puis qui prend d'autres formes comme des barrières d'octroi et plus généralement la délimitation d'une circonscription administrative bourgeoise, souvent assortie d'une certaine autonomie politique, par différence d'avec le monde de seigneuries rurales qui tapisse le fond de carte de l'Occident médiéval (on excusera ici la simplification didactique outrancières de situations souvent plus complexes). Cette ville est un environnement prégnant pour une société locale. Et au-delà des formes outrées de la ville emmurée, qui finit par déborder de ses parois, ou de la ville réduite à un point sur la carte, dont toute la géographie interne est annihilé e

au profit d'une identité unique de tous ses habitants, la compacité urbaine est là pour nous rappeler que l'urbanité est la solution géographique la plus performante qu'ont trouvée les sociétés pour maximiser l'interaction sociale. C'est-à-dire, pour le dire avec une image : pour faire se *rencontrer* des gens qui ont des choses à se *dire*, et autant que possible au *hasard*. Densité, diversité, mixité.

Mais vues de très loin, ces villes sont donc des têtes d'épingles, et toutes ensemble forment un semi qui matérialise en pointillés la planète urbaine. À charge pour l'observateur de relier les points pour voir se dessiner des continuités géographiques. Toutefois, l'autre pôle de la tension urbaine, privilégiant le caractère saillant de la ville, donne de l'espace urbain mondial une tout autre représentation. Il s'agit de penser la ville non plus comme un objet compact, fermé, délimité, comme posé sur l'étendue, mais comme un ensemble de particules (les acteurs sociaux) qui s'agrègent selon des motifs aux contours irréguliers, en étoile, en doigts de gants, de simples points isolés dans l'immensité mais reliés aux autres par des pratiques furtives dont on ne peut que pister les traces, si elles existent. Des flocons d'urbanité dont la forme canonique, typiquement fractale, pointe la similitude à différentes échelles des manières qu'a une société de se déployer dans l'espace, ou plus exactement *par* l'espace.

Cette manière d'être saillante de la ville disqualifie par définition l'existence et la recherche de « villes », c'est-à-dire d'objets unitaires et isolables, qui ressortent quant à eux d'une vision prégnante et compacte de la ville.

Mais attention au fractalisme ! Le peuplement n'est pas intégralement fractal. Les géographes ont d'ailleurs inventé le concept d'échelle en le distinguant de celui de taille. Selon l'aphorisme de Jacques Lévy : « quand l'échelle change, change autre chose que l'échelle ». S'il est effectivement possible de repérer des formes urbaines similaires de tailles différentes, qui peuvent même sembler emboitées les unes dans les autres, cette « autosimilarité » est loin de couvrir un très large spectre d'échelles, et il n'est pas assuré que des formes similaires correspondent à coup sûr à des processus identiques. Les couloirs et les pièces d'un appartement ressemblent certes aux rues et au parcelles du tissu urbain, aux grands axes de transport et aux quartiers, voire aux grands flux de circulation entre des « tâches » urbaines distinctes. Mais cela ne fait jamais que quatre échelons spatiaux de déploiement de l'urbanité, dont les mécanismes différent sensiblement, ce qui, justement autorise à parler de quatre « échelles » géographiques.

La ville comme objet saillant du peuplement sert donc en priorité à saisir le fait que, si l'on mesure l'urbanité en tout point, comme on relèverait des températures locales, il en résulte une carte de la ville, comme substance et comme principe d'organisation spatiale de la société, qui donne l'impression que l'urbanité se déploie dans différentes directions et de manière plus ou moins continue à partir de foyers urbains, où l'urbanité est maximum. On peut assimiler ces foyers à des « villes », mais l'important reste que ces villes semblent déborder d'elles-mêmes, se disperser aux alentours, former une marqueterie toute en nuances, se rejoindre par les filaments d'un peuplement parfois ténu,

et finissent par ne plus réellement pouvoir être individualisées comme des enveloppes qui *contiendraient* le peuplement. En tout point il en déborde.

C. Les réseaux

Cette saillance de l'urbain a pour corollaire d'organiser des voisinages paradoxaux dans l'espace humain. Un paradoxe qui n'est effectif que si l'on s'étonne que les villes, pour autant qu'on puisse les prendre isolément, soient plus reliées par leur centres que par leurs périphéries. Autrement-dit, au sein du monde urbain, ce qui fait voisinage n'est pas la simple juxtaposition, le fait de partager une frontières territoriale, mais le fait d'être relié, d'être mis en relation par un type d'objet géographique particulier : un réseau. La grande banlieue sud-est de Paris a beau être plus proche à vol d'oiseau – encore que les oiseaux ne volent pas en ligne droite – de la grande banlieue nord-ouest de Lyon que ne le sont l'un par rapport à l'autre les centres de ces deux agglomérations, en temps de parcours c'est l'inverse. Et ce d'autant qu'il reste plus rapide, pour relier ces deux périphéries, de passer par leurs centres respectifs et les gares des lignes à grande vitesse qui s'y trouvent. L'espace urbain est ainsi également saillant par ses centres, qui se projettent dans d'autres centres, parfois à très grande distance.

Le réseau, c'est l'instrument géographique qui permet de sauter par dessus le voisin pour organiser des proximités hiérarchisées, et en retour hiérarchiser les espaces du peuplement. Dès lors, la dissension fondamentale qui structure la réticularité oppose la valorisation de la *singularité* des lieux à la promotion de *l'universalité* de l'espace humanisé.

Une certaine habitude porte à se représenter les réseaux géographiques comme des infrastructures de mise en relation des lieux. Ils sont principalement associés à différentes circulations. Mettant en communication des espaces distincts et différents, on est naturellement porté à les voir comme des instruments d'homogénéisation du monde, et ce à deux niveaux. Ils favorisent l'acculturation réciproque de ceux qu'ils relient d'une part, et d'autre part ils sont eux-mêmes construits sur une base technique partagée, permettant l'interopérabilité des réseaux locaux. Vu sous la perspective du linguiste, la logique universalisante du réseau est à la fois l'apprentissage de la lange de l'autre, vernaculaire, et le développement d'une *lingua franca* commune à tous – ce qu'au niveau mondial on nomme le *globish*, contraction de « global English ».

La mise en réseau rime donc souvent pour le géographe avec le développement de systèmes et de procédures universels, de standards et d'institutions, ces dernières pouvant, dans leur sens anthropologique le plus général, être vues comme des réponses standardisées à des problèmes classiques. Ces réseaux universels tendent aussi à une certaine rationalisation de leur morphologie : ils se hiérarchisent pour former ce que les mathématiciens appellent des « arbres ». La métaphore est juste : ces réseaux se ramifient progressivement à partir d'une liaison centrale, le tronc, qui porte toutes les relations entre racines et frondaisons. C'est notamment le modèle des *hubs* (*and spokes*) dans le transport aérien.

Mais cette morphologie est loin de résumer à elle seule toute la géographie de la réticularité. La forme opposée est celle du « graphe complet », reliant di-

rectement chacun de ses points à tous les autres. On perçoit mieux cette réalité géographique en quittant la perspective infrastructurelle des réseaux matériels pour se concentrer sur la structure des relations réticulaires elles-mêmes : qu'est-ce qui est relié à quoi, peu importe le chemin emprunté ni le moyen utilisé ? Si tous les lieux de l'écoumène sont par définition reliés les uns aux autres sous cette perspective des pratiques, celles de la communication et de l'échange d'information par exemple, le fait de porter l'attention sur les flux plutôt que sur les routes fait apparaître une autre dimension de la réticularité géographique, celle de la singularité. Car si les réseaux doivent partager des protocoles communs pour fonctionner efficacement, s'ils appellent souvent une optimisation hiérarchique de leur tracé ils n'ont de sens que s'ils relient des différences. Et la première différence d'un lieu, c'est sa localisation. Elle comporte une part de singularité irréductible, car la distance de chaque lieu du monde à chacun des autres constitue une liste qui, pour chaque lieu, est absolument singulière – qui plus est si on la pondère par la population accessible aux autres lieux. Cette singularité géographique, qui définit le concept de « géon », représente *a minima* ce qu'a chaque lieu à proposer au monde. Une singularité absolue qui s'accompagne de singularités relatives, chaque lieu étant l'instanciation de divers « géotypes » : ville mondiale, port, station balnéaire, village isolé, etc.

Sous l'aspect de la singularité, la réticularité organise donc la réalisation de complémentarités géographiques productives. Dans l'ensemble, toutes échelles confondues, les réseaux qui strient le monde ne sont ni absolument universels, ni ne relient de manière exhaustive toutes les singularités locales. Ce qui importe au géographe, c'est justement l'arbitrage qui équilibre universel et singulier pour produit les réseaux concrets, réels, qui ici prennent des forment proches de l'arborescence parfaitement hiérarchisée, et ailleurs esquissent des graphes beaucoup plus fournis, embrouillés, quoique jamais complets. L'analyse géographique des réseaux planétaires porte sur cette alternative, aux logiques stables ou instables, aux déterminants de court et long terme. Cet intérêt géographique n'est pas anodin, car sur un plan théorique, celui de la « spatiologie » – la théorie de l'espace des sociétés en général et *in abstarcto* –, cette tension entre deux réticularités porte un nom pour en exprimer une autre, celle entre territoire et réseau, entre la territorialité portée par le graphe complet et ses relations enchevêtrées conférant une certaine *illiquidité* (Poncet, 2017, chap. 16 et 17) aux espaces et permettant de les *habiter*, et la réticularité portée par les réseaux hiérarchisés, dont les arborescences organisent la puissance du *traverser* (Bernier 2014, Poncet 2025).

D. Les États

La quatrième grande géographie du monde est celle des États. Un pluriel qui dit ici que l'on ne va pas parler de l'État en général, comme catégorie philosophique ou concept central de sciences politiques, sujet qui dépasserait très largement l'objet d'une *Géographie universelle*. Car justement, saisis dans la diversité de ses incarnations localisées dans l'espace et dans le temps, l'État n'est pas central dans notre vision du monde. Il n'en est pas pour autant périphérique.

Sa géographie dialogue d'égal à égal avec celles de la ville, de l'écoumène et des réseaux. Chacun de ces *évangiles géographiques* porte une parole sur l'espace des sociétés. Mais aucun ne porte en lui et à lui seul la vérité géographique ultime.

Pour le géographe, les États sont avant toute chose des créateurs et des gestionnaires de frontières. Externes mais aussi internes. Exosquelettes des sociétés, mais aussi système de cloisonnement de leur propre espace. C'est-à-dire un découpage *performatif* du monde, qui cadre plus ou moins bien avec des logiques régionales qu'on aurait pu penser évidentes (d'un point de vue économique par exemple). Ce qu'il faut donc avoir en tête c'est que les ensembles *effectifs* du monde, que les réseaux permettent notamment de « faire tourner », sont eux-mêmes soumis à une régulation par les États et leur histoire (un processus social autonome), et qu'il ne faut imaginer aucune pérennité des découpages étatiques, puisque justement ils sont fondamentalement performatifs. C'est-à-dire que les frontières et les territoires qu'elles définissent n'ont pas d'autre réalité que celle de leur affirmation par les États. Contrairement à l'idée qu'il existerait des territoires naturels propres à chaque groupe social, les frontières sont intrinsèquement fragiles et susceptibles de remise en cause *ad nutum*. La guerre prend sa source dans cette caractéristique géographique fondamentale des frontières.

En ce milieu de troisième décennie du 21e siècle, l'actualité est saturée de guerres, donnant l'impression que c'est cette version de l'État, l'*État géopolitique*, qui détermine la marche du monde. La très grande autonomie de la géopolitique, académique comme médiatique, contribue à forcer le trait. La carte du monde semble être redevenue un puzzle d'États confrontant la puissance de leur souveraineté. Une confrontation qui, dans l'ère trumpienne du monde, s'exprime par les armes plus que par la diplomatie. Le fait est que, sur fond de mondialisation, certaines guerres ont des répercutions planétaires. Immédiatement et localement économiques, et politiques à plus long terme pour le monde. D'autres conflits armés persistent à bas bruit (au Soudan par exemple), sans perturber significativement l'ordre du monde.

Mais si la perspective géopolitique permet de construire une discours cohérent sur ces événements, c'est aussi parce qu'elle entre en résonance avec la dimension performative de la géographie des États. Sur la guerre entre l'Ukraine et la Russie, elle ne dit pourtant pas grand chose de la vie quotidienne des populations ukrainiennes de l'ouest du pays, ni d'ailleurs de celles de l'extrême-orient russe. Elle s'inscrit pleinement dans l'analyse de la performativité des discours qui construisent les frontières, les fabriquent, les inventent, les revendiquent, les défendent. Elle ne dit pas beaucoup non plus de la quiétude relative des villes balnéaires du littoral iranien de la mer Caspienne, où une partie de la bourgeoisie de Téhéran a trouvé refuge, fuyant les bombardements de l'Amérique de Trump. Quand l'Amérique bombarde l'Iran, les pilotes de ses bombardiers pulvérisent quelques immeubles de banlieue.

Il y a donc une géographie effective des États. C'est l'autre grand pôle de l'antagonisme sous-jacent à la géographie des États. Mais cette opposition ne coïncide pas avec une dichotomie plus

simple, distinguant l'intérieur de l'extérieur des États. Car prise dans toute sa généralité, la géographie des États comprend plusieurs niveaux, pour l'essentiel emboîtés, et dans certains cas s'intersectant. Les États géographiques sont avant tout les structures qui organisent spatialement la fonction politique au sein d'un groupe social, le plus souvent localisé par l'inscription dans un territoire. Le niveau national, et la notion d'État-nation qui lui correspond, ne sont en définitive qu'une manière de penser la géographie des États, en la réduisant à un principe politique national daté et localisé, et dont la durabilité et l'extension spatiale ne sont aucunement assurés, ou ne peuvent être posés en principe universel ni même en horizon historique.

Cette grande attention aux variations les plus fines de la géographie des sociétés incitent donc à opérer de la manière la plus consciente possible la pondération des différents niveaux étatiques, c'est-à-dire de la gouvernance territorialisée, dans l'analyse du politique. En un sens, pour le géographe, les États ne sont pas donnés ; leur détermination dans un problème constitue au contraire un résultat de l'analyse.

Que les Suisses nomment « État » le gouvernement et l'administration de chacun de leur canton est tout sauf un helvétisme. Cela traduit au contraire une certaine prépondérance des cantons sur l'État confédéral. Que les États-Unis, par leur propre nom, ne nomment pas l'ensemble formé par ces États unis n'est pas anodin. Pas plus d'ailleurs que l'est le fait qu'à tout prendre, quitte à nommer le tout, on parle d'Amérique… Et l'Amérique de Trump désigne d'ailleurs un État géographique passablement complexe. Sur le plan de l'effectivité, elle ne désigne pas tous les États-Unis, puisqu'il faudrait retrancher à ceux-ci tout ou partie des nombreuses communautés locales qui affirment, revendiquent ou disposent d'une certaine autonomie par rapport aux politiques trumpiennes, soutenues ailleurs dans le pays par son électorat plus ou moins militant (dont la frange MAGA[3]). L'Amérique effective de Trump est en un sens plus petite que les États-Unis. Mais au plan de la performativité, ce qu'a Donald Trump dans la tête quand il parle de l'Amérique, c'est sans doute un espace bien plus grand que les États-Unis : le continent Américain dans son entier, le golfe du Mexique – qu'il rebaptise « golfe d'Amérique » –, le Canada – dont il souhaite faire le 51e État de l'Union –, le Groenland – qu'il voulait annexer –, mais aussi un certain nombre d'espaces où la puissance économique et militaire des États-Unis peut trouver à se projeter, pour accroitre la « grandeur de l'Amérique », au sens propre comme au figuré.

On pourrait multiplier les exemples qui évoquent cette coexistence à de nombreuses échelles d'espaces étatiques, dessinant un planisphère « politique » qui ne se résume pas à la marqueterie formée par les deux centaines d'États répertoriés par l'Organisation des Nations Unies – notons au passage que les nations olympiques sont quant à elles plus nombreuses… Ce planisphère n'est pas pour autant celui figurant seulement les territoires des niveaux de gouver-

[3] MAGA, acronyme du slogan « Make América Great Again ! » ; America voulant dire les États-Unis, voire les Amériques sous leur domination et leur contrôle.

nance les pus bas, assimilables la commune française ; ni celui celui figurant seulement les territoires des niveaux de gouvernance les plus hauts, comme les grandes organisations régionales telles que l'Union Européenne. Ce n'est pas non plus l'addition de toutes les couches de territoires politiques. Ce serait bien plutôt une carte du monde qui figure les territoires politiques qui « se valent », qui peuvent rivaliser les uns par rapport aux autres, qui bénéficient d'un même degré de légitimité politique, *réfléchi* – pour leur propre population –, comme *réciproque* – pour le reste du monde. À ce petit jeu cartographique[4], les États-Unis et l'Union européenne sont au même niveau. La Californie, l'Allemagne sans doute également. Mais l'Arkansas ne vaut pas la France et l'Île-de-France est une État européen à part entière comme l'est la seule métropole New-yorkaise. Et presque chaque État de L'Inde ou presque chaque province de Chine a un poids géographique comparable à chacun des grands États Européens.

Pour dresser une telle carte, il faut donc savoir opérer les arbitrages les plus pertinents quant à la divergence entre performativité et effectivité des États géographiques. Il y a ceux qui existent plutôt par l'affirmation de soi *a priori*, et ceux dont l'existence est plutôt le fait d'un constat *a posteriori*, par les effets spatiaux d'États *de facto*. Tout État met en tension les deux logiques, mais selon des rapports et des mécanismes géographiques qui lui sont propres. Ces modalités spatiales conduisent alors certains États à développer leur puissance par la maximisation de leur influence, parfois à partir de bases territoriales très restreintes. Pensons à la Compagnie des Indes orientales, basée à Amsterdam, mais plus généralement aux empires coloniaux essentiellement commerciaux et bâtis sur une politique de comptoirs, comme l'expérimenta le Portugal par exemple. D'autres États privilégient au contraire une affirmation cartographique, le contrôle des traits figurant leurs frontières sur la carte du monde. La Chine en use aujourd'hui pour affirmer sa souveraineté sur la mer de Chine méridionale, avec ce qui a pris le nom de la « ligne en neuf traits », et se double d'une occupation de facto de l'espace maritime par la fabrication d'îlots servant d'ancrage à la revendication d'eaux territoriales. La guerre menée par la Russie en Ukraine illustre aussi cette articulation entre une affirmation performative, mêlant mythologie des origines géohistoriques russes et tracés cartographiques d'une part, et une réalité géographique fonctionnelle, qui fait du Dombass une zone de peuplement à dominante russophone opérant la jonction entre la région moscovite et les rivages de la Mer noire, dans un contraste de densité extrêmement vif et saisissant avec le reste de l'Ukraine, très majoritairement « vide ».

Sur le spectre de cette divergence entre performatif et effectif, plusieurs types d'États déploient chacun une géographie différente, aux logiques spatiales bien distinctes. Nous pouvons esquisser quatre types idéaux d'États géographiques, assez facilement repérables.

La géopolitique focalise son attention sur ce qu'on pourrait appeler les

[4] On en trouvera un premier essai imparfait sur la carte 1 du chapitre 14, dans *L'invention du Monde* (Lévy dir., 2008).

États-institutions, dans lesquels domine la dimension performative. Ils activent naturellement divers mécanismes de la *conservation* (Poncet, 2017, chap. 46), tendant à rigidifier la carte du monde par l'institution de frontières qu'ils veulent intangibles, voire éternelles, éventuellement ancrées dans un passé immémorial et ayant vocation à perdurer *ad vitam aeternam*.

Cette figure géographique familière des États a comme antagoniste celle des *États-économies*. Leur logique est celle de l'*optimisation*[5], tenant à distance autant que possible toute idéologie spatiale. Leur géographie est à géométrie variable. Plus « liquide », elle admet des nuances qui ne font du trait cartographique net de la frontière qu'une des modalités possibles de la territorialité, relativement « molle » par endroits.

Les *États-entreprises* sont une troisième modalité de la tension entre géographie performative et géographie effective. Ils extrêmisent l'effectivité en fondant leur action spatiale sur *l'exploitation* – voire la prédation. Ils sont en général le fait d'entrepreneurs étatiques dont le positionnement idéologique va du libertarianisme radical – visant la privatisation de la chose publique – à des modes d'organisation mafieux plus ou moins institutionnalisés.

Enfin, à l'opposé sur le spectre des États géographiques, on trouvera les *États-sociétés*, assumant la performativité à un degré qui peut à certain égards n'être pas seulement l'affirmation d'un État par lui-même, mais la réalisation de la société elle-même. Et ceci dans une dimension géographique qui privilégie l'urbanité sur la territorialité, la densité sur l'étendue, associant cette quatrième géographie étatique à une notion *d'urbanisation* au sens le plus large et général du terme, vu comme le moteur essentiel de la civilisation.

Formes de géographie

L'agencement des quatre « éléments » de la géographie que nous venons de présenter – très succinctement – constitue la deuxième jambe d'une théorie générale de la géographie qui puisse sous-tendre la *Géographie universelle* que nous projetons. Les éléments ont une substance spatiale, mais pour qu'ils puissent servir à lire la réalité du monde, il faut les mettre en rapport les uns avec les autres par un système de relations, et construire pour cela un formalisme théorique.

En la matière, ce qu'il est essentiel de comprendre c'est que la forme même d'une théorie conditionne son fonctionnement comme instrument du raisonnement. Une théorie fonctionnant sur la base de dyades conceptuelles conduit à raisonner par antagonismes, et plus subtilement par tensions. Un système à triades présente l'avantage d'oppositions de biais, triangulaire : une élément du système s'oppose à la combinaison de deux autres. Un système à quatre éléments peut souvent être ra-

[5] Dans la terminologie mathématique, l'optimisation consiste à trouver une ou des solutions qui minimisent un « coût », terme qui peut être incarné au sens économique (financier) comme métaphorique (distance, durée, effort, « coût » psychologique…)

mené à un couple d'antagonismes orthogonaux l'un à l'autre, l'orthogonalité exprimant une modalité dimensionnelle de l'opposition : la vue de face est incommensurable à la vue de profil mais, prises ensemble, les deux perspectives se complètent pour décrire un visage. Mais, dans une forme alternative, chacun des quatre éléments peut aussi être opposé à une combinaison des trois autres, comme chaque sommet d'un tétraèdre régulier est opposé au centre de la face triangulaire définie par les trois autres sommets.

La théorie utilisée ici recourt quant à elle à une forme quelque peu originale, qui superpose deux anneaux concentriques, chacun porteur de quatre éléments du système – les quatre élément de la géographie, et les quatre grandes logiques du social.

E. Civilisation, circulation, production, décision.

L'anneau extérieur porte ainsi quatre concepts qui sont choisis pour figurer quatre logiques fondamentales du social : la civilisation, la circulation, la production, la décision (fig. 1b). L'inspiration nous est ici donnée par la théorie de l'histoire formulée par Robert Bonnaud (1989), qui nous amendons pour la moderniser.

Civilisation. Nous le savons, la notion de civilisation fait aujourd'hui polémique. D'aucuns y voient un terme rance du colonialisme qu'il a pu motiver. Une réduction sémantique qui passe néanmoins à côté de tout la richesse du mot, comme nous le donne à voir le *Trésor informatisé de la langue française*. Une richesse qui permet justement de saisir l'historicité des sociétés humaines sous une double perspective de points de vue orthogonaux et simultanés, autorisant des expressions telles que « civilisation primitive » – sinon, il faut choisir un sens : soit la civilisation désigne une progression, si ce n'est un progrès, soit elle désigne une organisation sociale, et les artéfacts qu'elle produit, matériels ou idéels. L'idée de civilisation saisit ainsi l'espace et le temps, localise des sociétés et les situe dans une histoire faite d'événements dont les instants définissent des avants et des après, des progrès souvent, des régressions parfois : une *géohistoricité*.

Nous avons donc malgré tout choisi le terme civilisation pour ce qu'il dit d'une logique que Bonnaud (1989, p. 313) nommait autrement, mais d'un néologisme quelque peu ésotérique : l'hommation. Autrement dit, la fabrique

de l'humain – il disait « l'homme », évidement… Pour lui, *l'hommationnisme* désigne « les soins apportés à l'homme, à la vie, à l'éducation, au loisir, aux animaux, à la terre ». Il est à la fois « associé et opposé au *circulationnisme* et au *productionnisme* » ; « la triade *hommationnisme-circulationnisme-productionnisme* constitue le premier […] l'ordre des *fondations* »[6].

La civilisation, c'est donc pour nous cette fabrique de l'humain. Qu'en est-il de la circulation et de la production, les deux autres grandes logiques suggérées par la théorie de Robert Bonnaud ?

Circulation. Pour Robert Bonnaud, le *circulationnisme* est « la priorité donnée à la circulation, aux communications, aux transports, aux déplacements, aux échanges et aux instruments des échanges, à la maîtrise de l'espace et de l'espace-temps. »[7] Il faut considérer ici le terme circulation comme une convention de langage à portée universelle, même si, par ailleurs, Joseph Morsel (2026) propose une lecture historicisée extrêmement riche du concept de circulation, et signale les dangers que l'on peut encourir à l'employer au sujet de sociétés anciennes sans prendre garde aux connotations qu'il a pu acquérir avec le temps. Mais une géographie *universelle*, comme une histoire universelle, ne peuvent qu'être conventionnalistes. Les termes qui la structurent ne sont certes pas choisis au hasard, mais dans un lexique préexistant, sélectionnant des mots dont on retient avant tout la puissance de dénotation, et pour lesquels on réduit autant que possible les connotations. Un effort qui a ses limites, mais pour lequel l'alternative est la construction d'un vocabulaire néologique dont

---

6 *Le système de l'histoire* ayant fait le choix du néologisme – sans doute désastreux stratégiquement parlant – Bonnaud nous en dit plus dans des termes que nous ne définirons pas mais qui, avec un peu d'écoute et d'imagination, parlent un peu d'eux-mêmes : « L'hommationnisme a des affinités très fortes avec le communautarisme et le physisme [c'est-à-dire moins d'affinités avec l'individualisme et le logisme], avec le biotechnisme, l'anthropisme, l'aménisme, l'animalisme, le spatiotemporalisme, le temporalisme et le materisme, avec le verticalisme, le libertisme, le permissivisme, le partagisme, l'amicitisme, le diversisme et le défensisme. L'hommationnisme se divise, au deuxième niveau, en hommationnisme hommationniste (le bien-être humain comme fin suprême), hommationnisme circulationniste (l'élevage et l'agriculture pour le marché, par exemple), hommationnisme productionniste (la formation d'une main-d'œuvre industrielle qualifiée). »

7 Dans la langue bonaldienne : « Le circulationnisme a des affinités très fortes avec l'individualisme et le logisme [et moins qu'avec le physique et le communautarisme], avec l'hylotechnisme, le spatiotemporalisme, le spatialisme, l'énergisme, le phytozoïsme, l'animalisme et l'aménisme, avec l'horizontalisme, l'amicitisme, le profondisme, l'englobisme, le libertisme, le permissivisme et l'assimilisme. Le circulationnisme se divise au deuxième niveau en circulationnisme circulationniste (le trafic pour le trafic), circulationnisme productionniste (l'importation de matières premières plutôt que de produits fabriqués, exportation de produits fabriqués plutôt que de matières premières), circulationnisme hommationniste (le tourisme, le voyage de formation et d'agrément). »

l'expérience bonnaldienne montre qu'elle n'a aucune pertinence ni efficacité dans le champ des sciences sociales. Notre parti est donc celui d'enrichir le sens de termes existants en les reprenant, plutôt que d'inventer le mot « parfait » qui ne *dira* malheureusement rien à personne.

La circulation dit donc simplement un ensemble de réalités sociales qu'on peut identifier partout et tout le temps, *par construction*. La définition « en extension » et relativement concrète que donne Bonnaud du circulationnisme, tout autant matérialiste qu'attentif à l'immatériel, convient donc assez bien pour dire en peu de mots qu'il existe, dans le monde humain, une logique fondamentale qui se rapporte au mouvement des choses, des hommes, des idées. Et souvent ensemble, soit que les choses ou les hommes portent les idées (le courrier par exemple), soit que les idées les meuvent (le tourisme).

Production. Avec les mêmes précautions mais aussi la même détermination que pour la circulation, nous pouvons reprendre, pour saisir ce que nous entendons par production, ce que dit Bonnaud du productionnisme : « Le primat du travail et de la production, de la productivité et de ce qui la sert, la maîtrise des énergies et des matériaux, la maîtrise du temps, le nombre… »[8]

Le terme production n'est pas moins chargé de sens que celui de civilisation, ni même que celui de circulation. Mais une fois encore, nous ne retiendrons que l'idée simple et conventionnelle, la dénotation : les sociétés humaines produisent, dans un sens très large et presque intransitif, quitte d'ailleurs à le faire par la prédation – modalité qui, dans d'autres glossaires[9], peut certes être vu dans un sens plus restreint, comme le contraire de la production, ou au moins une modalité viciée de celle-ci. Quoi qu'il en soit, si le social peut être saisi par le triptyque conceptuel *acteur-objet-environnement* (Dulac, 2020 ; Poncet, 2025), les modalités d'existence concrète du couple objet-environnement sont bien ce qui motive le recours à la notion de production comme logique sociale fondamentale.

---

8 Bonnaud nous dit avec *ses* mots : Le productionnisme a des affinités très fortes avec le communautarisme et le logisme (premier ordre), avec l'hylotechnisme, le substratialisme, l'énergisme, le temporalisme, le phytozoïsme, le végétalisme et le pléthisme, avec le verticalisme, l'égalitisme, le partagisme, le participisme, l'unitisme, le défensisme et le profondisme (deuxième ordre). Le productionnisme se divise, au deuxième niveau, en productionnisme productionniste (produire pour produire, travailler pour travailler, les mises au travail, le primat de industrie lourde), productionnisme circulationniste (production pour le marché, le marché mondial, production de « machines à communiquer », à circuler), productionnisme hommationniste (les industries du loisir culturel, les industries de la santé, etc.). »

9 Jacques Lévy (2021, p. 201) distingue ainsi les ressorts de la logique du système productif dans la relation société/nature entre un paradigme « néonaturaliste », caractéristique de la période « paléolithique », fondé sur la « prédation reproductive », un paradigme « agro-industriel », caractéristique de la période « néolithique », fondé sur la « production prédatrice », et un paradigme « postmatérialiste », caractéristique de la période « postlithique », fondé sur la « production reproductive ».

Décision. La nature du *système de l'histoire* bonnaldien, marqué par le structuralisme et la systémique, fait d'ailleurs peu de place à une notion développée ultérieurement à son élaboration : l'acteur. De ce fait, il nous est apparu utile d'introduire cette dimension du social via la fonction de décision. Un terme qui peut être discuté, mais qui sert surtout à faire apparaître et résumer un logique essentielle de l'acteur étatique ou urbain : décider, c'est-à-dire engager la société sur la voie de l'action assumée, autonome et stratégique, passant notamment par l'énonciation, c'est -à-dire par la performativité du discours et la compacité des discours.

La logique de la décision complète ainsi les trois autres, pour inscrire la *Géographie universelle* de notre siècle dans *la science du social* telle qu'elle a évoluée ces dernières années, faisant la part belle à l'acteur, opérateur de choix pour lui-même comme pour les autres. Des arbitrages qui se font toujours sous contrainte, et parfois très forte, au point d'avoir pu laisser penser que, dans certains cas, il n'y avait aucun choix et que l'acteur voyait son statut rétrogradé à celui d'agent, voire même jusqu'à celui d'objet. S'il est raisonnable de considérer que l'acteur est un type idéal jamais totalement réalisé, on peut alors au moins prendre aux sérieux la figure de l'agent, comme un hybride entre les bornes absolues que sont l'acteur et l'objet, plus ou moins proche de l'une ou de l'autre selon les circonstances et la nature de l'arbitrage à opérer[10]. Quoi qu'il en soit, le paradigme actuel de la science du social exige d'une *Géographie universelle* qu'elle introduise dans sa grille de lecture du monde l'idée qu'il existe des entités sociales capables d'action, et que cet agir n'est pas le simple produit d'un déterminisme systémique, fût-il complexifié par toutes sortes de rétroactions, positives ou négatives. *A minima*, les orientations générales du système, qui en déterminent le régime de fonctionnement à un moment donné et dans un lieu donné, relèvent d'une volonté holistique *décidée* par des acteurs, articulée à des actions concrètes et localisées.

F. Les régimes d'une géographie

Le mécanisme formel qui anime cette théorie de la géographie repose sur la mise en correspondance des éléments géographiques – ville, écoumène, réseaux, États – et des grandes logiques sociales – civilisation, circulation, production, décision – pour construire et doter de sens des antagonismes au prisme desquels la dimension spatiale du réel sera examinée.

Nous avons évoqué en introduction la possibilité de différentes combinaisons pour faire coïncider ces deux anneaux conceptuels. Chacune de ces combinaisons correspond peu ou prou à une manière de *faire de la géographie*. C'est-à-dire de mener des analyses sur la base d'une association singulière entre concepts plutôt qu'une autre. Un *régime*

[10] Il est possible de symétriser le schéma, en deux étapes : selon Dulac (2022), agents, institutions et organisations sont des hybrides des combinaisons acteur-objet, objet-environnement et environnement-acteur ; selon Poncet (2025), cette hybridation peut fonctionner dans les deux sens, faisant également résulter les objets de « l'hybridation » (un terme à préciser) d'agents et d'institutions, les environnements de l'hybridation d'institutions et d'organisations, et les acteurs de l'hybridation d'organisations et d'agents.

conceptuel plutôt qu'un autre. Si le lieu n'est pas ici de détailler toutes les possibilités qu'offre la forme théorique que nous avons retenue, ni de nommer chacune du nom d'un courant historique ou actuel de la géographie, on peut au moins souligner l'existence de deux grandes modalités de mise en correspondance des deux anneaux conceptuels : alignés ou décalés.

Alignement. Si l'on met en correspondance les éléments géographiques et les grandes logiques sociales, on construit une théorie de la géographie qui a pour caractéristique fondamentale de cloisonner la raison géographique, lui donnant une certaine robustesse et une rassurante simplicité. Certaines associations ont pu sembler et semblent encore relever de l'évidence. Pourtant, pour un élément donné, il suffit d'essayer les autres associations à une logique sociale et d'en imaginer les traductions concrètes pour se rendre compte qu'aucune n'est dénuée de sens. chacune traduit un régime de fonctionnement du monde, qui a pu sembler « naturel » à un moment de l'histoire de la pensée géographique, et plus encore de la pensée du social.

Par exemple, quant à la logique fondamentale des États, la décision peut paraître s'imposer. C'est en réalité privilégier la dimension politique de l'État. Un réflex qui prend tout son sens dans la France de la deuxième moitié de siècle dernier. Mais associer les États à la production est loin d'être absurde, si l'on considère le grand nombre de systèmes économiques qui, tout au long de l'histoire du monde, ont fait jouer une rôle décisif à l'État dans les processus de production – sans parler, évidement, des économies planifiées ou à l'économie très fermement dirigée ou régulée. Mais c'est encore plus simplement l'idée que le processus de production est avant tout un processus territorialisé, parcellisé et enserré dans un système mondial de frontières étatiques. Que les États soient associés aux civilisations n'est pas non plus une curiosité : c'est en réalité le schéma de pensée présidant à l'analyse historique en termes d'empires (romain, perse, etc…). Quant à associer les États à la circulation, on pense bien entendu au contrôle de celle-ci, en particulier par l'établissement et la gestion de frontières, de zones de libre échange, d'empire commerciaux, de contrôle des routes terrestres, maritimes ou aériennes, sans parler des grands empires nomades.



Fig. 3. Le paradigme « géographie de la mondialisation »

Il en va de même pour la ville, l'écoumène et les réseaux, que rien n'interdit sérieusement d'associer librement à l'une ou l'autre de quatre logiques sociales. Apparions par exemple la ville à la décision, les réseaux à la circulation, les États à la production et l'écoumène à la civilisation, et on obtient la matrice intellectuel de ce qu'on a appelé la

« géographie de la mondialisation » (fig. 3).

En particulier celle développée par le Globalization and World Cities Research Network (GaWC), qui voit les villes comme des centres de décision – d'abord économique – et définit sur cette base le degré de mondialité de chacune. Un « vision du monde » qui n'est pas sans intérêt, mais qui sous-estime les composantes symboliques du monde urbain comme ses logiques civilisationnelles et circulationnelles. Il n'est pourtant peut-être pas tout à fait raisonnable de minorer ainsi la mondialité des grandes métropoles touristiques.

On retrouve une configuration « alignée » de la pensée géographique dans un ouvrage, *Le monde : espaces et systèmes* (Durand, Lévy, Retaillé, 1993) qui, quoique n'étant pas une géographie universelle à proprement parler – il y est surtout question de l'échelle mondiale et de grands ensembles géographiques –, propose une vision du monde fondée sur une solide armature théorique élaborée par Jacques Lévy, en « quatre machines qui fabriquent le Monde » (p. 27) : un « ensemble de mondes », un « champ de force », un « réseau hiérarchisé », et une « société ». On peut sans trahir l'auteur associer chacune de ces logiques géographiques à l'écoumène, aux États, aux réseaux, et à la ville respectivement ; puis l'écoumène à la circulation, les États à la décision, les réseaux à la production et la ville à la civilisation (fig.4).



Fig. 4. Le Monde : espaces et systèmes

Cette construction théorique, on le comprend, est une détecteur particulièrement sensible des signes d'émergence d'une « société-Monde », une civilisation urbaine mondiale ; elle saisit l'économie globalisée dans sa composante réticulaire, révélant efficacement les longues et complexes chaînes de valeur de la production internationalisée ; elle module le paradigme de la « géographie de la mondialisation », par le choix d'une conception de l'écoumène façonné en priorité par toutes sortes de circulations ; elle fait enfin jouer aux États « classiques » – les États-nations – un rôle fondamentalement géopolitique fondé sur la puissance, par opposition à la géographie du politique qui se développe en deçà de ce niveau géographique (dans le monde urbain), comme au-delà (dans le Monde, avec une majuscule initiale).

Décalage. Le formalisme théorique que nous avons retenu pour une *Géographie universelle* contemporaine opte pour un décalage entre les éléments géographiques et les grandes logiques sociales.

Les secondes sont intercalées entre le premier, et réciproquement (fig. 5).



Fig. 5. Une géographie universelle pour le 21e siècle

Une première lecture de ce schéma de pensée conduit ainsi à considérer la dimension spatiale du processus de civilisation comme une combinaison entre la logique de la ville est celle de l'écoumène ; la circulation comme une hybridation de l'écoumène et des réseaux ; la production comme associant réseaux et États ; et la décision comme relevant à la fois des États et de la ville. Une lecture réciproque permet également de situer chaque élément géographique dans l'alternative entre deux logiques sociales. Alternative qui se retrouve dans celles qui sous-tendent chacun des éléments et que nous avons déjà présentées. Ainsi, la ville, prégnante ou saillante, doit, pour se *réaliser* dans des formes concrètes, conjuguer les logiques de la décision et de la civilisation (respectivement) ; l'écoumène, vertical ou horizontal, celles de la civilisation et de la circulation ; les réseaux, universels ou singuliers, celles de la circulation et de la production ; les États, effectif ou performatifs, celles de la production et de la décision.

Cette perspective sur la géographie contemporaine prend son origine dans *Le système monde*, d'Olivier Dollfus (avec la collaboration de François Durand-Dastès, Robert Ferras et Rémy Knafou), c'est à dire le livre second du premier volume de la *Géographie Universel* dirigée par Roger Brunet, *Mondes Nouveaux* (1990).

Le choix théorique de Dollfus est moins formalisé, mois systématique, plus erratique, plus littéraire dans sa forme. Mais comme promoteur de la notion d'Archipel Mégalopolitain Mondial – l'AMM –, il accorde une place déterminante à la ville et à ses différentes urbanités, y compris touristiques – thème enfin pris au sérieux grâce à la contribution de Rémy Knafou à l'ouvrage. Dollfus anticipe la mondialisation telle qu'elle se développe en cette fin des années quatre-vingt. C'est un visionnaire, et *de facto* un précurseur dans la mutation théorique de la géographie qui va advenir et que nous prolongeons et approfondissons.

Il est d'ailleurs dommage que ce « déchiffrement du monde » n'ait pas été celui adopté par Roger Brunet dans le livre premier de *Mondes nouveaux*. Lui optant plutôt pour un assemblage hétéroclites d'éléments théoriques émargeant à diverses traditions intellectuelles (marxisme, étatisme, phonétique…), mais ne donnant pas une forme très équilibrée à la théorie de la géographie qui guidera sa direction d'ouvrage tout au long de la publication de « sa » *Géographie universelle*. Si l'on voulait s'essayer à la formaliser, il faudrait sans doute exagérer le poids des États – en fait même plutôt de l'État –, qui s'occupe de

la production, de la décision, mais aussi de la civilisation, voire de la circulation, avec un très fort accent mis sur la notion très française d'aménagement du territoire (sous entendu : national). Ville et écoumène lui sont comme subordonnés en dernière instance. La ville prend en charge une bonne partie de la production, ce qui explique cette attention portée à une « dorsale européenne » excluant Paris – la fameuse « Banane bleue ». L'écoumène ne figure pas dans son texte, et semble un impensé de sa géographie. Les réseaux conservent toutefois une certaine autonomie, mais surtout du fait d'une approche très cartographique (notamment dans les chorèmes) et morphologique (maillage et treillage, structures, systémique) qui leur donne une existence matérielle et visuelle sans nécessairement leur conférer une logique propre, notamment comme acteur à part entière. Le plan par États de cette *Géographie universelle* de la fin du siècle dernier se comprend alors comme la traduction du *Déchiffrement du monde* de Brunet (1990), et témoigne d'un certain archaïsme quand *Le Système monde* de Dollfus aurait pu préfigurer un ouvrage conçu et structuré autrement, d'emblée plus moderne, visionnaire, et donc durable.

Le choix d'intercaler logiques sociales et géographiques conduit à une lecture du monde certes moins directement lisible, moins « évidente », mais aussi plus souple et moins cloisonnée. Mais plus encore, c'est un parti pris épistémologique qui assume l'idée que les objets géographiques ne sont pas la simple projection spatiale de logiques sociales fondamentales. Les unes ne sont pas réductibles aux autres, ni réciproquement. Moins statique et redondant, ce formalisme porte naturellement vers une pensée en termes de tensions plutôt que d'échos, d'harmonies ou de résonances.

Dans la perspective d'une récit linéaire du monde, qui correspond à un des modes de lecture d'une *Géographie universelle*, se pose alors la question de la manière dont on active cette théorie de la géographie, c'est-à-dire la manière dont on parcours le formalisme pour former une séquence d'objets qui, par la succession qu'elle adopte, dit elle aussi quelque chose du monde.

F. Raconter le Monde et les mondes

Par où commencer ? Dans quel sens tourner ? Ces deux questions très prosaïques sont une manière formelle de rendre explicite un choix qui ne va pas de soi, même si, justement, il n'est pas toujours complètement justifié par les conteurs du monde.

Parfois, la réponse semble d'ordre éditorial : la *Géographie universelle* statonationale dirigée par Roger Brunet commence par un volume sur la France et sur l'Europe du sud (après le volume théorique et général). On parle d'abord de là où on publie (à Paris et à Montpellier). Celle d'Élysée Reclus (1867) débute quant à elle par l'Europe méridionale, La France ne venant qu'au second volume. La raison est triple : la supériorité qu'il attribue à la civilisation européenne d'une part (en particulier morale, scientifique et technique), une forme d'ethnocentrisme géohistorique ensuite (« Dans mon long voyage à travers le monde, des rivages de la Grèce, où commence notre civilisation européenne, aux formidables monts de glace qui défendent à l'homme les abords des terres antarctiques, je ne m'astreindrai

point à un ordre absolument rigoureux », Avertissement de la première édition, page I), et le fait de disposer d'un plus grand nombre de connaissances sur cette région que sur aucune autre.

Le centrage sur la région des auteurs d'une *Géographie universelle* trouve ainsi des justifications variées, plus ou moins solidement ancrées dans un argumentaire scientifique et systématique. Mais ce que l'on pourrait conclure également c'est que la connaissance du monde est toujours située. Et internet ou Google maps n'y changent rien. L'exploration de la planète est un geste permanent, continu, qui s'opère toujours à partir d'un centre, vers des périphéries qui ne sont que mal connues par ceux à qui sont destinés autrefois les récits de voyages, plus récemment les *Géographies universelles*, et aujourd'hui les interventions des experts sur les plateaux de télévision, tentant d'expliquer à un public l'étrangeté relative des configurations sociales, culturelles, anthropologiques, économiques, politiques des contextes géographiques où se déroule l'actualité, là où les choses « ont lieu ». La moindre des choses, quand on prétend décrire le monde, est de reconnaître qu'en définitive on le connaît assez mal quand il s'agit de faire une synthèse, qui n'est jamais l'addition – de toute façon illisible, par personne – de toutes les connaissances analytiques, expertes, éparses et incommensurables sur toutes les parties et les dimensions du monde.

Partir de la ville. Nous choisissons de commencer par la ville. Notre conviction est que la ville doit désormais être pensée comme l'élément central de la géographie, de l'organisation du monde. Tout est organisée autour d'elle. Cette idée s'oppose à une autre, qui a longtemps eu cours, selon laquelle la ville arrivait en bout de course du raisonnement, comme un lieu de consommation, vivant en parasite du monde productif, notamment d'une société agraire, considérée comme première et plus « authentique »[11]. Pour décrire le monde, il suffisait de décrire des systèmes productifs primaires, à la rigueur industriels – mais de l'industrie lourde – et les villes suivaient comme l'intendance.

Notre parti pris théorique et méthodologique a pour corollaire de ne pas considérer que le monde est avant tout une collection d'États et qu'il suffirait, pour le saisir, de décrire les relations entre ces États. Cette perspective appauvrissante est ce qui pourra avoir longtemps et durablement limité la pertinence des nombre d'analyses géopolitiques.

Nous partons au contraire du principe que ce qui se passe en ville – et on verra même que l'idée de ville concerne de très petits lieux – est la réalité première des sociétés humaines : pour permettre la vie sociale, les sociétés pensent et agissent à partir du monde urbain, car c'est le contexte géographique le plus immédiat de l'expérience humaine. Cette approche repose sur un fait élémentaire : les sociétés associent

[11] Une approche que l'on trouve notamment chez Paul Vidal de la Blache, par exemple dans le passage intitulé, "Vie provençale", dans son *Tableau de la géographie de la France* (1903, p. 348 et 349).

habitat et collectivité dans des lieux qui aujourd'hui portent le nom très général de ville, embrassant néanmoins un très large éventail de réalités urbaines. C'est donc la ville qui réalise en premier lieu le peuplement, et c'est par la ville, c'est-à-dire le déploiement de l'urbain en tout lieu, que s'opère la configuration de l'écoumène. L'étude de ce processus est pour nous l'objet central de la géographie. Viennent ensuite l'écoumène, les réseaux, et *in fine* les États, ce qui *de facto* oblige à reparler des villes, à revenir à la ville.

Le Monde. Mais il faut comprendre cette séquence comme une marche. On passe d'une géographie à l'autre du fait d'un « déséquilibre avant », dont le point d'appui est une des grands logiques sociales et dont la dynamique peut être comprise comme un déséquilibre au sein de l'alternative sous-jacente de chacune des géographies (fig. 6a).



Fig. 6a. Le Monde

Explicitons : si l'on considère que la force de civilisation surpasse celle de la décision, c'est la ville saillante qui prend le dessus, déployant en tout lieu de l'écoumène les formes plus ou moins fractales de l'urbanité. Un mouvement est initié, que continue un autre déséquilibre au sein de la géographie écouménale, favorisant l'horizontalité des circulations par rapport à la verticalité des ancrages civilisationnels. L'engrenage continue alors son mouvement pour promouvoir des réseaux connectant des singularités avant d'être les agents d'une uniformisation planétaire aux prétentions universelles mais *de facto* plus souvent régionales. En bout de course, les États se spécialisent dans la fonction performative pour donner corps à une géographie culturelle et politique du monde, sans décalquer la carte de la production globalisée. Le bouclage avec la ville s'opère sur la décision, relançant le cycle sans fin des réincarnations du monde, renforçant la réalisation du Monde, avec une majuscule. C'est-à-dire une espace autonome, le plus grand, qui n'est pas la simple somme de ses parties, mais qui en chacune est présent d'une manière ou d'une autre comme activateur de valeurs et de processus mondiaux, qui ne prennent sens qu'à l'échelle mondiale.

En d'autre termes, la machine à produire de la mondialité peut être figurée par cette lecture théorique du monde, celle d'une géographie qui « tourne » dans un sens plutôt que dans l'autre.

Les mondes. Personne ne sera surpris par l'hypothèse selon laquelle il suffit de tourner dans l'autre sens (fig. 6 b) pour rendre intelligible la machine à fabriquer des mondes, sans majuscule cette fois… Et ça marche ! Partez de la ville et déséquilibrez un tant soit peu le système au profit de la décision, et vous peuplez le monde d'un semis de villes-points qui parsèment des États « effectifs », avatars politiques d'espaces économiques réels et consistants, dont

l'armature est faite de réseau unificateurs, reliant ces points selon une arborescence bien hiérarchisée (locale, infranationale, nationale, internationale, régionale, continentale, globale), et finalement découpant l'écoumène en grands ensembles civilisationnels fermement arrimés à leurs « terres », dans une verticalité qui rime avec éternité.



Fig. 6a. Les mondes

Mondialisation d'un côté, « desmondialisation » de l'autre, si l'on ose un néologisme en forme de jeu de mots, qui s'entend aussi bien comme un processus de destruction du Monde (démondialisation) que comme celui de la production des mondes qui peuplent la planète. Le premier sens est polémique, et empiriquement discutable à bien des égards. Le second est plus riche, car il permet de rendre compte de la production simultanée de la mondialité et de la localité. Ultime tension de notre théorie, celle qui oppose le Monde et les mondes affirme *de facto* que deux fonctionnements géographiques coexistent en permanence, à plusieurs échelles de temps et d'espace, mais surtout que l'historicité et la géographicité des sociétés humaines ne courent pas de concert vers un état stable et ultime, ni vers une « fin de l'histoire », ni vers une « fin de la géographie ».

On peut dire aujourd'hui que la « société-monde », si elle a semblé partiellement advenir, n'est pas tant le point d'aboutissement d'une trajectoire géohistorique des sociétés humaines qu'une modalité spatio-temporelle possible de leur existence. Il est envisageable qu'elle s'accomplisse plus encore. Il est aussi possible qu'elle reflue, au moins temporairement. La théorie géographique que nous proposons pour une *Géographie universelle du 21e siècle* se veut capable d'intégrer cette éventualité. De même que, configurée autrement, partant d'un autre élément géographique que la ville, elle dirait sans doute autre chose du monde actuel et décrirait peut-être mieux les mondes passés, mais surtout les mondes à venir. Nous faisons un choix théorique dont nous pensons qu'il est le plus adapté à l'époque. Mais une théorie, pour être universelle, doit être ouverte, et capable d'adaptations pour pouvoir prendre en compte les réalités nouvelles du monde social. Dans la science du social, le prix de l'universalité scientifique est sans doute justement qu'elle n'est jamais elle-même absolument universelle.

Géographies

Le paradigme étatiste retenu par Brunet pour l'ouvrage qu'il a dirigé induit la forme géographique que prend le découpage du monde, l'espace par lequel on commence et ceux par lesquels on poursuit. À géographie stato-nationale, *Géographie universelle* alignant des pays, celui de son éditeur et de sa langue et tête. La séquence des volumes suivants opère des groupements de pays. Parfois assez traditionnels (« Amérique Latine »), parfois épistémologiquement militants (« Les Afriques au sud du Sahara »), parfois justifiés par le désir de coller à une actualité (« Europes orientales »), parfois surprenants d'innovation lexicale (« Europe médiane » – Allemagne, « Bénélux », Suisse et Autriche), parfois purement étatique et énumérative (« Chine, Japon, Corée »)… La consistance de ces ensembles géographiques est variable, et diversement argumentée. Mais la brique de base reste l'État-nation, et il faut faire avec. Quitte à être gêné aux entournures.

Le parti que nous prenons est tout autre. Les États ne sont qu'un des éléments de la géographie. Et il ne nous paraît nécessaire de s'en servir ni pour structurer intégralement et de manière exhaustive une *Géographie universelle*, ni pour entamer le récit du monde qu'elle propose. Mais il ne s'agit pas non plus d'évacuer la logique spatiale étatique (à toutes les échelles que recouvre le terme). Notre choix est donc hybride.

D'abord une structure en quatre livres, reprenant nos quatre éléments de la géographie : sur la ville, sur l'écoumène, sur les réseaux et sur les États. Mais, dans chaque livre, nous présentons quatre géographies clés. Pour commencer, celle qui met une tension les deux « versions » de l'élément focalisant le livre : maison et cité, mondes et planète, nœuds et flux, frontière et régions. Ces deux versions reprennent chaque fois l'alternative sous-jacente à chacune des quatre géographies élémentaires. Puis, viennent les trois autres géographies, présentant des tensions géographiques clés, résultant du couplage de l'élément du livre avec l'un des trois autres (fig. 7). Autrement dit : que comprend-t-on du monde si l'on s'attache aux interférences possibles entre quatre géographes élémentaires, celle de la vile, celle de l'écoumène, celle des réseaux et celle États ? En réponse, voici donc au total seize couples de mots-clés « premiers » pour la géographie.

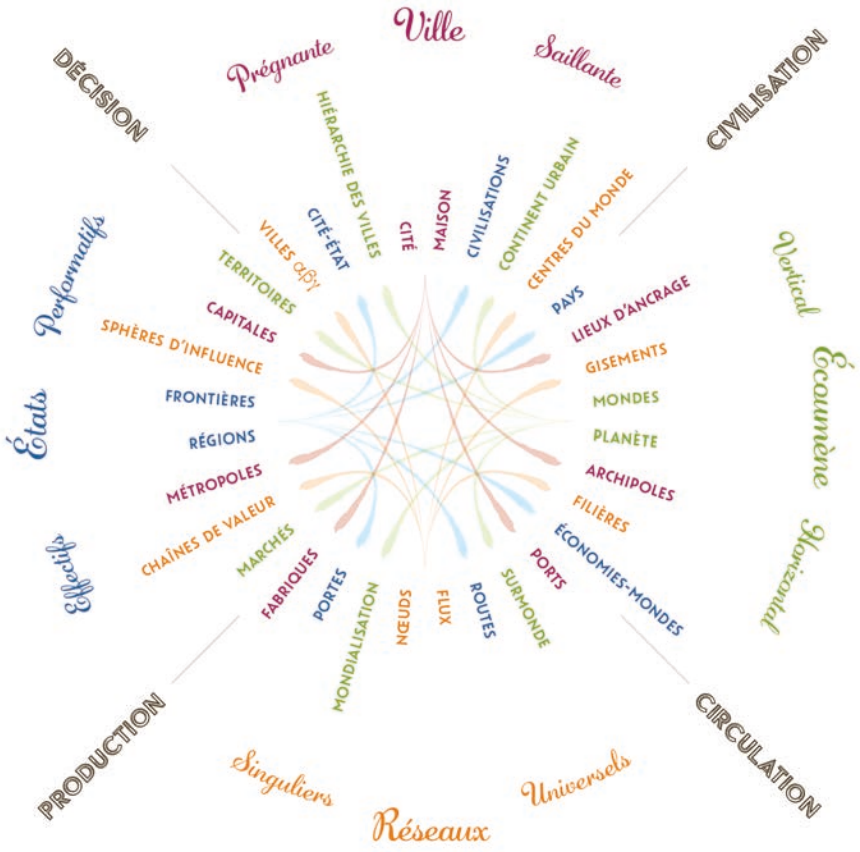


Fig. 7. Seize tensions pour une théorie de la géographie
Dans chaque géographie élémentaire, les quatre tensions sont composées chacune par les deux termes de même couleur ; ex. : maison et cité ou mondialisation et surmonde

La ville : entre décision et civilisation, prégnante et saillante

1. Maison et cité

Du point de vue du géographe, l'acte d'habiter en humain – avec celui de traverser (Bernier, 2017) – est un acte essentiel. Le terme est polysémique. Ses multiples sens sont disséminés le long d'une ligne qui relie l'habitat, dans le concret du bâtiment, à ce que certains nomme « l'habiter », c'est-à-dire la capacité à la fois collective et individuelle de l'humanité à vivre quelque part. Une organisation collective, qui trouve mille nuances et déclinaisons dans la variété de ce qu'on appelle la ville ; et dont on peut faire un principe universel.

Le *principe de la ville* articule de toutes les manières possibles les fonctions sociales les plus pénétrantes et tangibles, ce qu'incarne l'icône de la *maison*, et les idées les plus abstraites, les plus politiques, qui projettent le monde urbain dans les formes idéales de la *cité*, unifiée, apaisée, compacte, prégnante.

Face à cet objet utopique, planifié, borné, qui a souvent servi de « moule » pour penser et fabriquer la ville, il est utile de souligner que l'urbanité est aussi un trait (de caractère) individuel, et que ce sont les personnes qui portent, importent et emportent avec elles les germes de la ville, partout où ils habitent. Aujourd'hui, l'urbain n'est pas tant celui qui habite en ville que celui qui apporte son urbanité là où il s'installe, urbanisant son environnement immédiat, parfois au contact de la nature, donnant à la ville ses formes saillantes (et souvent partiellement fractales) actuelles, aux infinies ramifications et jusqu'aux plus petites et légères habitations du monde, jusqu'aux styles de peuplement les plus discontinus et discrets, mais essentiellement urbains.

2. Hiérarchies des villes et continent urbain

On pourrait définir la géographie comme une étude du monde dans laquelle on considère que les lieux sont des acteurs institutionnalisés. Comme tels, les villes suivent leur propre logique[12]. Ce sont des sortes de personnes morales qui peuplent l'espace géographique et dont l'existence, la localisation, la croissance, la mise en relation, la fusion même, voire parfois la disparition et la ruine, répondent à des grands principes de fonctionnement universels, modulés par le contexte culturel de leur application. Cette organisation suit des règles qui régissent l'existence de « villes » de taille différentes, de la mégapole au village : c'est parce qu'il y a des grandes villes qu'il y en a aussi des petites.

Cette interdépendance des villes entre elles fonctionne à deux échelons géographiques. D'une manière générale, on identifie sans mal à peu près partout sur la planète des « systèmes urbains » régionaux, qui forment des ensembles cohérents et constituent l'armature urbaine hiérarchisée de « bassins de vie », de régions économiques, de provinces excentrées ou isolées, d'États. Mais en

12 Dans *La logique des villes,* Paul Claval en avait saisit la réalité dès 1982.

élargissant la focale et en intégrant dans ces systèmes tout ce qui appartient un tant soit peu au monde urbain, de la maison de vacances isolées au métropoles de classe mondiale, de proche en proche ce qui apparaissait comme des réseaux – des points reliés entre eux – ressemble en fait à un immense *continent urbain*, à une nappe urbaine, trouée ici où là par quelques enclaves inhabités (très haute montagne, déserts), échancrée sur ses bords par la forme des terres émergée, presque d'un seul tenant mais, au bout du compte, un ensemble pensable comme continu, gradué, nuancé, unifié et unique, regroupant l'essentiel de l'humanité.

3. Villes alpha et centres du monde

Si le monde des villes est en quelque sorte l'environnement naturel des sociétés humaines, il connaît en son sein d'importantes variations quant à la centralité de ses lieux. Saisir cet aspect du monde urbain c'est tenter de découvrir les centres des mondes. Ce pluriel souligne le paradoxe de la situation : le nombril du monde, l'Omphalos (ὀμφαλός) comme disaient les anciens, n'existe pas. D'emblée ce qui fait centre dans le monde le fait en actionnant préférentiellement une logique parmi deux possibles : se situer au centre géométrique d'un réseau d'échelle mondiale et régner sur celui-ci par le truchement de relations hiérarchisées[13], ou bien au contraire échapper à cette géométrie et occuper le foyer d'une civilisation ancienne ou actuelle, centre de référence pour une communauté, même en périphérie du monde. New-York ou La Mecque. Dans le premier cas, la centralité peut être à ce point réticulaire qu'elle ne concerne qu'un quartier d'une métropole, comme le quartier de la Défense en banlieue parisienne. Dans le second cas, innombrables sont les berceaux de diverses cultures (Rome, Mexico, Angkor…), en général ancrés à une ville moderne et souvent secondaire mais réactivant toutes les couches empilées de l'histoire urbaine d'une région du monde : le jeu d'équilibriste consiste à maintenir une singularité forte, source d'une forte attractivité culturelle (touristique notamment, souvent mythique, imaginaire, voire simplement imaginée), et éviter la banalisation fonctionnelle que signifierait l'intégration dans le grand réseau universel des villes. Il s'agit de se faire reconnaître comme capitale de ceci ou de cela. La centralité dans le monde n'est paradoxalement pas unique mais existe au travers de la tension entre des centres d'un monde universel et les centres de mondes singuliers.

4. Civilisations et cités-États.

Le monde des humains se comprend mieux aujourd'hui en y entrant par la ville. Le continent urbain mondial est traversé par des forces d'organisation à

[13] Cf. le travail de recherche du GaWC, qui hiérarchise les villes du monde de α++ à γ- puis « High Sufficiency » et « Sufficiency » ; Taylor, 2004.

plusieurs échelles, dont le spectre est borné dans l'infiniment grand par des *civilisations*[14] et dans l'infiniment petit par des *cités-États*. Ces deux figures géographiques[15] sont en réalité les manières opposées d'ancrer au sol le continent urbain, de lui conférer sa géographie singulière. D'un côté, d'immenses ensembles organisés autour de villes en réseau montrent une certaine homogénéité sur deux plans : l'insertion dans un milieu et la situation par rapport à un environnement, tous deux à la fois humain et naturel. Là où les civilisations sont en contact direct, elles se distinguent aussi par les configurations des voisinages qu'elles dessinent. Elles colorent en quelque sorte la carte des densités[16] (fig. 8).

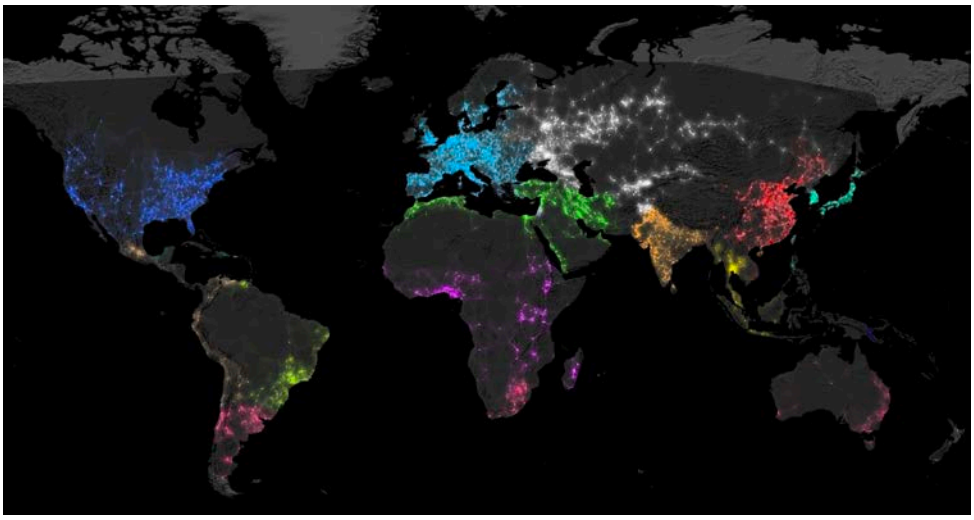


Fig. 8. Essai pour une carte possible des civilisations, sur un fond de carte du monde urbain.

14 Civilisation : ici, dénombrable, dimension spatio-temporelle d'une culture ; indénombrable, cadre social de fabrication des hommes, assimilable ici au concept d'hommation de Robert Bonnaud (1989), *cf. supra*. D'autres définitions convergent et méritent l'attention, notamment celle de Toynbee (1996).

15 Insistons ici sur leur nature géographique et non anthropologique.

16 La carte de la figure 8 recours à un fond essentiellement composé des « tâches urbaines » des grandes agglomérations de la planète, « territorialisé » par une technique originale qui consiste à dessiner à partir de ce semis de villes ma triangulation de Delaunay correspondante, puis de teinter chaque triangle en fonction de sa superficie, d'une couleur d'autant plus intense que cette superficie est faible. Cette méthode, qui produit un effet visuel macroscopique saisissant, mesure en quelque sorte localement un degré de proximité du monde urbain.

Mais en leur sein, un autre processus d'ancrage opère dans des lieux au contraire extrêmement compacts, des isolats urbains dont les raisons d'exister se trouvent dans la capacité à servir d'intermédiaire entre leur environnement immédiat – avec lequel ils maintiennent une distance – et le reste du monde. Singapour, Dubai, Abu Dhabi, mais aussi encore New York, Paris, Londres : des villes qui sont chacune un quasi-État, sur bien des plans en décalage par rapport à leur voisinage. Ce sont elles qui donnent ses impulsions au monde urbain, dont l'écho se répercute jusqu'aux confins des civilisations du continent monde.

L'écoumène : entre civilisation et circulation, le vertical et l'horizontal

5. Planète et monde(s)

L'usage du mot « planète » pour parler du monde tend à faire oublier une de ses caractéristiques essentielles : il a une géographie. Il n'est pas uniforme mais doté de *lieux,* différents les uns des autres, à toutes les échelles d'analyse, et de deux manières : ils ne « contiennent » pas tous la même chose et ils sont situés quelque part, ce qui définit une plus ou moins grande proximité entre les différences. Bref : il existe une carte du monde, une carte de l'écoumène[17].

Ainsi, la crise *éco*logique est une crise *éco*uménologique. Elle fait de l'horizontalité de l'écoumène – les relations entre ses lieux ; les situations – à la fois la source du problème (la mondialisation, la mobilité, etc.) et sa solution (Gaïa, le GIEC et l'action environnementale collective et mondiale). Et, symétriquement, la verticalité de l'écoumène – les relations entre un lieu et l'endroit qu'il occupe ; les positions – porte à la fois les incarnations du problème et de sa solution : s'il faut soulager la planète, c'est aussi qu'il faut, ici, sauver la nature d'ici, sauvetage dont le moyen privilégié est le retrait, le repli de l'écoumène sur d'autres positions.

Pour autant, c'est toute la logique du peuplement humain qui est soumise à la tension entre le vertical et l'horizontal, entre la nécessité parfois absolue de localisations singulières, au mètre près pourrait-on dire, et la possibilité de relativiser cet impératif par la mise en relation des lieux, la circulation des personnes, des objets, des ressources. Ce qui fait que le monde est intégralement peuplé, quoique de manière plus ou moins lourde et ferme, c'est justement que le peuplement ne se limite pas aux milieux les plus favorables, mais que *l'Homme a littéralement envahi la planète* en organisant l'interdépendance des lieux du peuplement pour s'affranchir partiellement des contingences locales. Et ce jusqu'au point ultime où ces lieux limites sont eux-mêmes des milieux favorables et attractifs (ex : La Rinconada, au Pérou).

[17] À notre sens, de ce concept on trouve la théorie la plus développée chez Augustin Berque (2000).

6. « Archipoles » et lieux d'ancrage

À quoi servent les villes pour le peuplement ? À établir une connexion entre une population et un environnement « vertical » ; à étendre ou moduler l'écoumène considéré comme un tout organique, en établissant des liens d'interdépendance horizontaux. La participation plus ou moins forte des villes à ces deux logiques définit par ailleurs des zones de force et de faiblesse dans le monde urbain, une géographie graduée par l'intensité de l'urbanité, collective comme individuelle.

On peut alors se poser la question de l'autonomie de l'archipel urbain mondial par rapport à l'environnement des villes qui le composent. La vision classique d'une géographie déjà ancienne fait des villes les centres de régions qui constituent en quelque sorte leurs arrière-pays. Mais aujourd'hui, l'arrière-pays de nombre de villes, c'est leur avant-pays, composé des autres villes du réseau auquel elles appartiennent. Un néologisme évoque cette configuration : l'archipole[18] mondial et ses composantes. Il tend à se suffire à lui-même, mais il doit aussi entretenir des relations d'utilité avec une géographie plus « terre-à-terre », qui prend beaucoup de place, contrairement aux villes qui concentrent, celle de la production agricole, ou qui n'a pas lieu n'importe où, celle de l'extraction des matières premières et pour une part celle de la production énergétique. Mais si ces lieux ont pu déterminer la localisation des noyaux de peuplement anciens, c'est l'attractivité des villes en tant que milieu qui a ensuite renforcé cette première géographie, puis l'a étendue, et qui explique la géographie du monde urbain actuel.

7. Gisements et filières

À l'échelle du globe, les gisements de matières premières n'existent que là où l'espace n'est pas valorisé autrement. Car si, pour une société, disposer d'un accès à une matière première peut-être un avantage sur le papier (de la carte), il doit être comparé à des avantages éventuellement encore plus grands qui se localiseraient au même endroit ; une grande ville mondialisées par exemple[19]. On comprend mieux cet arbitrage quand l'on constate que les gisements ne sont presque jamais exploités jusqu'au bout : arrive un moment où l'exploitation est difficile, peu rentable au prix de marché de la ressource, et où il est préférable soit d'abandonner le site, soit de développer, sur la base de la ville minière existante, une ville plus diversifiée et généraliste[20].

On comprend alors que la verticalité géographique d'un peuplement comme enchaîné aux gisements de ressources s'articule étroitement avec l'horizontalité des relations entre les lieux d'exploitation, de transformation, de production (industrielle), de consommation. Les objets matériels qui peuplent notre

---

18 Une ville en archipel. Mot mêlant *archipel* et *polis* (ville). Poncet et Tobelem (2015), Poncet (2017)

19 Par le jeu du problème inverse, on peut faire de cela un indicateur du degré de mondialisation d'une ville.

20 Comme le disait avec malice un ministre saoudien du pétrole : « l'âge de pierre ne s'est pas achevé par manque de pierres, l'âge du pétrole ne s'achèvera pas par manque de pétrole ».

monde sont ainsi le résultat d'une *politique de la matière* qui se traduit dans une géographie très humaine, capable *d'inventer* ses ressources[21]. Et la question de l'opportunité de l'exploitation est transposable à toutes les ressources localisées, comme on le voit dans la violence des débats politiques autour de la filière nucléaire de production électrique : si la dimension verticale ne repose pas essentiellement sur une ressource au lieu de la centrale, mais produit même un « gisement d'emplois », c'est toute la dimension horizontale qui est interrogée, de la sécurisation des approvisionnements en uranium en provenance de pays « à risques » au devenir des déchets nucléaires, leur transport, leur retraitement, et leur enfouissent, convoquant alors une autre verticalité, dans un ailleurs aux marges de l'écoumène.

8. Économies-mondes et pays

Le peuplement de la planète n'est pas un long fleuve tranquille. Si, depuis des millénaires, il suit son cours, et même dès les origines le cours des grands fleuves, la dynamique du peuplement est modulée par le découpage de l'écoumène en *pays*, chacun reflétant le pouvoir sur l'espace terrestre d'un État plus ou moins affirmé, de la moindre des communautés politiquement organisée aux immenses organisation multi-étatiques régionales en passant par les grands empires de l'histoire mondiale. Le peuplement ne coule donc pas simplement le long des fleuves, mais son cours est tronçonné en propriétés d'États qui, plus généralement, compartimentent l'espace et entravent les grands mouvements de population (*Völkerwanderung*, grandes invasions, migrants, circulations et norias). C'est la tension entre *pays* et *économies-mondes* qui traverse ainsi l'écoumène pour ce qui relève de sa gestion par les États, se partageant d*e facto* la régulation de son extension, ou de sa régression. Ils le font soit en contrôlant exhaustivement un espace, le territoire d'une société, soit en s'offrant l'accès à des lieux d'intérêt par la conquête, la colonisation ou toute forme de domination, œuvrant à la manière d'entrepreneurs spatiaux, sans forcément viser un objectif d'intégration sociale mais *a minima* la circulation et le drainage des ressources.

L'affirmation d'un droit de propriété sur des portions de l'écoumène par des États très portés sur le contrôle des populations se heurte aux réalités de la géographie productive et commerciale, sorte de « réalité du terrain » avec laquelle ils doivent composer. Certains en font une force, jouant la carte de la coopération interétatique pour former une zone relativement homogène et autonome, un monde partageant une même économie, une économie-monde (Braudel, 1967). Un puzzle territorial étrange, dont les pièces sont non seulement juxtaposées mais aussi enchâssées les unes dans les autres ou partiellement superposées.

[21] C'est, dans le fond, le fil conducteur de la synthèse géohistorique mondiale proposée par Christian Grataloup (2023).

Les réseaux : entre circulation et production, l'universel et le singulier

9. Nœuds et flux

Chacun de nous a le monde à ses pieds. Tous les jours nous manipulons, regardons, utilisons, rencontrons des objets, des individus ou des idées qui ne sont pas du cru. L'idée même de « local » repose sur une convention. Plus nous restreignons notre idée de l'espace local, plus probable est le fait que ceux que l'on y trouve viennent d'ailleurs. Et inversement, si nous étendons le local, la part d'exotisme qu'il contient diminue, et l'idée même de localité s'étiole. En réalité, la géographie du quotidien place les individus au point de focalisation d'un ensemble de flux matériels et immatériels. Chacun d'entre nous est un lieu du monde, et tous les lieux du monde sont d'une manière ou d'une autre reliés à tous les autres, et en tirent la possibilité et les conditions de leur existence.

Décrire le monde suppose de prendre au sérieux cette interdépendance (Castels, 1998) et d'en décrire la géographie. Là intervient une subtilité : tous les lieux du monde ne sont pas directement reliés les uns aux autres. Si le monde est un réseau, c'est une réseau hiérarchisé, dans lesquels certains nœuds concentrent et redistribuent les flux matériels, financiers, d'idées, de pouvoir, d'information. D'autres nœuds sont des sources massives de flux. Et, entre certains nœuds importants, des axes privilégiés rassemblent les flux. Cet aspect hiérarchique du réseau mondial se double de trois autres logiques qui concourent à façonner sa géographie particulière : a) il est nécessaire d'intégrer au monde des lieux qui ne sont pas interchangeables et qui constituent des *biens situés,* des singularités géographiques – en fait, tous les lieux le sont plus ou moins, du simple fait de leur localisation absolue ; b) coexistent des flux matériels et pondéreux, qui doivent circuler en surface dans un réseau de proche en proche, et des flux immatériels ou légers qui peuvent s'affranchir des conditions de transport de surface ; c) enfin, l'espace dans lequel se développe le réseau a une géométrie bien spécifique, celle d'une sphère, c'est à une dire une surface courbe qui n'a pas de bords. Le défi du Réseau : unifier et standardiser un ensemble de lieux singuliers et complémentaires qui doivent le rester.

10. Ports et fabriques

Le *Réseau*, cette machinerie mondiale qui connecte entre eux les lieux distants – et non seulement voisins –, prend appui sur le monde urbain, intégrant ses différentes parties selon une hiérarchie *de liens et de lieux*, se jouant souvent des voisinages immédiats. Cette organisation de la planète urbaine définit deux archétypes de « villes idéales » : les ports et les fabriques. Chaque ville réelle est un mélange de ces deux fonctions, de production et de circulation. Certaines sont des épures, le villes portuaires et les villes industrielles. Ces archétypes sont en fait la réponse à deux logiques qui permettent au Réseau d'exister : l'universalité, qui concerne les moyens de l'échange dans le Réseau, et la singularité, qui caractérise l'apport propre de chacun des lieux au monde. Faire circu-

ler et produire sont des processus qui ne requièrent pas le même type de ville.

On trouve ainsi dans le monde urbain des lieux qu'un anthropologue a qualifié de « non-lieux » (Augé, 1992), désignant les lieux de transits, les lieux universels, les aéroports notamment – une sorte de port. Et on trouve aussi ce que le même anthropologue leur oppose, les lieux « véritables », les lieux « anthropologique », les lieux de l'identité, de l'ancrage culturel, du patrimoine, de la singularité : ici les fabriques. Il faut explorer ces deux aspects de la ville pour montrer que les ports ne sont pas tant dénués d'intérêt ni « artificiels », que souvent les lieux de la culture ne sont pas si authentiques qu'ils en ont l'air, et que l'un comme l'autre se complètent pour permettre aux villes d'entretenir de bonnes relations avec le monde.

11. Mondialisation et « surmonde »

Il y a deux manières de considérer la circulation des humains, des objets et des idées dans le monde : soit au travers de liens établis entre des « points fixes », des espaces de production et de consommation bien définis, c'est l'idée bien connue de la « mondialisation » ; soit comme un monde en soi, une fraction de l'humanité en perpétuel mouvement, dont la raison d'être n'est pas de relier mais de bouger, dont la nature est d'être mobile, d'être des mobiles, ce que nous nommons le « surmonde ». Le tourisme porte l'étendard de ce mouvement historique, comme d'autres phénomènes, plus anciens mais aussi plus récents, tels que le développement d'internet[22] (s.l.). Ces espaces normés fonctionnent ainsi comme un surmoi pour les habitants des lieux du monde, qui dans leur manière d'interagir avec leurs cohabitants voient leur singularité (leur idiosyncrasie) en partie bridée, leur personnalité géographique ne pouvant s'affirmer que dans les limites qu'imposent ces géographies, par nature globales, et qui s'incarnent dans des lieux qui réalisent *de facto* la mondialité[23].

Face à ces réalisations d'un monde global, notamment via ces lieux emblématiques de la *circulation* – un des deux pôles qui définit l'écoumène avec la civilisation –, la mondialisation articule quant à elle des singularités, que le réseau relie pour faire jouer leur complémentarité. Mais ce faisant elle encourage leur développement, voire leur évolution.

12. Portes et routes

Les deux pôles qui engendrent la réticulation du monde, circuler et produire, sont des fonctions sociales qui ne laissent pas indifférents les États, et sur lesquelles ces derniers sont prompts à vouloir exercer leur pouvoir de contrôle. Dans le contexte géographique du Réseau, ce pouvoir prend la forme d'une maîtrise des *portes* et des *routes*. Le contrôle des routes terrestres est un

[22] Nous évoquons ici simplement tous les systèmes actuels de communication ; internet, téléphone, « réseaux sociaux », chaînes et comptes, etc. théorisés en géographe par Boris Beaude (2012)

[23] À l'instar de ce que le duo d'artistes Stéphane Degoutin et Gwenola Wagon (2018) on appelé « l'aéroport international », c'est-à-dire un espace unique composé de tous les aéroports et de toutes les cabines des avions qui les lient.

enjeu croissant pour les États : la route permet le contrôle du territoire, mais c'est aussi l'existence d'une unité territoriale étatique qui permet d'atteindre une certain degré de mutualisation des ressources pour construire des infrastructures routières[24]. La route – terrestre, aérienne, maritime ou immatérielle – est plus qu'un support de déplacement, c'est l'incarnation d'une unité politique[25].

Les portes évoquent métaphoriquement tous les dispositifs spatiaux qui permettent de réguler la circulation entre les États. Ce sont les points de contact entre les États, qui dessinent une géographie de la communication entre les compartiments de l'écoumène que sont les pays du monde. Mais cette géographie n'est pas faite de portes toutes grandes ouvertes. Si, dans certaines parties du globe, la libre circulation des personnes entre les États est garantie, à l'échelle du monde une myriade de règles bilatérales régit le degré d'ouverture des portes entre chaque État[26]. En contrôlant le mécanisme d'ouverture des portes, les États limitent la *liquidité spatiale* (Poncet, 2017) du monde et conforment la géographie des migrations internationales[27]. Plus généralement, le découpage du monde en États module la géographie des circulations de toute nature à la surface du globe.

Les États : entre production et décision, l'effectif et le performatif

13. Frontières et régions

Les deux guerres mondiales ont fait avancer une cause qui semble légitime à première vue : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais personne ne dit quels sont ces peuples. Wilson invoque en 1918 « l'évidence ». La Charte des Nations unies entérine le

24 Malgré le rêve libertarien, dans la pratique les routes publiques ne sont pas financées par leurs seuls usagers en proportion de l'usage qu'en fait chacun d'eux.

25 C'est en partie sous cette perspective qu'on peut lire l'actuel développement fulgurant des « routes de la soie » (Belt and Road Initiative) reliant la Chine à l'Europe, mais aussi de l'entrelacs de routes et voies ferrées qui s'y greffent, y compris sur des trajets méridiens et bientôt polaires.

26 Nécessité ou non de visa, accords spécifiques, durée de séjour et nombre d'entrées autorisées, pour le tourisme, pour les affaires, règlementation du séjour pour la migration, accueil des réfugiés et des demandeur d'asile, etc. cf. le site *Travelscope*, https://www.markus-lerner.com/travelscope/

27 Si bien qu'une équipe d'experts a pu établir un classement des nationalités les plus avantageuses pour voyager – les passeports qui permettent de passer le plus de frontières –, mais aussi pour s'établir, pour ceux des habitants de la planète qui pourraient s'offrir le luxe ou se voir contraints de choisir sur catalogue une nouvelle adresse. Une démarche qui est celle d'une part de ceux que les Européens nomment les « migrants ». https://www.-markuslerner.com/travelscope/

principe et ouvre la voie à la décolonisation. La France pose une limite : pas de revendication infra-nationale. En 2022, la Russie envahie l'Ukraine, pour la libérer, dit-elle. En un siècle, le découpage du monde a beaucoup évolué, dans le sens d'un morcellement croissant, donnant l'impression d'une adéquation croissante entre les peuples et leurs frontières. La reprise récente des guerres de conquête par des entrepreneurs géopolitiques dans des *intermondes* en roue libre heurte de plein fouet l'idée qui semblait définitive selon laquelle le découpage du monde était dès lors optimal : chaque peuple avait son État, les frontières étaient désormais des objets intangibles qu'il était inenvisageable de prétendre modifier sous aucun prétexte.

Or, le découpage géopolitique du monde reste soumis à une tension entre la délimitation performative par des frontières, qui n'existent que sur le papier de la carte et sont le moyen d'existence fondamental des États, et la réalité des ensembles régionaux fonctionnels, déterminés par les pratiques économiques et culturelles du quotidien à toutes les échelles, des quartiers de ville aux grandes unions économiques continentales (Durand, Lévy, Retaillé, 1993). Cette architecture en régions « molles », les États ne les ignorent pas, mais ils tendent aussi à les rigidifier en leur donnant des frontières. Mais les frontières ont un effet beaucoup plus déterminant sur la géographie du monde : elles créent des régions, elles fabriquent des cultures. Si elles entérinent ici un état stable de la réalité géographique des sociétés, ailleurs elles construisent une géographie, parfois avec les pertes et le fracas de la guerre.

14. Marchés et territoires

Les États du monde existent par la maîtrise de leurs frontières, dont ils doivent optimiser la pertinence fonctionnelle dans leur contextes régionaux, mais ils ont aussi un « contenu », articulant territoire et marché, et penchant pour l'un ou pour l'autre[28]. D'abord des espaces politiques unifiées d'une côté, ou d'abord des espaces économiques aux degrés d'intégration variés de l'autre. Pour certains le gigantisme de leur territoire est un handicap, mais une profondeur stratégique enviable pour d'autres ; quand pour d'autres encore la petitesse de leur base territoriale rime avec l'importance de leur réseaux commerciaux et d'influence sur la planète entière. À l'occasion du Brexit, le grand marché européen européen a pu être vu comme trop territorial par des Britanniques séduits par le projet de « Global Britain » et de « Singapour sur Tamise », alors que des pro-Européens adressent à l'Union européenne le reproche inverse : ne pas être assez politique, n'être qu'une union commerciale, ne pas être les Etats-Unis d'Europe, ne pas être l'Europe, tout simplement.

Si la question du « faire État » se pose à l'échelle des États onusiens, elle existe à des échelons locaux, régionaux, nationaux, continentaux, mais aussi mondiaux. Quoique le monde n'ait pas de frontières extérieures, il n'en demeure pas moins soumis au même problème : si un État mondial devait voir le jour, il faudrait qu'il trouve un équilibre entre les registres de la décision et de la production, entre le territoire et le marché. Raison pour laquelle l'ONU n'est pas l'État mondial, et en est loin.

28 Une tension déjà explorée par Olivier Dollfus (1990).

15. Chaînes de valeur et sphères d'influence

Dans un monde sans différence entre les territoires, les chaines de valeurs seraient courtes, locales, et les échanges internationaux faibles, voire nuls. À la limite, les nations seraient l'unité spatiale qui contient les chaînes de valeur et marquent la limite du commerce. Or, il existe une « planète transactionnelle » (Vilaça, 2008) ; et il y a des différences de développement. Les chaînes de valeurs sont mondialisées parce que les logiques de la différenciation, qui motive l'échange, le sont aussi. C'est un poncif : les autochtones ne faisaient « rien » de leur pétrole jusqu'à ce que les Occidentaux inventent des moyens de s'en servir et par conséquent le convoitent. On peut donc comprendre les chaînes de valeur comme des objets géographiques réticulaires qui sont en tension avec un autre objet, réticulaire dans un autre sens : les sphères d'influence, objets qui structurent géographiquement les rapports culturels, linguistiques, religieux, politiques, militaires, etc. Dans cette perspective sur les sphères d'influence[29], il faut saisir celles-ci dans une vision générale et comptabiliser leurs superpositions et leurs intrications.

Il existe une tentation de ne retenir que la partie influencée, de manière univoque, recherchant des schémas simples d'exclusion réciproque des influences (près carrés, Françafrique, Chinafrique etc). Mais, en réalité, les zones « émettrices » des sphères s'influencent réciproquement, voire s'interpénètres : le monde européen et les Etats-Unis, centres de leur sphère respective, s'influencent réciproquement, selon des géographies d'ailleurs distinctes, de manière saillante ou prégnante. Ensemble, ils forment l'Occident, qui a aussi sa propre sphère d'influence : le monde.

Les sphères d'influence contiennent donc à la fois des projections hégémoniques mais aussi les centres « projecteurs », et il ne faut pas négliger leurs zones de superposition. Les chaînes de valeurs configurent et portent alors matériellement l'influence.

16. Capitales et métropoles

La ville se conjugue avec les États, soit comme lieu de production, soit comme lieu de décision. Avec en ligne de mire deux types de pouvoirs : économique ou politique. Les formes urbaines qui en résultent peuvent être différentes, plus ou moins dissociées, jusqu'à la séparation radicale et la création de capitales politiques (Washington, Brasília, Canberra, Abuja, Naypyidaw, Nusantara…), de villes dont la raison d'être est exclusivement la décision. À l'autre bout du spectre, la ville accumule la richesse matérielle, la ville produit tout, mais elle croît sans règles ni limites, jusqu'à des situations où plus aucune décision n'a de prise sur une dynamique d'auto-engendrement anarchique. Car la dimension décisionnelle est aussi la dimension politique, le contrôle de la croissance et donc l'urbanisme, c'est-à-dire aussi la dimension *performative*, qui définit la ville non seulement *a posteriori* par ses *spatialités*

[29] Le terme veut signifier une géographie plus complexe que celle associée à la notion d'aire d'influence, qui privilégie quant à elle une vision cartographique et donc plane et partitionnelle du monde de l'influence.

effectives (les pratiques citadines), mais aussi par la planification *a priori* de *l'espace* urbain, qui se veut l'œuvre du pouvoir (Dumont, 2008).

Le stade mégapolitain constitue l'aboutissement d'un processus où le milieu de vie de la société est entièrement ordonné par la logique urbaine. Si les métropoles sont encore performatives, les mégapoles presque plus. La question de l'habitabilité se pose pour les deux extrêmes du spectre ; tant les capitales politiques que les mégapoles sont pour certains « inhabitables ». Les premières sont confortables mais mortes, les secondes sont invivables au quotidien et accumulent les effets délétères entravant leur efficacité.

Si le gigantisme des mégapoles mondiales fascinait il y a quelques années, le regard porté aujourd'hui sur les très grandes villes est plus circonspect, et beaucoup de leurs citadins souhaitent rejoindre des villes « à taille humaine », c'est-à-dire leur garantissant un meilleur accès à l'offre urbaine. Mais quitter les centres du monde n'est pas à la portée de tout le monde, et certains d'entre eux s'apparentent parfois à des prisons à ciel ouvert, à l'opposé de la ville idéale pensée et planifiée par des urbanistes bien intentionnés : l'enfer urbain est pavé de bonnes intentions urbanistiques.

Conclusion

Nous avons commencé ce voyage par la ville et nous l'y terminons. De sa source à son embouchure, nous avons traversé les paysages cognitifs et conceptuels du fleuve de la pensée géographique, selon *une manière parmi d'autres* de se la représenter. Comme un ensemble dénombrable de tensions, chacune prenant en charge un des arbitrages qui conditionnent la manière donc l'humain en société existe *en espace*.

C'est là un formalisme, c'est aussi une convention, mais c'est encore un programme scientifique. Car ce jeu de tensions est selon nous une voie possible pour concevoir l'architecture éditoriale, l'armature théorique, et écrire une nouvelle *Géographie universelle*[30] aujourd'hui. Ce serait une manière de lui conférer une intelligence géographique[31] en cohérence avec son temps. Ce sont les mots de la géographie actuelle, mais les plus importants.

Paris et Bangkok, mai 2026.

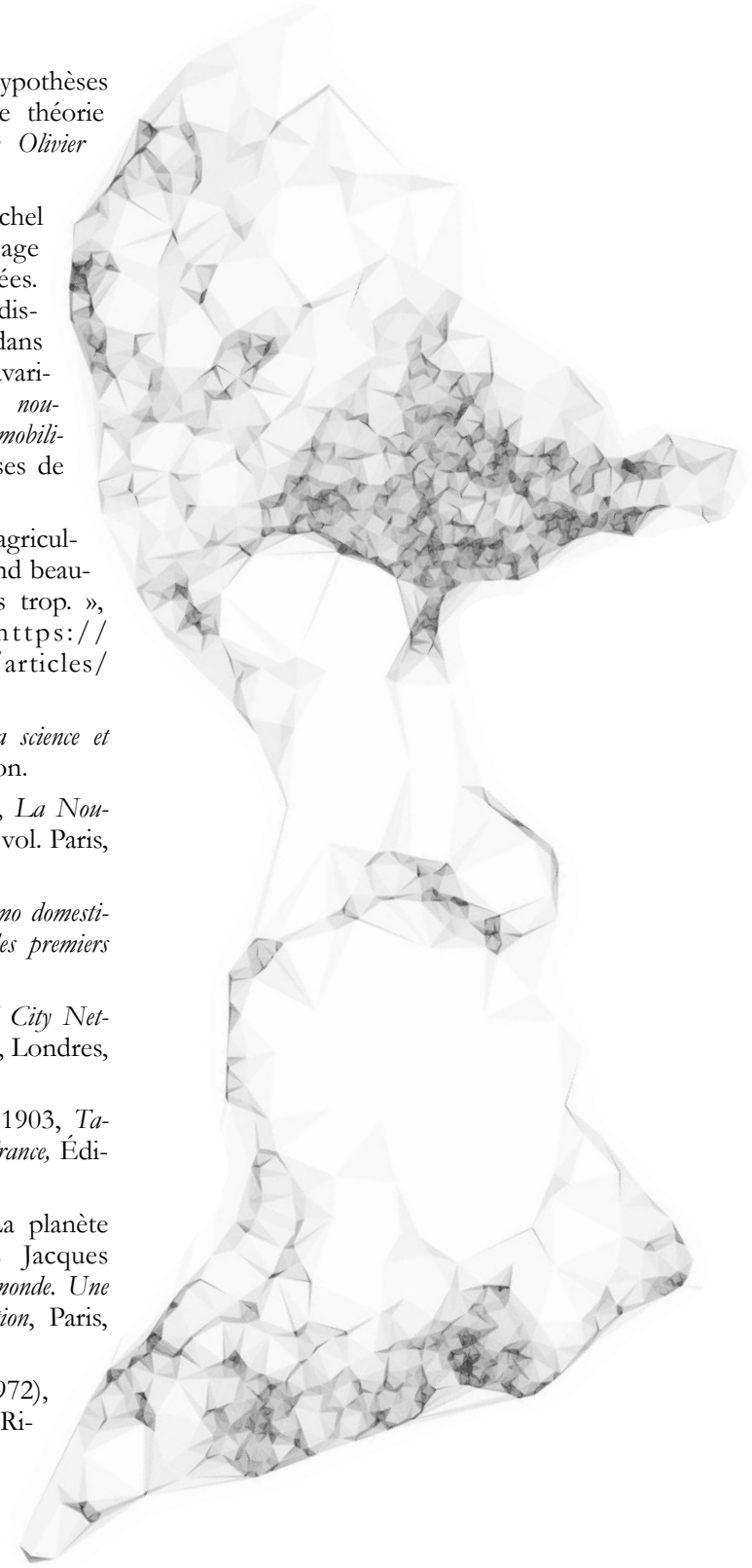
[30] La plus inspirante reste selon nous la *Géographie universelle* d'Elysée Reclus, publiée à partir de 1876.

[31] L'expression est le pendant de l'*intelligence spatiale* (Poncet, 2017), dont la théorie décrit quant à elle les logiques de la dimension spatiale du social en général – une spatiologie.

Bibliographie des références citées

1. Marc Augé, 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
2. Boris Beaude, 2012, *Internet, changer l'espace, changer la société*, Limoges, FYP éditions.
3. Xavier Bernier, 2014, *Traverser. Essai sur les figures spatiales d'un défi social (HDR).*
4. Augustin Berque, 2000, *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
5. Robert Bonnaud, 1989, *Le système de l'histoire*, Paris, Fayard.
6. Fernand Braudel, 1967, *Civilisation matérielle et capitalisme (XVe-XVIIIe siècle)*, t. III, *Le Temps du monde*, Paris, Armand Colin.
7. Roger Brunet, 1990, « Le déchiffrement du Monde », dans Roger Brunet, Olivier Dollfus, *Géographie universelle*, t. I : *Mondes nouveaux*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus.
8. Roger Brunet (dir), 1990-1996, *Géographie universelle*, 10 vol., Paris/ Montpellier, Hachette/Belin/GIP-RECLUS.
9. Manuel Castells, 1998, *L'ère de l'information*, t. I, *La société en réseaux*, Paris, Fayard.
10. Paul Claval, 1982, *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, Paris, LITEC.
11. Stéphane Degoutin, 2018, Gwenola Wagon, *Psychanalyse de l'aéroport international*, 369 Éditions.
12. Olivier Dollfus, 1990, « Le système-monde », dans Roger Brunet, Olivier Dollfus, *Géographie universelle*, t. I : *Mondes nouveaux*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus.
13. Marc Dumont, 2008, « La mondialisation de l'urbain », dans Jacques Lévy (dir), *L'invention du monde. Une géographie de la Mondialisation*, Paris, Sciences Po.
14. Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy, Denis Retaillé, 1993, *Le monde : espaces et systèmes*, Paris, Presses de la FNSP / Dalloz.
15. François Durand-Dastès, 1984, « La question "Où?" et l'outillage géographique. »*EspacesTemps,* n° 26-28, p. 8-21.
16. Christian Grataloup, 2023, *Géohistoire : une autre histoire des humains sur la Terre*, Paris, Les Arènes.
17. Jacques Lévy, 2021, *L'Humanité : un commencement. Le tournant éthique de la société-Monde*, Odile Jacob.
18. Jacques Lévy (dir), 2008, *L'invention du Monde. Une géographie de la mondialisation*, Presses de Sciences Po.
19. Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), 2003 et 2013, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin.
20. Joseph Morsel, 2026, « Circulation ou comparticipation ? Observations critiques sur les limites historiques du schème circulatoire appliqué aux pratiques sociales. », *EspacesTemps.net*, https://www.espacestemps.net/articles/circulation-ou-comparticipation/
21. Patrick Poncet, 2017, *Intelligence spatiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

22. Patrick Poncet, 2025, « Hypothèses et propositions pour une théorie des spatialités. », *Groupe Olivier Dollfus*, hypotheses.org.
23. Patrick Poncet, Jean-Michel Tobelem, 2015, « L'usage contemporain des musées. Archipoles mondiales et dissémination muséale », dans Edith Fagnoni, Maria Gravari-Barbas, *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles mobilités touristiques*, Laval, Presses de l'Université Laval.
24. Poncet Patrick, 2005, « L'agriculteur est un urbain qui prend beaucoup de place, et parfois trop. », EspacesTemps.net, https://www.espacestemps.net/articles/agriculteur-urbain/
25. Henri Poincaré, 1902, *La science et l'hypothèse*, Paris, Flammarion.
26. Elysée Reclus, 1876-1894, *La Nouvelle géographie universelle*, 20 vol. Paris, Hachette.
27. James C. Scott, 2019, *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, La découverte.
28. Peter Taylor, 2004, *World City Network : a global urban analysis*, Londres, Routledge.
29. Paul Vidal de la Blache, 1903, *Tableau de la géographie de la France,* Éditions de la Table Ronde.
30. Olivier Vilaça, 2008, « La planète transactionnelle », dans Jacques Lévy (dir), *L'invention du monde. Une géographie de la Mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
31. Arnold Toynbee, 1996 (1972), *L'histoire*, Paris, Payot & Rivages.



Technique, politique et information géographique

Suzanne CATTEAU, Laurent COUDERCHET, Emmeline LOBRY – UMR Passages

La semaine dernière on nous demandait encore de modifier l'un de nos outils pour que le résultat soit une production « technique », par opposition à ceux influencés par le politique. La demande n'est pas nouvelle. Bien que la perméabilité entre monde technique et monde politique soit documentée par la recherche depuis plusieurs décennies. L'écho de la notion de « dispositifs socio-techniques » semble percoler difficilement dans la sphère opérationnelle. Cela témoigne d'un cloisonnement entre monde universitaire et monde de la pratique en dépit des appels politiques à leur interconnexion.

Les techniques de la géographie numérique fascinent toujours par les promesses : de traitements homogènes, de fluidité, de transparence, de rendu visuel directement opérationnel, de mise à l'écart du politique.

Néanmoins, "Le modèle cybernétique reproduit la même incapacité qu'on critique par ailleurs" prétendent Crozier et Friedberg (1977), "c'est le modèle d'un système *réglé par* - et donc *asservi à* - un régulateur central, donc d'un système non politique opérant dans un champ dont on postule la fluidité et la transparence". Ainsi, les outils de la géographie numérique font aujourd'hui autorité, décrédibilisant au passage ceux qui imaginent possible de s'en passer. Les mesures chiffrées qu'ils produisent prennent parfois l'ascendant sur le phénomène qu'ils doivent représenter. C'est le cas par exemple du décompte de l'artificialisation des sols qui devient un sujet de préoccupation plus important que l'artificialisation des sols elle-même (Offner 2022). L'outil technique se substitue au fait de penser et de décider collectivement.

Nous défendions déjà au dernier Géopoint (Catteau, Couderchet, Noucher, 2024) l'accompagnement comme voie d'interconnexion des mondes de la recherche et de la pratique, la géographie universitaire ne produisant pas, comme on s'entête à le soutenir, l'aide à la décision mais les conditions de transparence des procédures. La présente position de débat, ancrée aux échelles locales ou régionales de l'aménagement, propose 3 prolongements.

I/ Les compétences techniques comme clé d'interconnexion des mondes

Manipuler des données géographiques requiert des compétences techniques car cela nécessite de mobiliser des Systèmes d'Information Géographique, des outils d'exploration de données, des outils de mise en page cartographique ou encore des outils de visualisation et de mises en ligne.
Dans nos expériences, la confrontation à un verrou technique a justifié la sollicitation de nos compétences de géographes par des partenaires d'autres horizons disciplinaires et sectoriels. L'émergence de nos recherches ont en commun l'idée initiale qu'un dispositif technique pourrait couper court aux tergiversations, facilitant ainsi la prise de décision politique.

La compétence technique est donc une clé d'entrée. La circulation d'un monde à l'autre se fait méthode. L'analyse des traitements en parallèle de l'utilisation de l'information géographique se révèle doublement ethnographique : depuis la recherche vers les mondes expert et politique, depuis ces mondes vers celui de la recherche.

Cette circulation oblige à reconfigurer la dialectique entre ces mondes. Nous l'expérimentons à plusieurs :

- une proposition de projet de recherche par une agence d'attractivité et de développement comme on le fait désormais dans le monde académique, démarche que l'on pourrait appeler « la Société Avec et Pour la Science », SAPS, le sigle fonctionne dans les deux sens ;
- mobilisation d'étudiants de géographie dans le projet de territorialisation des énergies renouvelables par une société spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques ;
- de même enfin, 30 ans plus tôt, le recours aux méthodes de l'UMR ThéMA pour accompagner EDF dans son projet d'intégration paysagère des lignes de transport d'électricité. Le mouvement ne date pas d'hier, son statut semble se rééquilibrer face à celui d'une recherche qui serait jugée plus noble car déconnectée des contingences du monde.

II/ La solution technique au cœur de rapports de force

Déjà en 1977, Crozier et Friedberg relèvent que « Nous n'en finissons plus à cet égard de régler son compte à la rationalité techniciste dominante du *one best way* et à son soubassement philosophique et moral, le rationalisme positiviste et scientiste du siècle dernier, dont les représentants les plus illustres, de Hegel à Lénine en passant par Saint-Simon, Marx et Comte ont tous prédit - chacun à sa façon - la "fin du politique" : c'est-à-dire l'avènement de la société rationnelle, rendue à elle-même et maîtresse d'elle-même, l'ère de la transparence sociale où, selon la formule consacrée de Saint-Simon, le gouvernement des hommes sera remplacée par l'administration des choses. »

La manipulation quotidienne des outils techniques nous amène à constater la constante pluralité des solutions possibles et l'insuffisance des critères statistiques pour définir une méthode unique, meilleure que les autres. Malgré les démonstrations scientifiques récentes ou plus anciennes, l'idée qu'il existe un *one best way* persiste chez certains de nos interlocuteurs. Parallèlement, nous prenons la mesure de la part de politique dans les outils de la géographie numérique (Lobry et Catteau, 2023).

Notre proposition est une réponse à la défiance vis-à-vis du personnel politique et de la démocratie, déjà en germe très tôt dans les dispositifs de gestion environnementale. L'urgence environnementale justifie en effet l'intention scientifique et technique de forcer le passage du projet écologique, notamment par la mystification cartographique, en dépit de possibles réticences du personnel politique.

La défiance vis-à-vis de la science et de la technique ne trouve-t-elle pas partie de son ferment dans cette intention de passage en force de certaines formes de gestion par la

technique ? Une force de la technique, en quelque sorte, qui se retournerait contre la technique.

III/ Démocratisation des outils techniques, quelle place pour l'expert ?

La facilité d'accès à la technique grandit. Nos derniers essais de requêtage de données par l'intermédiaire d'une IA conversationnelle annoncent des changements de pratiques. Certaines cartes, certains graphiques ou dashboards peuvent être produits en quelques lignes de texte en langage naturel.

Cela s'inscrit dans le même mouvement de démocratisation des SIG qui s'opère depuis les années 1970 avec un accès de plus en plus facilité pour les utilisateurs dont l'expertise porte davantage sur la thématique que sur les aspects techniques (Feyt, 2011). Les agents conversationnels ouvrent la requête de données géographiques à un public non spécifiquement experts du traitement de ce type de donnée, ni forcément informé de ses modes de production et des conséquences dans l'interprétation. Le refus de la technique comme posture s'infléchit alors, l'accessibilité créant la conversion. La technique devient de plus en plus incontournable mais sa capacité à produire de l'injonction pour le politique n'est pas nécessairement questionnée.

L'ouverture de la technique au non-technicien invite à redéfinir sans cesse notre positionnement dans le dispositif et à questionner les modalités d'accompagnement. Nous remarquons qu'au-delà des compétences techniques qui nous amène à être sollicités par différents interlocuteurs, c'est la compréhension de leurs métiers et du contexte de leurs demandes qui nous permet de répondre au plus près de leurs attentes, voire d'anticiper certaines sollicitations, notamment dans le cas de la parution d'une nouvelle donnée ou d'un nouveau millésime.

Cela ouvre donc pour conclure plusieurs pistes de débats :

- Comment ramener au politique la prise de décision par l'éclairage de la boîte noire technique, dès lors que certaines étapes techniques sont déléguées à une IA conversationnelle ? Comment percevoir la dimension politique captée par la boîte noire lorsqu'aucun expert n'intervient dans la procédure ?
- L'expert n'étant plus systématiquement sollicité, cela ouvre également des voies de contre-expertises et de propositions originales. Comment cela pourrait-il servir à imaginer de nouvelles modalités d'accompagnement pour explorer différentes propositions techniques, et mesurer l'influence de ces propositions techniques sur la prise de décision publique.
- Cela repose la question du qui décide de la procédure technique, du qui cela favorise-t-il, des mouvements ascendants ou descendants. Cela justifie d'identifier les publics mis à l'écart. À quel monde académique ou non académique confier ce questionnement ?

Catteau S., Couderchet L., Noucher M., 2024, "De la mesure au processus métrologique : quelle place pour les géographes face à la mise en données de l'environnement ? " Colloque Géopoint, Avignon, France, juin 2024

Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris (France), Éditions du Seuil, 500 p.

Feyt G., 2011, "Les visages et les usages de l'information géographique dans le processus de décision territorial", 131-152 in: *Les SIG au service du développement territorial*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Lobry E., Catteau S., 2023, "Sous la carte, des jeux d'acteurs : cartographie de l'environnement et SIG critique", *Cybergeo: European Journal of Geography*. https://journals.openedition.org/cybergeo/40355

Offner J.-M., 2022, 22 août, *ZAN, contre-enquête, de l'impasse légaliste de l'arithmétique foncière à l'ambition régulatrice de la gouvernance des sols*. Revue Urbanisme.

À l'ère de l'Anthropocène : vers un Monde anthropisé ?

Amélie Robert, UPJV-Inspé de l'Académie d'Amiens, UMR EDYSAN

À l'ère de l'Anthropocène, l'impact des actions anthropiques sur les écosystèmes est devenu tel qu'elles seraient devenues le facteur principal d'évolution du système terrestre. Au-delà des débats quant à la datation de cette période et son caractère géologique ou historique, il est admis que l'Humanité imprime son empreinte sur les écosystèmes. Mais celle-ci est-elle indifférenciée selon les mondes ? Avec la mondialisation et la « grande accélération » (McNeill & Engelke, 2016), les dynamiques se sont généralisées ; les changements sont devenus globaux. On évoque l'urbanisation, en particulier la métropolisation et leurs corolaires : artificialisation, imperméabilisation des sols, perturbations de la faune et de la flore, etc. On mentionne aussi le développement des industries et les défrichements agricoles. On déduit de ces évolutions, mues par les activités anthropiques, qu'elles sont partout synonymes de destructions des écosystèmes. Pourtant, des nuances s'imposent. Au-delà de la déforestation, c'est une transition forestière (Mather, 1992) qui se met en place à travers le Monde, à différentes temporalités selon les mondes : au recul des forêts, paraissant inexorable, succède une progression des surfaces. Survenue à partir du XIX^{e} siècle en France, cette 2^{e} phase de la transition est par exemple en cours en Asie du Sud-Est (Kull *et al.*, 2024). Elle prend de nouvelles formes, où les plantations forestières sont davantage privilégiées. Elle est aussi désormais marquée par le changement climatique qui relève, lui aussi, des changements globaux : il transforme le Monde mais, n'étant pas uniforme, il affecte différemment les mondes. Des disparités apparaissent ainsi. Les empreintes anthropiques varient dans leurs formes, leurs natures, leurs intensités, leurs étendues, mais aussi leurs sens.

Pour tenter d'enrayer la destruction des écosystèmes, des conventions ont été établies à l'échelle internationale, telle la convention sur la diversité biologique définie en 1992, lors du 1er sommet de la Terre. Certaines se territorialisent, telle la convention Ramsar (1971) et ses « zones humides d'importance internationale » (bien que dénuées de caractère réglementaire). Une gouvernance internationale émerge, établissant de grands principes, applicables dans le Monde, même si on peut arguer que tous les pays ne sont pas signataires. Il n'en demeure pas moins que c'est une vision de la nature qui s'impose. On la perçoit aussi à travers la multiplication des parcs nationaux dans le Monde, s'inscrivant dans la lignée anglo-saxonne de la préservation de la nature. On peut arguer qu'il existe « une grande variété de formes et de statuts » en France (Laslaz *et al.*, 2023) ; mais ces différentes aires protégées ne se classent-elle pas dans les catégories de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), dont l'objectif n'est autre que de « créer un monde juste qui valorise et conserve la nature »[1] ? Partant de là, ne va-t-on pas vers une uniformisation des formes de nature ? Un exemple significatif est celui des espaces verts urbains, que l'on retrouve dans toutes les métropoles mondiales : pelouses tondues, parsemées d'arbres et agrémentés de bancs. La fonction récréative de ces « espaces naturels » « apparaît avec vigueur, [comme un] signe de la diffusion internationale de pratiques et de conceptions occidentales de l'urbanité » et on parle même d'une « "mondialisation de la nature" en ville, à la fois dans ses aménagements et dans ses formes de mise en valeur » (Fournet-Guérin, 2007). L'uniformisation semble s'accélérer au-delà des villes, à travers les « politiques de transitions de plus en plus semblables partout dans le Monde » (texte de l'appel). On peut mentionner les plantations

[1] https://iucn.org/fr/propos-de-luicn, consulté le 04/04/2026.

forestières, « mises sur le devant de la scène internationale » « comme une solution d'atténuation du changement climatique », *via* la séquestration du carbone (Robert, 2021). Là encore, « les tendances sont toutefois variables selon les pays » (*ibid.*). Plus qu'un Monde, ce sont des mondes anthropisés, quand bien même les changements sont globaux et les moyens de les enrayer, édictées en 1er lieu sur la scène internationale.

Bibliographie

Fournet-Guérin C. (2007), « La nature dans les villes du Sud : pratiques et représentations », *Géographie et cultures*, n° 62.

Kull C. A. *et al.*, 2024, "Pitfalls for the sustainability of forest transitions: evidence from Southeast Asia", *Environmental Conservation*, vol. 51, issue 3, p. 152-162.

Laslaz L. *et al.*, 2023, « Dans la jungle des espaces protégés. Multitude, imbrication et superposition des dispositifs de protection en France », *Géoconfluences*.

Mather A. S., 1992, "The forest transition", *Area*, vol. 24, no 4, p. 367-379.

McNeill J. R. & Engelke P., 2016, *The Great Acceleration: An Environmental History of the Anthropocene since 1945*, Harvard University Press, Cambridge, 288 p.

Robert A., 2021, « Les plantations forestières, catalyseurs de tensions sur ce qui fait nature pour les acteurs sociétaux », *Cahier du GHFF*, n° 31, p. 67-82.

Atelier 2.
Ce qui tient les mondes ensemble, les uns contre les autres

Géopoint 2026

Titre : Ce qui tient les mondes ensemble : pouvoirs et ambivalences des infrastructures géonumériques

Auteur : Juliette Davret

Maynooth University Social Sciences Institute (Ireland)

Proposition de débat (inscrite dans l'axe 2) **:**

La question de ce qui « tient les mondes ensemble » pourrait trouver aujourd'hui une réponse technique : les infrastructures géonumériques. Pourtant, ces infrastructures masquent un débat épistémologique fondamental sur les effets de la géonumérisation du Monde (Joliveau, 2007; Noucher, 2023).

La géonumérisation opère une commensurabilité métrique des mondes. Les dispositifs de géolocalisation, les plateformes cartographiques et les algorithmes spatiaux imposent des catégories et des standards qui homogénéisent la représentation du Monde (Kwan, 2016 ; Ash et al., 2018). Les plateformes cartographiques ne cartographient pas simplement, elles fabriquent des régimes de visibilité qui détermine ce qui mérite d'être représenté (Crampton & Krygier, 2006). Pourtant, ces infrastructures permettent aussi des formes de contre-expertise et de contre-cartographie. Les communautés s'emparent d'OpenStreetMap, les mouvements sociaux mobilisent les SIG pour contester les cartes officielles, les citoyens exploitent leurs traces numériques pour rendre visibles leurs spatialités autrement. Le numérique devient alors un terrain de lutte pour la justice spatiale (Taylor, 2017).

Cette ambivalence révèle une tension fondamentale : la géonumérisation produit un nouveau régime de gouvernementalité spatiale caractérisé par l'invisibilisation des infrastructures (Pickren, 2018), la multiplication des inégalités d'accès aux données (Dencik et al., 2019), et par l'émergence de formes hybrides d'expertise où la légitimité repose sur la capacité à mobiliser données et algorithmes (Li et al., 2025). L'émergence de l'intelligence artificielle géospatiale amplifie davantage ces phénomènes en créant de nouvelles fractures numériques (Huang, 2025) et en opacifiant davantage les processus décisionnels.

Dès lors, étudier « ce qui tient les mondes ensemble » implique de déconstruire les dispositifs sociotechniques de production des données spatiales et d'interroger les nouvelles formes de pouvoir qu'elles génèrent. Reste à débattre des moyens de maintenir une attention critique face à l'omniprésence et l'invisibilisation des infrastructures géonumériques, ainsi que des épistémologies et méthodologies à développer pour cartographier les trajectoires des données spatiales et analyser comment elles transforment les rapports à l'espace des différents mondes sociaux.

(Total : 2,365 signes)

Références :

Ash, J., Kitchin, R., & Leszczynski, A. (2018). Digital turn, digital geographies? *Progress in Human Geography*, *42*(1), 25–43. https://doi.org/10.1177/0309132516664800

Crampton, J. W., & Krygier, J. (2006). An Introduction to Critical Cartography. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 11-33 Pages. https://doi.org/10.14288/ACME.V4I1.723

Dencik, L., Hintz, A., Redden, J., & Treré, E. (2019). Exploring Data Justice: Conceptions, Applications and Directions. *Information, Communication & Society*, *22*(7), 873–881. https://doi.org/10.1080/1369118X.2019.1606268

Huang, X. (2025). Geospatial Artificial Intelligence (GeoAI) Is Widening the Digital Divide. *Annals of the American Association of Geographers*, *115*(9), 2017–2029. https://doi.org/10.1080/24694452.2025.2527316

Joliveau, T. (2007). Géomatique et géonumérisation. Monde géonumérique. URL : https://mondegeonumerique.wordpress.com/geomatique-et-cie/geomatique-et-geonumerisation/

Kwan, M.-P. (2016). Algorithmic Geographies: Big Data, Algorithmic Uncertainty, and the Production of Geographic Knowledge. *Annals of the American Association of Geographers*, *106*(2), 274–282. https://doi.org/10.1080/00045608.2015.1117937

Li, Z., Ning, H., Gao, S., Janowicz, K., Li, W., Arundel, S. T., … & Hodgson, M. E. (2025). GIScience in the Era of Artificial Intelligence: A Research Agenda Towards Autonomous GIS. arXiv:2503.23633. https://doi.org/10.48550/arXiv.2503.23633

Noucher, M. (2023). *Blancs des cartes et boîtes noires algorithmiques*. CNRS Éditions, Paris.

Pickren, G. (2018). ‘The global assemblage of digital flow’: Critical data studies and the infrastructures of computing. *Progress in Human Geography*, *42*(2), 225–243. https://doi.org/10.1177/0309132516673241

Taylor, L. (2017). What is data justice? The case for connecting digital rights and freedoms globally. *Big Data & Society*, *4*(2), 2053951717736335. https://doi.org/10.1177/2053951717736335

Empires, fin et suite

Jacques Lévy

Dans l'histoire de l'humanité, des logiques opposées de fragmentation et de coalescence se sont opposées. D'un côté, les logiques communautaires et les États ont joué comme forces de fragmentation, créant des mondes du *nous* et du *eux*, très peu poreux les uns aux autres. À l'inverse,
Les échanges de tous ordres et l'intégration sociétale agissent comme forces d'intégration, l'émergence d'une société-Monde en étant l'un des enjeux contemporains. Cette thèse, exprimée à la fin du XX^e^ siècle (Durand, Lévy & Retaillé, 1992) me semble plus que jamais d'actualité.

Empire : l'échelle introuvable

Les empires relèvent de la conflictualité géopolitique entre États et donc de la logique de séparation. De la part des États qui tentent de les constituer et de le conforter, ce sont des entreprises visant à étendre aussi loin que possible leurs limites territoriales en acceptant ne pas faire dépendre leur échelle d'un couplage à une communauté nationale unique. Contrairement à la logique de la *Heimat*, qui tient sa force de l'homogénéité communautaire (ethnolinguistique, territoriale, mémorielle, notamment) de ses habitants, l'empire prospère, malgré son hétérogénéité et même grâce à son hétérogénéité, en puisant des ressources dans les rapports centre/périphérie établis en son sein et sur ses marges. Le travail de Ibn Khaldoun sur les empires (1377) montre la force et les limites de ce modèle, en expliquant comment les rétroactions positives initiales finissent par devenir des rétroactions négatives. Pour défendre les territoires de l'empire, le groupe au pouvoir dans son cœur doit faire appel à des forces de ses franges qui, de plus en plus nécessaires et de mieux en mieux dotées, finissent par se comporter, non plus en mercenaires de l'ordre militaire établi, mais en ses adversaires résolus, qui finissent par prendre l'ascendant et s'emparer de la capitale de l'empire.
La théorie des empires a été d'abord indirectement relancée, dans le sillage lointain de Ibn Khaldoun, par Immanuel Kant (1784), lorsqu'il prévoit que le renoncement à la guerre interétatique, donc en pratique aux empires, est la seule solution raisonnable pour permettre le développement. Les grandes constructions du XIX^e^ siècle, en premier lieu l'empire britannique, ont commencé à donner des signes de faiblesses, que Paul Kennedy (1987) a résumés par la notion d'*imperial overstretch.* Dans le même esprit, Jean-Baptiste Duroselle (1981), tirant les leçons de l'échec des grandes aventures impériales, annonce que « tout empire périra », une thèse développée, dans une nouvelle approche « post-impériale » des relations internationales par des auteurs comme Marcel Merle puis Bertrand Badie.
Les analyses économiques menées sur l'empire français par Jacques Marseille (1984) ont corroboré les études sur l'empire britannique et abouti à une thèse inverse de celle de Lénine (1916) selon laquelle la dynamique du capitalisme renforçait les logiques coloniales au point que celles-ci en deviennent un « stade suprême ». Au contraire, les analyses empiriques montrent l'antinomie entre le colonialisme et le profit, sauf pour quelques firmes, souvent monopolistiques, qui exploitent des rentes fragiles.
En un sens, toutes ces études restaient compatibles avec l'idée forte de la géopolitique allemande du XIX^e^ siècle, avec Friedrich List (1789-1846) puis Friedrich Ratzel (1844-1904), selon laquelle il était possible de créer, par la force, une correspondance efficace et durable entre territoire étatique et espace économique, ou plus largement, espace de développement d'une société. La mondialisation des échanges, monétaires et culturels, depuis 1945 met à mal cette thèse et rend

chimérique l'idée d'une situation d'équilibre fondée sur un protectionnisme placé à la bonne échelle. La différence d'échelle entre grands marchés d'échange et État nationaux ne fait plus de doute désormais.
Où en est-on aujourd'hui ? La conjoncture, telle qu'elle est traitée par la scène médiatique et de nombreux chercheurs, serait-elle marquée par le « retour » d'empires qui, un temps freiné par la chute de l'URSS, redeviendraient les grands acteurs de l'histoire ? La thèse que je défends ici critique cette approche. Mon point de vue est en partie inspiré par la notion de « densité » telle que la développe Peter Sloterdijk (2005) : l'épaisseur des interactions rend improbable, voire impossible, des événements dans lesquels un petit nombre d'acteurs pourrait infléchir le cours majeur de l'histoire. Un des corrélats de ce principe est que, lorsque certains protagonistes tentent néanmoins de s'écarter de l'axe dominant, les coups de barre qui les font y revenir peuvent être brutaux : c'est ce qu'ont connu les États-Unis après l'invasion de l'Irak de 2003 qui, rompant avec toute logique de légitimité politique mondiale, avait gravement isolé les États-Unis et avaient également créé des difficultés intérieures non négligeables. En conséquence, les capacités d'intervention extérieure du pays ont été largement amoindries, ce qui a, par exemple, conduit Barack Obama, dix ans plus tard, à laisser Bachar el-Assad martyriser son peuple pendant encore quelques années.
Dans cette perspective, on peut énoncer que les anciens empires qui cherchent à exister sont condamnés et que de nouveaux ont peu de change de naître. Pour étayer cette affirmation, je prends trois exemples : la Russie, la Chine et les États-Unis et un contre-exemple, l'Europe.

Russie, l'empire obsolète

La Russie a tellement bien correspondu à l'épure que l'idéologie impériale s'est enracinée dans la culture politique de la société et reste toujours présente. Dès le lendemain de la révolution d'Octobre, Lénine importe dans son référentiel les fondamentaux de l'impérialisme russe en y injectant une idée que Carl Schmitt (1950) théorisera ensuite : le politique doit impérativement être soumis au géopolitique. Avec l'URSS stalinienne, à la profondeur territoriale, qui a déjà rendu invincible la Russie face à Napoléon, s'ajoute la destruction systématique de tout pluralisme politique et de toute émergence d'une société civile. La réinvention de fait du servage militaire crée la possibilité d'envoyer à la mort des millions de soldats sans engendrer la moindre insoumission. Ces atouts créent cependant un handicap de développement considérable, en particulier en empêchant la construction d'une culture économique fondée sur la valorisation de l'activité productive. Puisqu'on peut obtenir par la force des territoires déjà bien dotés, pourquoi à un marché mondial de plus exigeant ?
Cette orientation stratégique plaçant, grâce au totalitarisme, toute la société dans le registre géopolitique est pourtant à l'origine de la chute de l'URSS par l'enfermement du pays sur lui-même et par le contrôle radical de toute vie sociale, qui, n'ont pas seulement martyrisé les habitants mais ont aussi gravement freiné l'innovation. Le pouvoir soviétique a eu beau consacrer l'essentiel des ressources du pays à la guerre, il s'est finalement trouvé incapable, au moment de la « Guerre des étoiles », dans les années 1980 de tenir la course aux armements car sa production ne pouvait pas suivre. Tout cela aurait pu laisser penser que les citoyens auraient compris la leçon. Cependant, depuis 1987, après une courte hésitation, la société russe, tout en s'ouvrant au Monde par certaines de ses dimensions, comme la consommation, s'est retrouvée alignée une fois de plus dans le même sens.
Si Vladimir Poutine a appuyé sur le bouton « Empire », c'est d'abord parce qu'il y a vu, non sans raison, une ressource puissante pour se maintenir au pouvoir comme dictateur. L'impératif de sécurité nationale lui a permis de renouer avec le totalitarisme en supprimant le caractère républicain de son régime et en installant une impitoyable répression de masse, rendant plus improbable une chute de son pouvoir.

Poutine a su jouer du sens de la grandeur et de la peur de nouvelles « humiliations » géopolitiques pour raviver une tradition bien installée. Cependant, ce succès idéologique ne peut masquer le fait que la possession de terres agricoles, d'énergies fossiles et de matières premières abondantes – proportionnelles, en gros, à la superficie du pays – ne peut pas constituer la base d'un modèle de développement contemporain. Ces avantages ne pourront que s'affaiblir au rythme de l'augmentation de la productivité du travail et de la bifurcation écologique. En affirmant son impérialité, la Russie de Vladimir Poutine s'enferme dans un cul-de-sac paléolithico-néolithique (extraction de ressources non renouvelables et agriculture d'exportation) au moment où le Monde commence à inventer le Postlithique (Lévy, 2008).
L'agression contre l'Ukraine n'aura apporté à la Russie que des centaines de milliers de morts, l'« économie de guerre » fragilisant l'économie ouverte, un isolement international, une dépendance économique vis-à-vis de la Chine et de nouveaux retards dans le cheminement du pays vers un développement endogène – bref, le contraire de ce que l'empire est censé apporter à la société. S'acharner à rester un empire quand cela a perdu tout sens a pour conséquence de faire reculer la société concernée au sein des réseaux hiérarchisés d'échanges économiques et culturels, comme on l'a constaté pour les pays du camp soviétique lorsque l'empire s'est effondré. Le refus d'accepter la dimension réticulaire et du Monde actuel a pour résultat de ne faire que retarder le moment où le pays devra y prendre sa place, dans des conditions moins favorables, plus « périphériques » qu'auparavant.
En outre, le paradoxe de l'impérialité contemporaine, c'est que, si on adopte le point de vue du conflit interétatique classique, l'attaque contre l'Ukraine a certes permis des gains territoriaux à la Russie, mais a non seulement élargi le cercle de ses adversaires, notamment à ses frontières, mais l'a aussi rendu incapable de défendre ses amis syriens, vénézuéliens, cubains, iraniens et africains. Le déclassement se manifeste donc aussi dans le domaine où Poutine souhaitait voir son action valorisée.
Quand la guerre d'Ukraine sera finie, on peut s'attendre, après cette nouvelle expérience douloureuse, à un renoncement clair, cette fois, de la société russe, y compris dans les secteurs qui ont soutenu Poutine, à toute nouvelle aventure impériale.

Chine, l'empire suicidaire

Le succès foudroyant de la Chine en matière de développement n'aurait pu advenir sans son ouverture économique au Monde. Marquée par une tradition impériale aussi puissante que celle de la Russie, la Chine a bifurqué à partir de 1979. Le pays assume alors sa position périphérique dans le système mondial des échanges avec l'objectif de profiter de ses avantages comparatifs pour « monter en gamme » et devenir un centre.
Moins de cinquante ans plus tard, la mission est accomplie, ce qui constitue après les « dragons » et les « tigres » d'Asie du Sud-Est, une vérification empirique du modèle de rétroaction négative périphéries/centres proposé par Alain Reynaud (1981). La démonstration de Reynaud réfute au pssage deux théories alors en vogue, le *développementalisme*, un dogme évolutionniste qui affirmait que tous les pays devaient emprunter les mêmes étapes de développement et le *dépendantisme*, qui prétendait, dans le sillage de Lénine, que la rupture avec les anciennes métropoles constituait la condition nécessaire et suffisante pour que les peuples colonisés accèdent à la prospérité.
Le succès des « nouveaux pays industriels » a reposé, tout au contraire, sur l'intégration pacifique au marché mondial et donc au renoncement à un projet d'empire. C'est ce qu'a fait la Chine pour l'essentiel entre 1979 et 2012. La modernisation du pays s'est accompagnée de l'irruption d'un groupe social cultivé et formé, disposant de revenus moyens ou élevés, fort de plusieurs centaines de millions de personnes et d'une forte poussée dans les demandes d'autonomie individuelle, d'état de droit et de démocratie.

À l'inverse, le durcissement actuel ignore brutalement ces attentes et se caractérise simultanément par la construction d'un pouvoir absolu et illimité de Xi Jinping, l'enrégimentement de la population, notamment grâce aux outils numériques, la mise au pas de Hong Kong et l'intensification des menaces extérieures avec tous ses voisins de la mer de Chine, dont Taïwan. Pour des raisons comparables à Poutine, Xi géopolitise son discours afin de conforter son pouvoir intérieur. Et, comme Poutine, il cherche à travers les BRICS ou d'autres groupements d'États à développer une rhétorique anti-occidentale servant de ressource contre le risque d'établissement d'une république démocratique sur son sol.
Cependant, à la différence de la Russie, la Chine dispose de moyens pour exercer sa puissance sans recourir à la violence. Il s'agit d'une approche *mercantiliste*, consistant à imposer des relations commerciales inégales à des pays plus ou moins dominés. Jusqu'à présent, la Chine n'est pas allée jusqu'à utiliser la force militaire (« diplomatie de la canonnière ») qui a constitué, pour l'Occident du XIX^e^ et d'une bonne partie du XX^e^ siècle, l'actualisation concrète du mercantilisme. Les relations d'emprise que la Chine développe en Asie (notamment au Cambodge et au Laos), dans le Pacifique, en Afrique et en Amérique latine sont des extensions de relations transactionnelles qui ne sont pas en elles-mêmes impériales. Sa force de frappe économique et la puissance financière de son État lui suffisent. Ces relations ambiguës se rattachent-elles aux territoires de la géopolitique ou au monde des réseaux hiérarchisés ? Elles pourraient, comme on l'a vu pour les États-Unis à partir du mandat de Jimmy Carter (1977-1981) se transformer progressivement en *soft power* (Nye, 1990) pour lequel c'est la légitimité politique qui conditionne le *leadership*. C'est l'une des interprétations possibles de la « Nouvelle Route de la Soie » lancée en 2013.
Inversement, la société chinoise aurait tout à craindre à basculer dans une politique vraiment impériale, par exemple en attaquant Taïwan. S'isolant du reste du Monde comme la Russie actuelle et l'URSS de naguère, elle se couperait des flux d'innovation et se condamnerait à repartir vers le bas dans la hiérarchie des centres et des périphéries. Ce serait un suicide historique comparable à celui que la Chine a déjà connu entre 1750 et 1975. C'est pourquoi il faut s'attendre à un jeu d'équilibre difficile pour le pouvoir chinois : d'un côté, utiliser les ressources du nationalisme pour canaliser les mécontentements qui, avec le tassement de la croissance (une division par deux des taux en dix ans) et les nouvelles règles du marché mondial mises en place par les États-Unis et l'Europe, ne peuvent qu'augmenter ; de l'autre, maintenir le lien entre la Chine et le Monde grâce à la logique des échanges, sauvant ainsi les forces de convergence mondiale contre le danger de fragmentation interétatique.

États-Unis, l'empire antinomique

Société la plus mondialisée du Monde, les États-Unis n'ont quant à eux aucun avantage à l'isolationnisme agressif, progressivement abandonné depuis 1917, avec des rechutes catastrophiques, comme en 2003. Le discours de Donald Trump vise d'abord la part de l'électorat intérieur qu'il a réussi a amené jusqu'au bureau de vote, constitué de « perdants » revanchards (ce qu'on appelle parfois la « base MAGA »). Cependant, au-delà des apparences, dans le court temps où il peut compter, Trump est contraint de se repositionner dans une ouverture aux échanges avec le reste du Monde, qui lui profite tant, et à donner à ses interventions militaires extérieures une composante légitime forte.
La décision de la Cour suprême des États-Unis du 20 février 2026 a considéré comme illégale les mesures d'augmentation brutales des droits de douane. Bien que composée d'une majorité de ses amis politiques, cette institution s'est frontalement opposée au Président sur deux points. Sur la procédure d'abord, qui était le point à trancher, la règle républicaine de la séparation des pouvoirs a fonctionné, puisque la Cour s'est déclarée compétente et qu'elle a rappelé au président le primat du Congrès sur ce sujet. Sur le fond du débat, ensuite, même si ce n'était pas l'enjeu

explicite de la décision, c'est l'annulation du cœur de la politique commerciale de Trump qui est touchée, entraînant une cascade de conséquences internes et externes qui vont contribuer encore à rendre inopérante son approche. De fait, le 7 mai la décision du Tribunal fédéral pour le commerce international (CIT) annule les contre-mesures que le président avait improvisées pour contourner l'arrêt de la Cour suprême. Les États-Unis sont condamnés à se réconcilier avec la mondialisation des échanges, car ses acteurs les plus nombreux et les plus décisifs se sont construits sur cette base et disposent de moyens pour empêcher le déraillement du train économique états-unien.

Il est incontestable que Trump tente d'augmenter les droits de douane mais ces 130 milliards de dollars de « TVA sur les importations » prélevés en 2025 sont jugés par la plupart des observateurs comme contreproductifs et sont donc fortement contestés aux États-Unis, notamment par les entreprises de logistique internationale, celles qui commercialisent des produits importés ou qui les utilisent pour leur propre production. Ces mesures n'ont que peu d'effet sur les relations commerciales entres les autres pays qui continuent à signer des accords de libre-échange.

Surtout, la tendance depuis le début du XX^{e} siècle est à la baisse continue des barrières douanières semble destinée à se prolonger. Pour la composante tarifaire, on est passé, entre les pays développés, de 50% au milieu du XIX^{e} siècle à 20 % en 1950, 10% dans les années 1990 et moins de 5% aujourd'hui. Il existe une grande partie du Monde, dont bien sûr le territoire de l'Union européenne, où les droits de douane sont faibles ou nuls, ce qui est un mouvement de fond qui s'est accéléré ces dernières décennies. Corrélativement, le commerce mondial mesuré par sa valeur suit depuis une courbe parabolique : en 2024, vingt fois plus de produits étaient échangés qu'en 1960 et encore deux fois plus qu'en 2000. L'impact effectif des décisions américaines n'est pas facile à mesurer puisque, entre avril et décembre 2025, les droits de douane américains pour les produits chinois sont passés de 131 à 31% et nul doute que, après la décision de la Cour suprême, la baisse va continuer.

Si l'on compare les politiques douanières trumpiennes aux taxes socio-écologiques aux frontières mises progressivement en place par l'Union européenne, on constate que ces dernières sont limitées à quelques produits, auront peu d'effets sur les échanges mais permettront à l'économie électrique européenne de rattraper un peu de son retard et pousseront les entreprises chinoises à ne plus jouer sur des avantages comparatifs malsains comme les bas salaires et l'usage d'énergie fossile. Le « Made in Europe » en cours de construction, appelé à tort « protectionniste », n'est qu'une rectification de trajectoire limitée qui correspond au fait que la Chine, devenue un pays développé, ne peut plus bénéficier des privilèges qui lui avaient été accordés lors de sa phase de rattrapage des années 1980-2010. Cette fois, c'est l'Europe et les États-Unis qui ont besoin de temps pour se mettre à niveau. Au bout de quelques années, les droits de ce secteur reviendront au niveau où se trouve le reste des échanges de produits manufacturés importés de Chine : de 0 à 5%, ce qui était le cas aussi pour les produits chinois destinés aux États-Unis avant les décisions erratiques et, désormais menacées, de Trump.

Un des traits du trumpisme consiste à saturer la sphère publique pour faire croire que, tout compte fait, les mots pèsent plus que la réalité. La description de la nébuleuse néoréactionnaire, réunissant le conservatisme traditionnel des Républicains, le populisme des *hillbillies*, la réaction religieuse et le et le despotisme libertarien du « *Dark Enlightenment* » (voir Miranda, 2026), est nécessaire car elle permet de comprendre l'hétérogénéité de l'attelage idéologique inédit et baroque pour la survie duquel Trump doit mobiliser tout son talent discursif. Cela ne doit pas nous faire oublier que cet univers de la parole n'est pas suffisant pour comprendre ce qui se passe. On perçoit les dégâts sur la pensée du présent lorsque des journalistes, des politiciens, des universitaires et d'autres « logocrates » se contentent d'évoluer dans l'univers des mots sans se soucier de ses relations avec le monde de l'action non discursive. Si l'on veut comprendre les effets concrets de la présidence Trump, il est impératif de ne pas se laisser digérer par sa

rhétorique, ou par d'autres, rivales, et, tel Jonas, de sortir du ventre de la baleine logomachique avant de s'y faire digérer.

Cette exigence requiert une attention renforcée dans le domaine de la politique étrangère des États-Unis. Le Conseil de la Paix (*Board of Peace*) lancé par Trump en 2025 est un bon résumé d'une double caractéristique : une présentation arrogante, condescendante, vaniteuse et méprisante pour les institutions existantes ; des projets relevant davantage de l'action politique légitime à l'échelle mondiale que de l'impérialisme. Et c'est le cas à Gaza, où tordant parfois le bras à Benjamin Netanyahu, il a reçu l'accord de plusieurs pays extérieurs à la région pour mettre en place une force internationale de maintien de la paix et il a esquissé une gouvernance provisoire palestinienne « technocratique », distincte à la fois et des terroristes du Hamas et d'une Autorité palestinienne démonétisée. En dépit de ses affirmations, il n'a pas achévé « huit guerres », mais il a tout de même affirmé le rôle de médiation de son pays, avec quelques résultats, notamment au Haut-Karabagh. Au Venezuela, en Haïti et en Iran, il a souvent emballé dans un discours égoïste des actions allant plutôt dans le sens de valeurs communes aux progressistes.

C'est particulièrement net avec l'attaque contre le régime iranien, conjointement avec Israël, depuis le 28 février 2026. Le discours prononcé par Trump ce jour-là insiste sur des raisons proprement nationales d'intervenir, alors que les cinq objectifs invoqués : nucléaire militaire, missiles balistiques, marine agressive, terrorisme régional et dictature sanglante intéressent le Monde entier. Il s'agit d'une opération risquée et le bénéfice que Trump pourra en tirer si cela se passe bien, ce n'est certainement pas un bénéfice financier mais clairement la réalisation d'objectifs légitimes à l'échelle du Monde.

Ainsi, si on fait un premier bilan après quinze mois de mandat (janvier 2025-mars 2026), les interventions extérieures des États-Unis relèvent davantage de l'action politique légitime (« idéalisme » dans le vocabulaire des relations internationales) que de la géopolitique des rivalités interétatiques (« réalisme »). Logiquement, même si Trump n'utilise pas ce vocabulaire, la référence est le *droit mondial* (c'est-à-dire un droit public intérieur d'échelle mondial, fondé sur des droits politiques, voir Delmas-Marty,1998) et non le *droit international* (qui est un droit interétatique interstitiel au sein des logiques géopolitiques.

L'interventionnisme du second mandat de Trump signale aussi la fin du purgatoire américain commencé en 2003. L'idée du *coup de pouce* (*nudge*) à des mouvements intérieurs légitimes, (comme au Venezuela et surtout en Iran) redevient elle-même légitime aux yeux de l'opinion mondiale à condition d'être strictement encadrée. Cette inflexion est d'autant plus remarquable que, ce faisant, Trump prend à contrepied une partie de son électorat (la composante MAGA), qui l'avait rejoint sur la base de l'isolationnisme et du refus d'épouser des causes abstraites ou lointaines.

Enfin, le trumpisme se caractérise par un soutien très clair à un certain nombre de mouvements politiques d'autres pays. Cela peut s'exprimer par l'appui à des dirigeants : Xavier Milei, Nayib Bukele, Daniel Noboa, José Antonio Kast en Amérique latine, Georgia Meloni, Viktor Orbán, Robert Fico en Europe ou Sanae Takaichi en Asie. Cela peut aussi se manifester par une intervention en faveur d'un parti recherchant le pouvoir comme les extrêmes droites européennes (le PiS en Pologne, l'AfD en Allemagne ou Reform UK au Royaume-Uni). En sens inverse, l'Union européenne en tant que telle, sa sphère gouvernementale et les partis qui animent sa scène politique constituent des cibles privilégiées par l'équipe de Trump.

Ce n'est pas tout à fait nouveau : depuis les errements de George W. Bush, les gouvernements européens ont, plus ou moins discrètement, soutenu Barack Obama, Hilary Clinton, Joe Biden et Kamala Harris. Trump le fait de manière plus voyante, contribuant à une *politisation* des relations internationales. Pour Trump, c'est un combat sur des principes, en partie divergents entre eux, ceux de la nébuleuse de ses soutiens, qu'il met en avant.

Or cette politisation transnationale ne concerne pas que la connexion opérée par Trump entre ses différents alliés, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Si l'on peut parler de guerre civile

mondiale à basse intensité (GCW<1, voir Lévy, 2022), c'est justement parce que, dans de nombreux domaines et dans toutes les régions du Monde, les affrontements deviennent « civils » : ce sont des modèles de société, des projets politiques qui s'affrontent, soit par la discussion, soit par la violence. Le débat sur le blasphème l'illustre, de 2005 (publication des caricatures de Mahomet dans un journal danois) jà aujourd'hui en passant par des centaines de manifestations, surtout en Asie du Sud, l'attentat contre *Charlie Hebdo* (2015) et l'assassinat de professeurs en France (2020 et 2023). On peut en résumer l'enjeu en opposant un projet d'émancipation individuelle et sociétale fondée sur des *valeurs*, dans le sillage des Lumières, et un ensemble de *normes* conservatrices ou réactionnaires articulant des allégeances communautaires.

Le moment Trump, c'est moins un renversement d'alliance géopolitique qu'une bifurcation idéologique sur la scène politique mondiale, dont la temporalité dépend pour une bonne part du calendrier électoral états-unien. Sous couvert d'une lutte contre le wokisme, une constellation politique qui, tout comme la sienne, rejette le projet des Lumières, Trump a pris un parti confus mais brutal en faveur d'un projet politique régressif. Il a pour alliés tous ceux qui rejettent le projet de sociétés d'individus, de républiques démocratiques, de développement durable. Le communautarisme national (la nation étant le principe communautaire au service de l'État) réunit une partie importante des nouveaux amis politiques de Trump car elle constitue une ressource classique du despotisme. Le conservatisme religieux, le refus des libertés sexuelles (liées à la sexuation à la sexualité et à la reproduction) et le racisme font partie de l'assemblage des communautarismes. L'appui à l'égoïsme libertarien complète le refus du tournant éthique qui caractérise le mouvement des Lumières. Cependant, comme cela a été montré plus tôt, les conditions historiques dans lesquelles opère le gouvernement des États-Unis pousse à un « retour dans l'axe », qui va en sens inverse. La perspective d'une *réimpérialisation* est en tout cas peu vraisemblable.

Trois propositions théoriques

De ces différents exemples, on peut tirer trois propositions.

La première énonce que, désormais, l'impérialité a perdu toute rationalité, même partielle. La guerre impériale se retourne contre l'État qui la lance et, au lieu de lui apporter des forces supplémentaires, elle risque surtout d'augmenter sa dépendance vis-à-vis d'autres pays et de le faire reculer dans le réseau des centres et des périphéries.

La deuxième proposition indique que la posture impériale est devenue pour l'essentiel une ressource de politique intérieure. Cependant, ce qui est « intérieur » ne se limite pas à un seul pays. Poutine comme Xi ont en effet intérêt à constituer avec les autres systèmes à courbure totalitaire un consortium de despotes. En effet, tous ont intérêt à se serrer les coudes face à leurs opposants internes. Le discours géopolitique permet d'attribuer à un Occident mythifié les valeurs (société des individus, république démocratique, développement durable) qu'il faut absolument rejeter.

La troisième proposition pose que le primat du politique sur le géopolitique fait changer d'échelle les débats politiques, leur donnant une dimension supranationale de plus en plus explicite. Certains grands événements comme la Seconde guerre mondiale ou la Guerre froide ont opéré une bascule de ce type, mais ce qui se manifeste aujourd'hui est beaucoup plus

prégnant et permanent. Il faut s'attendre à ce qu'une vie politique de niveau mondial se déploie, sur des enjeux de légitimité, avec pour acteurs des entreprises politiques transnationales comprenant aussi des gouvernements et l'ensemble des citoyens du Monde.

L'Union européenne, un anti-empire

Dans cette conflictualité qui tend plutôt à s'éclaircir – à s'éclairer en même temps qu'elle se simplifie –, l'Union européenne est une réalité géographique profondément *contemporaine*.
C'est d'abord un anti-empire au sens où elle est une construction à la fois post-impériale (elle n'a vu le jour que par le renoncement par les États européens à s'affronter dans des guerres interimpériales) et hostile à tout empire (faisant du choix démocratique de leur destinée par les sociétés, en son sein comme à l'extérieur, un point-clé de son projet).
L'approche de Sylvain Kahn (2026), dérivée de l'analyse de l'empire austro-hongrois en 1914, est stimulante car elle montre qu'un État-nation centralisé peut se révéler pire avec ses « colonies » intérieures, occultées par l'illusion de l'égalité, qu'un empire assumé qui évolue lentement vers le fédéralisme. La Bosnie-Herzégovine a préféré de beaucoup l'Autriche à la Serbie, c'est vrai, mais une série d'inégalités internes persistaient jusqu'à la fin et ont conduit à son éclatement, ce qui n'est pas le cas de la Suisse ou du Canada, qui n'ont pas besoin d'être des empires pour gérer leur pluralité ethnolinguistique.
L'Europe, contrairement à beaucoup de ses États-membres, n'a pas de sang impérial sur les mains. Elle ne développe aucune démarche expansionniste et, à l'inverse, tempère et ralentit les demandes d'adhésion. Ce n'est pas une « prison des peuples » puisqu'on peut aisément en sortir, sans s'exposer à la rétorsion (Brexit).
Elle n'établit pas de hiérarchie entre les membres et maintient une part de confédéralisme qui avantage les petits pays et les écarts dans les cultures politiques. Elle dialogue de manière avec tous les échelons, internes (nations, régions, villes) et externes (reste du Monde).
Elle vise une citoyenneté commune offerte aux individus et non aux communautés, favorisant ainsi l'émergence d'une société européenne, qui se présente au Monde avec une politique fondée sur le droit (y compris par une *soft law* qui fait autorité par sa qualité et sa légitimité) et sur des valeurs éthico-politiques qui s'assument comme une production historique, pouvant être discutées et enrichies par tous ses citoyens.
La force de l'Union européenne est désormais multiscalaire : sur son territoire, un projet égalitaire et solidaire entre villes, régions, nations ; dans le reste de l'Europe et sur ses marges, une influence significative, ouvrant sur l'intégration de qui le souhaite ; à l'échelle mondiale, une exemplarité qui peut apparaître comme expérimentation préfiguratrice d'un ordre républicain et démocratique planétaire.

L'émergence du Monde sert la dynamique des mondes

Élargissons le sujet à la question : assistons-nous à une inflexion de la dynamique mondiale dans laquelle les forces de fragmentation l'emporteraient sur celles d'intégration ? Pour répondre à la question, il faut d'abord éviter de se tromper d'indicateurs. D'abord, sur quels phénomènes portent la fragmentation ou l'intégration ? Échanges économiques, culture, innovation sociale ? Mais aussi, à quoi mesure-t-on l'avancée de la mondialisation ? L'idée que l'on évoluerait dans un jeu à somme nulle (« Plus pour le Monde, c'est moins pour les autres niveaux ») est hautement discutable.
Prenons l'exemple de la gouvernance climatique mondiale. Celle-ci progresse de manière erratique, et davantage par des incitations et des normes que par des politiques publiques

communes. On ne peut pas dire que cela se fasse contre les États nationaux, qui, notamment, continuent de décider de leurs politiques énergétiques. L'invention confuse mais bien réelle d'une scène politique mondiale de enjeux liés aux deux natures de l'humanité (la Terre : climat, biodiversité, d'un côté, le corps : santé et longévité, de l'autre, avec des passerelles entre les deux) ne s'est pas faite au détriment des échelons préexistants mais dans un système politique mondial augmenté.

En son sein, quelle est la situation du niveau national ? Si l'on prend cet opérateur qu'a été l'État géopolitique, central pendant la période « westphalienne », depuis la stabilisation des États européens à la fin du Moyen-Âge jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, on constate que ceux d'entre eux qui s'étaient construits par la violence dans leur pré-carré comme dans leur projection impériale (*Vaterland*), connaissent une crise existentielle bien plus grave que ceux obéissant au modèle de la *Heimat*. Ces derniers n'ont jamais cherché à devenir des empires ou ont été « désimpérialisés » en perdant des guerres. Ce mouvement commence en 1515 à Marignan qui contraint la Suisse naissante renoncer à devenir un pôle conquérant en Europe de l'Ouest. Il continue avec l'échec des projets d'expansions de la Hongrie et de la Suède, puis de l'Espagne et du Portugal au cours du XIX^{e} siècle, de l'Autriche en 1834 et de l'Allemagne en 1945 tandis que les grands empires Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Belgique devaient renoncer après-guerre à leurs possessions. Sur les 30 pays qui ont le meilleur indicateur de développement humain (IDH) en 2023, 20 sont européens, mais ce sont de petits pays, l'Islande, la Norvège, la Suisse, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande et la Finlande qui occupent 9 des 12 premiers rangs.

La France, est 26^{e} et perd régulièrement des places. Or, avec son État centralisé gigantesque et puissamment redistributeur, c'est le pays du Monde qui continue avec le plus de zèle d'appliquer le programme de Bismarck en 1870 : un *Sozialstaat* généreux en échange d'une allégeance patriotique sans faille – avec un paradoxe. En France, les budgets publics battent des records, mais les citoyens français sont parmi les plus insatisfaits au Monde des résultats tandis que la France se singularise aussi par un financement du temps libre qui prend le pas sur les investissements stratégiques pour l'avenir. On peut penser qu'un modèle atteint ses limites et que, s'ils veulent trouver une nouvelle place dans un Monde qui change vite, les acteurs nationaux doivent moins jouer sur leur masse que sur leur projet spécifique, dans un paysage où les villes, les régions, les continents et le Monde s'affirment.

En Europe, l'Union européenne change la donne en ne prenant pratiquement rien aux États : son budget n'est que 1,08% de son PIB (193 milliards sur 17 942 milliards d'euros en 2025). La dépense publique française est, à elle seule, neuf fois plus élevée que tout le budget européen. Ce n'est pas dans l'affaiblissement des États-nations mais dans l'incitation à la transformation qu'il faut identifier et analyser fondamentalement le rôle, inédit, de l'État européen en formation.

Les finances mondiales (ONU, Banque mondiale, FMI…) sont encore plus squelettiques (environ cent milliards d'euros de budgets annuels cumulés). On attend des institutions d'échelle mondiale une esquisse d'État républicain incitant à la paix et au développement durable, pas qu'il paie les retraites ou les consultations médicales.

Il n'y a donc pas de contradiction, ni en principe, ni en pratique, entre l'émergence d'*un* Monde et la prolifération de nombreux de « mondes » politiques et d'une infinité de « mondes » sociaux. Si contradiction il y avait, elle se situerait entre les forces de séparation, de nature communautaire, nations comprises, qui veulent à tout prix verrouiller les allégeances et les normes et les forces de fédération des humains en société sur la base de valeurs d'émancipation partagées en prenant appui sur une diversité en mouvement. Dans société organisée en république démocratique, on discute sur les principes et sur les politiques, mais on cohabite pacifiquement, on accepte les altérités et on respecte, lorsqu'il faut trancher, tant la majorité que la minorité. À l'échelle planétaire, c'est cela aussi qui peut se passer avec l'horizon d'une société-Monde et de son peuple, l'humanité.

Références

Delmas-Marty, Mireille, 1998. *Trois défis pour un droit mondial*, Paris : Le Seuil.
Durand, Marie-Françoise, Lévy, Jacques Retaillé Denis. *Le Monde : espaces et systèmes*, Presses de Sciences Po/Dalloz.
Duroselle, Jean-Baptiste 1981. *Tout empire périra*, Paris : Publications de la Sorbonne.
Ibn Khaldoun, 1377. *Muqadimma*, [المقدمة, *Prolégomènes*].
Kant, Immanuel, 1784. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* [*Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*].
Kahn, Sylvain, 2026. *L'Europe, un État qui s'ignore*, Paris : CNRS Éditions.
Kennedy, Paul, 1987. *The Rise and Fall of the Great Powers*, New York : Random House.
Lénine, 1916. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* [*Империализм, как высшая стадия капитализма*].
Lévy, Jacques, dir., 2008. *L'invention du Monde*, Paris : Presses de Sciences Po.
Lévy, Jacques, 2022. *Géographie du politique*, Paris : Odile Jacob.
Marseille, Jacques, 1984. *Empire colonial et capitalisme français*, Paris : Albin Michel.
Miranda, Arnaud, 2026. *Les Lumières sombres*, Paris : Gallimard.
Nye, Joseph, 1990. *Bound to Lead*, New York : Basic Books.
Reynaud, Alain, 1981. *Société, espace et justice*, Paris : PUF.
Schmitt, Carl, 1950. *Le Nomos de la Terre dans le droit des gens du jus publicum europaeum,* Paris : PUF, 2001. [*Der Nomos der Erde im Völkerrecht des Jus Publicum Europaeum].
Sloterdijk, Peter, 2005. *Le palais de cristal*, 2006, Paris : Maren Sell [*Im Weltinnenraum des Kapitals*, 2005].

Jacques Lévy est chercheur en science du social au rhizome Chôros (https://www.choros.place).
Jacques.Levy@choros.place

GEOPOINT 2026 – POSITION DE DÉBAT

Comment dire les mondes hors du Monde ? Éclairages géographiques à partir de la pensée de Alfred Schütz.

Arthur Oldra

Penser les « mondes » à partir de la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz conduit à formuler le paradoxe suivant : si le monde social est toujours déjà une pluralité de mondes vécus, intersubjectifs et typifiés, alors comment comprendre la persistance d'un « Monde » qui se donne comme englobant et susceptible de reconfigurer ces mondes singuliers ? Chez Schütz, le monde ne se donne jamais comme une totalité objective : il procède d'une structure de sens construite depuis une position située, biographiquement déterminée, organisée et orientée à partir du corps comme point zéro, et stabilisée par des types et des allants-de-soi (Schütz, 1946 ; 1987). En cela, les mondes sont nécessairement pluriels, indexés à des systèmes de pertinence partiels, et toujours susceptibles d'entrer en décalage les uns avec les autres. Pour autant, cette pluralité ne relève pas d'une fragmentation radicale : elle tient dans des recouvrements, des communautés d'espace et des horizons de pertinence partagés qui rendent possible un monde commun (Schütz, 1945).

C'est précisément à ce niveau que se situe la difficulté : ce monde commun, tel qu'il peut être reconstruit à partir de Schütz comme un entrelacement de relations de coprésence et de savoirs typifiés, semble aujourd'hui concurrencé par des formes d'abstraction qui s'imposent comme un « Monde » global (médiatique, politique, technique), reconfigurant les systèmes de pertinence sans nécessairement passer par l'expérience située (Schütz, 2007). Autrement dit, ce qui faisait la condition de possibilité du commun tend à être court-circuité par des logiques qui produisent du commun sans coprésence effective. Dans ce cadre, il ne s'agit pas uniquement de réaffirmer la pluralité des mondes, mais bien de déplacer la question vers les modalités contemporaines de leur articulation. Une piste consiste alors à prolonger la lecture schützienne en direction d'une microgéographie des manières de « faire avec autrui par l'espace » (Oldra, 2019), attentive aux mises en situation à partir desquelles les acteurs composent avec des mondes hétérogènes, parfois disjoints, voire contradictoires. Les écarts aux allants-de-soi, les décalages de typification ou encore les tensions entre systèmes de pertinence – bref, l'ensemble des dé-placements (Oldra, 2025) ou dé-coïncidences (Jullien, 2017) – apparaissent dès lors comme des situations privilégiées pour saisir comment les acteurs ajustent leurs conduites et maintiennent (ou non) une certaine cohérence de leurs mondes (Hoyaux, 2003 ; Schütz, 1944).

Dès lors, la question ne serait plus seulement de savoir comment dire les mondes sans les subsumer sous un Monde, mais plutôt de comprendre comment les acteurs parviennent à produire du commun entre des mondes qui ne coïncident parfois pas (ou plus), dans un contexte où certaines logiques globales/mondiales tendent à s'imposer ? Une telle perspective invite à réinterroger la portée des propositions de Schütz : non pas uniquement comme description du monde vécu, mais comme ressource pour penser les décalages, les frictions et les arrangements pratiques par lesquels les mondes se maintiennent, se défont ou se transforment.

Bibliographie

Hoyaux A-F., 2003, « Les constructions des mondes de l'habitant : Éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo: European Journal of Geography* [Online], Epistemology, History, Teaching, document 232.

Jullien F., 2017, *Dé-coïncidence. D'où viennent l'art et l'existence ?*, Paris, Grasset.

Oldra A., 2019, *Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle*, Thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux-Montaigne, dir. A-F. Hoyaux.

Oldra A., 2025, « Place (et dé-placement) », *MobiDic, Dictionnaire critique des Mobilités*. DOI : 10.60582/GEOMOB26.

Schütz A., 1944, « The Stranger : An Essay in Social Psychology », *The American Journal of Psychology*, vol.49, n°6, 499-507.

Schütz A., 1945, « The Homecomer », *American Journal of Sociology*, vol.50, n°5, 363-376.

Schütz A., [1946] 2014, *Don Quichotte et le problème de la réalité*, Paris, Éditions Allia.

Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Schütz A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, le Félin-Kiron.

GEOPOINT 2026

Logiques du Monde, force des mondes

La mise en ordres du Monde : logiques juridiques

Stéphane SCHOTT

Maître de conférences en droit public
Université de Bordeaux

Je suis l'ordre mondial

L'ordre créé par les puissants

Confréries, chefs de multinationale

Politiques économiques, je suis la conjoncture

Imposée à la planète, j'ai instauré ma dictature

C'est en ces termes, et en guise de refrain, que se définit lui-même « l'ordre mondial », le personnage éponyme du troisième titre de l'album *Désobéissance*, livré en 2008 par la rappeuse altermondialiste Keny Arkana. Dans les couplets, « l'ordre mondial » précise son objectif : instaurer à l'échelle de la « planète » un système économiquement libéral et politiquement autoritaire, par différentes actions : défense des « capitaux », non-respect des « droits de l'Homme », ou encore destruction du « pouvoir national ». L'« ordre mondial » fait son propre éloge, tout en s'incriminant lui-même dans un discours qui fonctionne comme un plaidoyer ironique à vocation critique, dont le sens et l'orientation politique sont aisément identifiables.

Que ce soit dans le domaine artistique ou ailleurs, mettre en scène l'*ordre mondial* est rarement neutre politiquement. Mais l'éventuelle surdétermination idéologique de cette notion ou de ses usages ne constitue pas une raison légitime pour justifier sa relégation au second plan dans le cadre de cette réflexion sur le rôle que joue *la force des mondes dans les logiques du Monde*. Le positivisme dominant dans le monde académique des juristes ne saurait en effet décréter l'exclusion hors du champ de la recherche en droit de notions ou d'objets, au prétexte qu'ils seraient marqués idéologiquement. En témoigne l'émergence des *Critical legal studies* aux États-Unis dès les années 1970, qui ont ouvert la voie au mouvement *Critique du droit* en France dans les années 1980 (KALUSZYNSKI, 2014). Dans une perspective épistémologique plus générale, l'émergence de ces courants critiques s'inscrit par ailleurs dans le débat plus ancien sur la place des sciences juridiques par rapport aux sciences sociales, qui n'ont cessé de s'enrichir mutuellement, malgré et sans doute aussi grâce à la consolidation de leurs frontières disciplinaires. Ce dialogue a même joué un rôle majeur, entre la fin du XIX^{e} s. et le début du XX^{e} s., dans la fondation de la sociologie contemporaine par Emile Durkheim, qui entretenait des liens forts avec les pères du droit public contemporain Léon Duguit et Maurice Hauriou, (CHAMPEIL-DESPLATS, 2021 ; MILET, 2022).

La décision de reléguer ici au second plan la notion d'*ordre mondial*, mais sans pour autant l'exclure de cette réflexion, n'est donc pas fondée sur son éventuelle *surdétermination idéologique*, mais plutôt sur sa relative *indétermination conceptuelle* dans le champ disciplinaire du droit, d'une part, et sur sa capacité plutôt limitée à rendre compte de la complexité de l'organisation spatio-institutionnelle du Monde, d'autre part.

Si en droit positif, i.e. dans le droit tel qu'il s'applique, il n'existe pas d'ordre mondial qui serait conçu en tant qu'ordre juridique unique à l'échelle de toute la planète (1), le Monde est en revanche organisé en une pluralité d'ordres juridiques, qu'ils soient internes, i.e. étatiques, ou internationaux, i.e. interétatiques (2). Et malgré la multiplicité des acteurs, l'État reste sans doute encore l'acteur principal de la mise en ordres du Monde (3).

1. L'ordre mondial n'est pas un ordre juridique

L'indétermination conceptuelle de l'idée d'ordre *mondial* se manifeste, dans certains discours qui l'accueillent, par une absence de définition ou par une définition trop générale. C'est là, peut-être, la première raison de la relative discrétion de cette notion dans le discours juridique académique, qui se réfère plus volontiers à la notion d'ordre *international*. La deuxième raison qui explique en partie la première, est sans doute plus radicale : en droit positif, il n'existe pas d'*ordre* mondial au sens d'un ordre *juridique* à l'échelle *mondiale*, du moins si l'on se fonde sur une définition classique l'*ordre juridique* : « On appelle ordre juridique l'ensemble, structuré en système, de tous les éléments entrant dans la constitution d'un droit régissant l'existence et le fonctionnement d'une communauté humaine » (ALLAND & RIALS, 2003, p. 1113).

Les expressions *ordre mondial* et *ordre international* sont parfois employées de manière interchangeable. Elles sont formées, en effet, à partir du même substantif « ordre », qualifié par deux adjectifs différents, qui restent néanmoins proches d'un point de vue sémantique. Mais si les termes « mondial » et « international » sont synonymes dans le langage courant, ce n'est pas le cas dans le langage spécialisé du droit, où le terme « ordre » renvoie implicitement à la notion d'ordre *juridique*. Or, en droit positif, l'*ordre mondial* n'existe pas au sens d'un ordre *juridique* mondial, ce qui ne remet cependant pas en question l'intérêt de cette notion dans la réflexion sur les rapports entre le droit et le Monde, à travers d'autres prismes disciplinaires comme l'histoire des idées, la philosophie (LAUPIES & KANT, 2002), la géopolitique ou les relations internationales (MOREAU DEFARGES, 2008).

2. Le Monde est organisé en ordres juridiques

On distingue principalement deux types d'ordres juridiques : l'ordre juridique *étatique* – qui correspond au système juridique d'un État – et l'ordre juridique *international* – qui se caractérise par son « pluralisme » (CLAEYS-BROUTIN, 2011). L'expression « ordre juridique international » est employée aussi pour désigner, plus généralement, le *droit international public*, afin d'« englober l'ensemble formant système des règles, des sujets et des institutions internationales d'une façon qui, au-delà de la logique qui l'anime, suggère un ensemble ordonné » (ALLAND, 2021, Entrée n 65).

L'ordre juridique *international* renvoie plus précisément à un ordre juridique *interétatique*, qui est néanmoins susceptible d'être *intégré* au sein même de l'ordre juridique *étatique*, en fonction de la place que chaque État assigne au droit international dans son propre ordre juridique interne. (BLACHER & NERI, 2023, p. 7-13). Dans l'état actuel du droit, l'ordre juridique *international – interétatique –* n'est ni la juxtaposition de tous les ordres juridiques étatiques, ni la fusion dans une même entité de tous les ordres juridiques étatiques, ni même la fusion de tous les ordres juridiques internationaux.

Concevoir l'*ordre international au singulier* exclusivement est trop réducteur et présente un double risque. Cette approche reviendrait, premièrement, à méconnaître la réalité fondamentalement plurielle de *l'ordre juridique international*, qui est en réalité une juxtaposition d'ordres juridiques internationaux *distincts* les uns des autres, et dont l'existence procède fondamentalement de la volonté des États qui en sont à l'origine. Le deuxième risque de cette conception de l'*ordre international au singulier* exclusivement tendrait, si l'on poussait cette logique jusqu'à son terme ultime, à l'identifier à un *ordre juridique unique et exclusif* de tout autre ordre juridique de niveau équivalent ou supérieur.

En d'autres termes, cela conduirait à l'instauration d'un *ordre étatique mondial*, qui se traduirait par la dissolution des États particuliers dans un seul et même *État mondial*, ce qui tendrait à rendre caduque l'*idée même d'État*, ou du moins à la transformer profondément. Car l'idée même d'un *État mondial unique* donnerait alors à voir un État amputé de l'une de ses deux principales raisons d'être, à savoir l'exercice de sa *puissance* dans ses rapports, pacifiques ou belliqueux, avec les autres États. La puissance, et plus précisément *la toute puissance de l'État mondial unique* n'aurait sans doute alors plus d'autre raison d'être que d'exercer sa violence – légitime ou non – contre *ses* sujets, tous *ses* sujets, et rien que *ses* sujets, dont la somme équivaudrait à l'addition de *tous les sujets habitant le Monde* dans un seul et même État.

La vision totalisante d'un hypothétique *État mondial unique* ne doit certes pas être confondue d'emblée avec sa version totalitaire. Mais cette idée constitue un ultime aboutissement possible, envisageable du moins théoriquement, de la conception du « droit international [comme] discours de construction de la centralité de l'État » (MEGRET, 2011, p. 106).

3. La centralité de l'État comme acteur de l'ordre et du désordre dans le Monde

Lors de la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 19 décembre 2011 à Paris, la juriste Mireille DELMAS-MARTY fait le bilan de l'année et affirme que « le spectacle qui s'offre à nous ressemble davantage à un immense désordre qu'à [un] quelconque ordre juridique. Il est bien difficile d'évoquer l'émergence d'un ordre juridique mondial sans ajouter un grand point d'interrogation ». Pour illustrer cet « immense désordre », l'académicienne se réfère à des faits qui se sont produits en 2011 : massacres en Côte d'Ivoire, en Syrie et en Lybie, catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, ou encore « l'interminable crise économique et financière [qui] montre le risque d'une dictature des marchés ». Optimiste malgré tout, elle souligne aussi les « espoirs » que soulève alors le « printemps arabe ».

Mais à la question de « l'émergence d'un ordre juridique mondial », la réponse de la juriste est négative : « Faut-il s'étonner [d'un] tel désordre, alors que l'ordre juridique reste attaché à l'État et qu'il n'existe d'ordre juridique que national, ou international, au sens d'interétatique ». La conclusion est pertinente : « Faute d'État mondial (…), l'ordre juridique « mondial » n'existe pas ».

En revanche, imputer à l'État la responsabilité de l'absence d'État mondial paraît problématique. L'assertion « Faut-il s'étonner [d'un] tel désordre, alors que l'ordre juridique reste attaché à l'État », doit se lire à la manière d'une question rhétorique, d'autant plus que la forme interrogative apparente est de plus amputée de son point d'interrogation, ce qui transforme la fausse question en véritable assertion que l'on peut traduire ainsi : dans la mesure où l'ordre juridique est toujours indissociablement lié à l'État, que ce soit à l'échelle interne *de* l'État ou à l'échelle internationale *des* États, il ne faut pas s'étonner du désordre mondial.

La difficulté, ici, est double. D'une part, le « désordre » semble être placé sur le même plan que l'« ordre *juridique* », laissant croire ainsi que le « *dés*-ordre » serait l'inverse de cet « ordre » même. Or, il ne s'agit pas d'opposer ici l'*ordre* juridique au *désordre* juridique. En l'illustrant par des exemples précis, tirés de l'expérience sensible, l'académicienne vise moins un hypothétique désordre *juridique* que le très réel désordre *empirique*. D'autre part, les États eux-mêmes, en tant qu'ils existent et agissent dans la réalité empirique, ne sont pas les seuls responsables du désordre mondial.

Car les raisons du désordre empirique du Monde sont multiples, à la fois naturelles et anthropiques. Et les acteurs sont divers, nombreux et multiformes, à la fois matériels et immatériels. Mais si l'État n'est qu'un acteur *parmi* d'autres, l'État n'est pas un acteur *comme* les autres. Car l'État se singularise par la *puissance* particulière qu'il incarne et qu'il exerce, d'une part de manière unilatérale en direction de *ses* propres sujets soumis aux règles de son *ordre étatique interne* et, d'autre part, en tant que sujet de droit dans l'*ordre international* pour exprimer sa volonté, selon le principe de l'égale liberté qu'il partage avec les autres États sujets du droit international.

Dans sa *Contribution à la théorie générale de l'État*, Raymond CARRE DE MALBERG définit la souveraineté comme « la négation de *toute* entrave ou subordination » (CARRE DE MALBERG, 1920, p. 70-71 ; Cf. BEAUD, 1994). D'un point de vue théorique, la souveraineté de l'État se traduit donc juridiquement par une puissance *absolue*. Mais dans sa dimension empirique, la puissance de l'État ne peut-être que *relative*.

Cette combinaison ambivalente de l'*absolutisme de la puissance de l'État* et de la *relativité de la puissance des États* est sans doute l'un des ressorts de l'alternance entre l'ordre, le désordre, et parfois le chaos. Cette hypothèse pourrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le cadre d'une prochaine étude. Il s'agirait plus précisément de *vérifier si et dans quelle mesure l'ordre et le désordre du Monde sont fonction de la puissance des mondes étatiques*, sans occulter la dualité *puissance absolue de l'État* / *puissance relative des États*.

Références bibliographiques

ALLAND Denis, RIALS Stéphane, dir., *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, PUF, 2003, 1649 p.

ALLAND Denis, *Les 100 mots du droit international*, Paris, Presses Universitaires de France, 2021, 128 p.

BEAUD Olivier, *La puissance de l'État*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 512 p.

BLACHER Philippe, NERI Kiara, *Droit des relations internationales*, Paris, LexisNexis, 2023, 220 p.

CARRE DE MALBERG Raymond, *Contribution à la théorie générale de l'État*, Paris, Sirey, tome 1, 1920, 837 p.

CHAMPEIL-DESPLATS Véronique, « Droit, sciences du droit et sociologie : cas français », *Revue de la Recherche Juridique - Droit prospectif, Cahiers de méthodologie juridique*, 34, 2021, p. 1488-1502

CLAEYS-BROUTIN Odile, *Le pluralisme juridique international : contribution des juges internationaux à la mise en cohérence du droit international*, Thèse de doctorat en droit public, dirigée par THOUVENIN Jean-Marc, École Doctorale Droit et Science Politique, Université de Paris 10 - Nanterre, 2011, 573 p.

DELMAS-MARTY Mireille, « L'émergence d'un ordre juridique mondial », Académie des Sciences Morales et Politiques, 19 décembre 2011
https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2011/12/19/lemergence-dun-ordre-juridique-mondial/

KALUSZYNSKI Martine, « Accompagner l'État ou le contester ? Le mouvement « Critique du droit » en France. Des juristes en rébellion », *Criminocorpus. Revue hypermédia*, 2014, 17 p.
https://doi.org/10.4000/criminocorpus.2831

LAUPIES Frédéric, KANT Emmanuel, *Leçon sur le Projet de paix perpétuelle de Kant*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 110 p.

MEGRET Frédéric, « L'étatisme spécifique du droit international », *Revue québécoise de droit international*, 2011, n°24-1, p. 105-129

MILET Marc, « L. Duguit et M. Hauriou : un dialogue juridique au prisme de la sociologie », *Droit & Philosophie*, *Hors-Série 2 : Droit et sciences sociales*, 2022
https://droitphilosophie.com/articles/l.-duguit-et-m.-hauriou-:-un-dialogue-juridique-au-prisme-de-la-sociologie-1757

MOREAU DEFARGES Philippe, *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 2008, 256 p.

La mouvance : monde champ de forces, monde sans force ?

Proposition pour le Géopoint 2026 : « Logiques du Monde, force des mondes »

Pierre-Amiel Giraud

2026-04-04

Il est possible de définir une mouvance comme un espace relationnel organisé autour d'une ou plusieurs valeurs dont la signification est disputée et qui prennent sens au sein d'imaginaires pluriels. Par exemple, la mouvance du Libre peut être comprise comme « un espace mobile, où les réglages des distances fluctuent au gré des variations des placements toujours circonstanciels des acteurs, par leurs pratiques (dont leurs discours) aux multiples croisements possibles entre une conception très flexible de la liberté et un imaginaire pluriel du code » (Giraud 2019, 46). De la même manière, il est possible d'envisager la mouvance écologiste au croisement de la nature comme valeur et des imaginaires liés aux interactions sociétés-environnements, ou la mouvance identitaire comme un espace animé par la valeur « identité » prenant sens avec un imaginaire de la culture (Giraud 2023, 102).

Unité introuvable vers l'intérieur, limites intraçables vers l'extérieur, on comprend que la mouvance ne peut être comprise qu'en compréhension, non en extension : la métaphore du monde comme tout structuré et, au fond, clos, apparaît moins pertinente que celle de l'univers, mû par quelques principes simples mais spatialement infini, ou tout au moins non borné (Koyré 1957).

Par ailleurs, si imaginaire et valeurs semblent de prime abord orthogonaux, ils constituent à l'analyse deux polarités permettant de positionner les mouvances sur un axe. En adaptant un cadre d'analyse proposé par Ferdinand Tönnies (2010), il est ainsi possible de considérer que l'imaginaire pointe vers des mouvances de type communautaires, là où les valeurs, parce qu'elles sont toujours ambivalentes, relèvent davantage de la société d'individus et du champ du débat politique.

Nous avons pu distinguer deux modalités principales de diffusion du Libre ou, si l'on veut, deux « fonctions de propagation » (Bachelard 1940) qui nous ont, précisément, conduit à proposer que l'objet que nous observions était une mouvance. De monde social (Strauss 1978) en monde social, en modulant deux logiques du Monde que sont Internet comme espace de production et de communication d'une part, le droit par les licences libres comme cadre de contractualisation

des libertés de l'autre, le Libre se propage par *transduction* (Simondon 2012). C'est ainsi que, parti de la production logicielle, le Libre se propage à l'art, la connaissance, la cartographie, les données, le matériel, voire les modèles d'organisation et la politique : ce qui a pu être appelé « l'extension du domaine du Libre » (Goldenberg 2006).

Vers d'autres espaces de représentation (Lefebvre 1974; Retaillé 2013), le Libre se propage par *traduction* (Callon and Latour 2013). Abandonnant la dimension critique suggérée par la valeur liberté — « *a liberal critique within liberalism* », selon Coleman (2013) — le Libre devient *open* vers le Marché ; le *freedom discourse* devient *sovereignty discourse* quant l'État et les collectivités territoriales sont visées (Giraud and Schoonmaker 2013; Schoonmaker 2018; Giraud 2019). Cela ne va pas sans poser la question de la coopération entre mondes aux valeurs et intérêts divergents, mais surtout dont les forces sont pour le moins inégales. Si la cooptation du Libre par le Marché est décrite depuis longtemps, il devient de plus en plus difficile de la décrire autrement que comme un pillage (Muselli et al. 2020, 2022). De la même manière, l'insistance sur la souveraineté numérique a été précocement bien comprise par des États autoritaires comme la Russie ou la Chine. Les transductions et les traductions successives étant autant d'occasion d'intersections et de segmentations, donc de production de mondes ou sous-mondes sociaux nouveaux (Strauss 1978), les valeurs et les imaginaires constitutifs de la mouvance du Libre se transforment et se diluent jusqu'à devenir difficilement reconnaissables, jusqu'à ce que la force potentiellement émancipatrice de la mouvance semble avoir disparu. À l'image d'une certaine conception de l'Internet, le Libre serait passé de l'utopie concrète (Broca 2013) à l'utopie déchue (Tréguer 2019).

Il apparaît cependant que cette disparition par propagations ne concerne pas de la même façon l'ensemble des mouvances. Certaines semblent organisées autour de pôles qui, s'ils se transforment, demeurent assez stables pour que leurs principaux acteurs puissent construire une fiction de continuité historique sur une assez longue durée. C'est le cas, par exemple, de la mouvance identitaire ou, même, de la mouvance écologiste : celles, en fait, où imaginaires et valeurs sont le plus difficilement discernables ; où l'imaginaire, plus que l'image d'une valeur, devient la valeur elle-même dans une forme de fétichisme — pour reprendre le terme de Musso (2003) à propos de la mutation du concept de réseau en idéologie chez les saint-simoniens. Cela impliquerait donc que les mouvances où la part de l'imaginaire domine — celles que nous avons qualifié plus haut de mouvance à tendance communautaire — soient plus à même de constituer dans la durée des mondes d'une certaine force, là où les mouvances fondées d'abord sur des valeurs, avec l'horizon pour toute limite (Retaillé 2011), apparaissent davantage comme des champs de force plus ou moins polarisés, au bout du compte tout à fait assimilables par les logiques du Monde.

Il ne faudrait pas, à notre avis, y voir simplement une capacité de ces logiques du Monde, face à une mouvance qui serait passive. Certes, on peut arguer que le capitalisme a une forte capacité à intégrer les mondes qui le critiquent, notamment par la neutralisation des valeurs des mondes, réduits à un imaginaire marchandisable. Certes, l'État joue aussi son rôle d'appareil de capture (Deleuze and Guattari 1980, 528–91) en se posant comme médiateur légitime de l'ensemble des interactions sociales et comme cadre de la société, c'est-à-dire comme échelle pertinente pour

poser les problèmes et déterminer les enjeux : la mise à l'agenda est aussi toujours une mise à l'échelle ou à l'échelon.

La mouvance est aussi active dans cette dilution. Les mouvances fondées sur des valeurs sont au fond des mouvances de projet qui rendent le présent habitable en donnant, par des utopies concrètes (Broca 2013) ou des lieux exemplaires (Micoud 2010), l'avant-goût d'un futur désirable. Inversement, les mouvances fondées sur un imaginaire tendent à rendre le présent inhabitable en se concentrant sur l'arrière-goût d'un passé mythifié et nécessairement harmonieux — que ce soit par une culture partagée formant identité communautaire ou par des interactions environnements-sociétés postulées comme équilibrées.

Si les mouvances fondées sur des valeurs ont tendance à ne pas constituer, dans la durée, de monde doté d'une certaine force — sauf à se muer en mouvance fondée sur un imaginaire — c'est qu'elles sont, quelque part, construites sur une contradiction logique. Dans leur constitution même, ces mouvances émargent au modèle de la « cité par projets » (Boltanski and Chiapello 1999). Cela les place d'emblée au sein des grandes logiques du Monde, ce qui les rend donc très facilement récupérables par le capitalisme (Boltanski and Chiapello 1999, 181). Par ailleurs et surtout, les cités par projets ont pour caractéristiques de valoriser la capacité à faire proliférer les réseaux, la figure du médiateur capable de procéder à des traductions et à des transductions dans chacun des mondes qu'il est amené à rencontrer dans le cadre des projets, forcément nombreux, auquel il participe. Chaque projet, chaque utopie concrète, est donc une occasion de remettre en question les contours du futur désirable dont l'avènement est a priori l'objectif de la mouvance. Or, loin d'affiner progressivement son image, à la manière d'une mise au point, la prolifération des projets, dans des contextes et avec des partenaires extrêmement variés, tend à la brouiller complètement.

Il y a là de quoi suggérer que les mondes qui conservent ou acquièrent une force dans la durée sont ou deviennent, en se concentrant sur leur imaginaire, conservateurs voire réactionnaires. Réciproquement, l'exemple du Libre laisse à penser que les mouvances fondées sur les valeurs courent le risque permanent de devenir de simples champs de force.

Bachelard, Gaston. 1940. *La Philosophie Du Non : Essai d'une Philosophie Du Nouvel Esprit Scientifique*. 7th ed. Quadrige. Paris: Presses universitaires de France.

Boltanski, Luc, and Ève Chiapello. 1999. *Le Nouvel Esprit Du Capitalisme*. Tel 380. Paris: Gallimard. https://babordplus.u-bordeaux.fr/notice.php?q=chiapello%20boltanski&spec_expand=1&start=0.

Broca, Sébastien. 2013. *L'utopie Du Logiciel Libre: Du Bricolage Informatique à La Réinvention Sociale*. Neuvy-en-Champagne: Le Passager clandestin.

Callon, Michel, and Bruno Latour. 2013. "Le Grand Léviathan s'apprivoise-t-Il ?" In *Sociologie de La Traduction : Textes Fondateurs*, edited by Madeleine Akrich, 11–32. Sciences Sociales. Paris: Presses des Mines. https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1190.

Coleman, Gabriella. 2013. *Coding Freedom: The Ethics and Aesthetics of Hacking*. Princeton (États-Unis): Princeton University Press.

Deleuze, Gilles, and Félix Guattari. 1980. *Capitalisme Et Schizophrénie 2 : Mille Plateaux*. Critique. Paris: Les Éditions de Minuit.

Giraud, Pierre-Amiel. 2019. "Les Lieux de La Mouvance Du Libre : Une Approche Comparatiste à Partir de Terrains Aquitains Et Québécois." Thèse de doctorat en géographie, Pessac: Université Bordeaux Montaigne. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02087433/document.

———. 2023. "La Mouvance, Un Espace Du Politique." *L'Information Géographique* 87 (3): 100–113. https://doi.org/10.3917/lig.873.0100.

Giraud, Pierre-Amiel, and Sara Schoonmaker. 2013. "French Software Politics: Activism and the Dynamics of Globalization from Below." In. Porto Alegre (Brésil).

Goldenberg, Anne. 2006. "Extension(s) Du Domaine Du Libre : Régimes Et Controverses." In *Congrès de l'ACFAS*. Université McGill, Montréal. https://wikifarm.koumbit.net/anne/CommunicationsScientifiques?action=AttachFile&do=view&target=Goldenberg_acfas_Ext_Dom_Libre2_doc.

Koyré, Alexandre. 1957. *Du Monde Clos à l'univers Infini*. 1988th ed. Tel. Paris: Gallimard.

Lefebvre, Henri. 1974. *La Production de l'espace*. Ethno-Sociologie. Paris: Anthropos.

Micoud, André. 2010. "Le Lieu Comme Figure Exemplaire de l'ordre Du Territoire Qui Vient." *Communications*, no. 87: 109–19. https://doi.org/10.3917/commu.087.0109.

Muselli, Laure, Fred Pailler, Stefano Zacchiroli, and Mathieu ONeil. 2022. "Le Pillage de La Communauté Des Logiciels Libres." *Le Monde Diplomatique*, January, 20, 21. https://nouveau.europresse.com/Link/UNIVBORDEAUXT_1/news%C2%B720220101%C2%B7MD%C2%B764221.

Muselli, Laure, Mahin Raissi, Stefano Zacchiroli, and Mathieu ONeil. 2020. "'Open Source Has Won and Lost the War': Legitimising Commercial–Communal Hybridisation in a FOSS Project." *New Media & Society*, March, 1461444820907022. https://doi.org/10.1177/1461444820907022.

Musso, Pierre. 2003. *Critique Des Réseaux*. La Politique Éclatée. Paris: Presses universitaires de France.

Retaillé, Denis. 2011. "La Transformation Des Formes de La Limite." *Articulo - Journal of Urban Research*, no. 6. https://doi.org/10.4000/articulo.1723.

———. 2013. "Mobile (Espace)." In *Dictionnaire de La Géographie Et de l'espace Des Sociétés*, edited by Jacques Lévy and Michel Lussault, 2nd ed., 675–76. Paris: Belin.

Schoonmaker, Sara. 2018. *Free Software, the Internet, and Global Communities of Resistance: Hacking the Global*. Routledge Studies in New Media and Cyberculture 40. New York (États-Unis): Routledge.

Simondon, Gilbert. 2012. *Du Mode d'existence Des Objets Techniques*. Aubier Philosophie. Paris: Aubier. https://babordplus.u-bordeaux.fr/notice.php?q=id:1450972.

Strauss, Anselm. 1978. "A Social World Perspective." *Studies in Symbolic Interaction* 1 (1): 119–28. https://www.uzh.ch/cmsssl/suz/dam/jcr:ffffffff-9ac6-46e7-ffff-fffffdf1b114/04.22_strauss_78.pdf.

Tönnies, Ferdinand (1855-1936). 2010. *Communauté Et Société*.

Tréguer, Félix. 2019. *L'utopie Déchue: Une Contre-Histoire d'internet, XVe-XXIe Siècle*. Paris, France: Fayard.

Une folle histoire du Monde : de l'inhabitable pour fonder l'habitable ?

La mobilisation généralisée et le passage aux sociétés à habitants mobiles, la diffusion de l'urbain et l'avènement consécutif du Monde ont transformé l'*habiter* humain, et ce, peut-être, jusqu'à sa fracture. Les uns, habitants happés dans le XXI^e^ siècle, comme les autres, habitants retenus dans la tentation du XIX^e^ ou, plus exactement, dans celle d'un XIX^e^ siècle vue du XXI^e^, mais peu importe, tous visent à s'imposer comme principe d'ordre mondial. La période actuelle devient ainsi celle d'une friction mondiale, non pas par expansion comme lors des deux derniers conflits de ce type, mais par projet, puisque l'enjeu de cette lutte est le Monde lui-même, le Monde comme dimension unique et originale (Lussault, 2013).

Cette tendance prend, sous nos yeux, différentes formes. Comme guerre « classique », elle oppose des États entre eux. Mais les fractures traversent aussi les sociétés à l'intérieur même des États. Après Dieu, le sida, l'écologie, la Covid, l'atome est aujourd'hui brandi, en Occident, pour agiter les peurs et contrôler des habitants dont les tendances à s'autonomiser transforment les conditions du politique et remettent en cause les notions, les références et, finalement, les tenants du Monde. Ainsi, la situation actuelle peut être aussi appréhendée comme une guerre civile mondiale (Lévy, 2022). C'est que les fractures entre États traversent, fractalement pour ainsi dire, les sociétés civiles. Les tensions du mobile et de l'immobile, de l'ouvert et de fermé, toujours plus ou moins celles de modalités des cohabitations et de la définition des habitants légitimes sont en jeux.

Ces puissantes dynamiques sociales (ré)actualisent les violences physiques qui, aussi, font l'histoire de l'humanité. À la suite de N. Elias (1969), et en partie à juste titre, l'idée que l'humanité y avait plus ou moins renoncé avait fini par s'imposer, confirmée par quelques décennies de paix, parfois prises pour du déni (Audoin-Rouzeau, 2026). Quelques auteurs y revenaient tout de même (Tadié, 2006 ; Lazzarotti & Mercier, 2009). D'autres sur le champ, pourtant bien reconnus au-delà de l'hexagone, n'y avait qu'à peine droit de cité (Girard, 1972), tandis que d'autres, encore, étaient frappés d'anathème, et ce, de manière pas tout à fait injuste au regard de leurs engagements politiques délétères (Schmitt, 1950). Or, si lire n'est pas adhérer, lire aide parfois à comprendre.

Tout cela ne fait que rappeler ceci : *Habiter* le Monde, c'est toujours lutter (George, 1994) ; l'enjeu de cette lutte porte, entre autres, sur les modalités de cohabitation, quand les lieux ne sont pas les décors, inertes et insignifiants, mais les enjeux des interrelations humaines, autrement dit des cohabitations humaines (O. Lazzarotti, 2006). Si telle est la condition de l'humanité, la singularité de l'époque contemporaine, ce qui la distingue de ses autres moments, est que la cohabitation a pour enjeu le Monde. Elle n'est, du reste, que la manifestation géographique de bouleversements plus larges encore, et qui remettent en cause la nature même des existences humaines : choix des naissances, choix de la mort, choix des genres, choix des lieux, etc. les potentialités de chaque habitant s'ouvrent de manière inimaginable il y a quelques décennies encore. Dans un tel contexte, les tensions entre les humains qui s'emparent de ces transformations et accèdent à des niveaux de décision et de libertés élargis et ceux qui les refusent, ou qui les refusent aux autres, ne peuvent que se durcir.

Autre fait : la puissance des moyens de destruction ajoute à la singularisation du Monde contemporain, aux modalités de sa formulation. Elle tient au paradoxe de sa violence quand

toute lutte pour l'habitable des uns pourrait, d'un trait, sceller l'inhabitable de tous. Et ce, d'autant plus, que le « droit du plus fort », physiquement parlant, est à l'occasion affirmé et prôné par certains comme norme mondiale contemporaine ou en voie de l'être : avec quelle « efficacité » et quelles conséquences pour le futur du Monde ?

Si pour R. Girard, la religion est ce qui peut préserver les humains de leurs violences et si pour C. Schmitt, ironiquement du reste, ce rôle reviendrait au politique, la légitimation actuelle du « droit du plus fort » conduira-t-elle l'humanité à remettre en cause les fondements sacrés du Monde d'avant, ceux dont on peut faire l'hypothèse qu'ils s'enracinent dans les morts d'Auschwitz et d'Hiroshima ? Ou bien sa revendication et éventuelle mise en acte feront-ils apparaître la plus pure des absurdités de l'humaine condition qui ferait que la violence produit cet inhabitable qui, inaugurant le sacré, fonde l'habitable ?

Rassurez-vous, tout cela n'est qu'une hypothèse interprétative…

Olivier Lazzarotti

Bibliographie

AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane (2026). – *Notre déni de guerre*. Paris, Coll. Libelle, Le Seuil, 50 p.

ELIAS, Norbert (2003). – La Civilisation des mœurs. Coll. Pocket, Agora, 1969, 510 p.

GEORGE, Pierre (1994). – *Chronique géographique du XX^e siècle*. Paris, A. Colin, 130 p.

GIRARD, René (2010). - *La violence et le sacré*. Coll. Pluriel, Arthème/Fayard, 1972, 488 p.

LAZZAROTTI, Olivier (2006). - *Habiter, la condition géographique*, Coll. Mappemonde, Belin, 2006, 288 p.

LAZZAROTTI, Olivier et MERCIER, Guy (dir.) (2009). - Géographies de la violence. *Cahiers de géographie du Québec*, volume 53, numéro 150, décembre 2009

LÉVY, Jacques (2022). – *Géographie du politique*. Odile Jacob, 293 p.

LUSSAULT, Michel (2013). – *L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*. Paris, Coll. La couleur des idées, Le Seuil, 304 p.

TADIE, Jérôme (2006). - *Les Territoires de la violence à Jakarta*. Paris, Coll. Mappemonde, Belin, 303 p.

SCHMITT, Carl (2001). – *Le nomos de la terre*. Paris, coll. Quadrige, PUF, 1950, 364 p.

Colloque Géopoint 2026

Logiques du Monde, force des mondes

Proposition Hoyaux André-Frédéric

Université Bordeaux Montaigne & CNRS UMR 5319 Passages

De quoi l'auto(bio)(géo)graphie est-elle le nom ? Quelles articulations entre monde et Monde, Mondéité et mondialité.

L'idée de cette contribution est de réfléchir à la constitution du ou des mondes par les individus/habitants/acteurs, à la fois en présence (de soi et des autres) et au présent, c'est-à-dire sur le fil permanent de cette présence à l'altérité référentielle, qui fait prise de/en/sur lui, notamment par sa perception des êtres et des choses (Merleau-Ponty), qu'elles soient humaines ou non humaines, qui l'environnent ou plutôt qu'il s'environne, et institue par le fait même une con-figuration de son monde (dans l'instant toujours renouvelé de sa constitution) ; mais aussi d'appréhender la/leur reconfiguration au cours de leur existence, à la fois sur les nouveaux fils de cette présence aux entours sociaux, spatiaux et temporels, ce et ceux que l'individu a sous-la-main mais aussi à tout ce qu'il se rend disponible de l'éloigné qu'il rapproche (qu'il déloigne), d'un passé ou d'un futur qu'il présentifie, non dans un retour (nostalgique) ou un projet (imaginé) mais plutôt soit dans une re-prise présente de ce passé ou une sur-prise présente de ce futur comme factualisation d'une re-con-figuration actualisée de ce monde.

Et rien de mieux que de le faire de son propre point de vue en tant qu'être-au-monde et cela dans toutes les con-figurations sociales et spatiales que nous avons vécues et que les autres nous ont fait vivre et cela à travers une sorte d'explicitation *a posteriori* des événements tels que nous les avons retenus, qui sont alors mis en présence, en situation, aujourd'hui et non dans le contexte de l'époque. Cette mise en situation est à la fois fictionnelle et référentielle au même titre que toutes les relations aux structures du Monde. Ainsi, le débat devient : « Comment le Monde nous interpelle, et/ou comment sommes-nous individuellement interpellés par le Monde ? »

En quoi une fois interpellé, ce Monde figure ou con-figure le monde de chacun et comment se temporalise et se spatialise cette interpellation, cette mise en présence. Temporalisation qui se structure selon des scansions plus ou moins longues, tantôt dans l'ordre de l'événement (la naissance d'un enfant, un mariage, un accident, le moment où l'on apprend que l'on a une maladie plus ou moins grave), tantôt dans l'ordre des durées plus ou moins longues (la période COVID ; les guerres ; mais aussi le traitement que l'individu doit prendre pour éviter sa maladie ou le fait de devoir s'occuper de son enfant) ; Spatialisation qui se structure quant à elles selon la mise en visibilité d'éléments présents ou non présents selon les attentions et les intentions des individus mais aussi selon les compétences qu'ils ont incorporés pour se les rendre visible.

> « Le rendre présent – qui retient et attend – s'interprète lui-même. Cela n'est possible que parce que – étant en lui-même ekstatiquement ouvert – ce rendre présent est chaque fois déjà découvert pour l'être-là qui est au monde et articulable dans l'explicitation qu'il se donne par sa compréhension. […] Le rendre présent s'interprétant lui-même – autrement dit, l'interprété de la désignation "maintenant" – c'est là ce que nous dénommons "temps". Tout cela pour dire que si la temporalité se reconnaît à ce qu'elle est ouverte ekstatiquement, elle n'est d'abord et le plus souvent connue que dans cet état d'explicitation préoccupée [dans le rendre présent] » (Heidegger, [1927] 1986 : 474).

Cette mise à proximité des êtres et des choses de l'environnement traduit la mondéité ou mondanéité du Monde. Pour Augustin Berque, « la mondéité [ou mondanéité] (Weltlichkeit) du monde ambiant [Umwelt], […] imprègne la subjectivité humaine, tandis que l'environnement relève de la naturalité

d'un monde objectifié [Naturwelt] » (note 2, *in* Watsuji Tetsurô, [1935] 1996, « Préambule et premier chapitre de Fûdo », *Philosophie*, n°51, 9). L'être humain n'existerait pas dans un *M*onde objectifié, réifié, il existerait dans son propre effet de *m*onde quand il le constitue. (Berque, 1996, *Être humain sur la Terre : Principes d'éthique de l'écoumène*, Paris, Gallimard, 89). Mais cette mondéité serait également influencée par des moments constitutifs de la mondialité du *M*onde qui se traduise à travers le **temps** par des régimes d'historicité (Hartog François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.) et des régimes de visibilité (Lussault Michel, 2003, « Visibilité (régime de) », *in* J. Lévy & M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin) qui sont autant d'*effets de monde* qui discrétisent et discriminent la mondialisation en train de se faire et expliquent les conséquences circonstancielles de sa réalité (sociale, politique, économique) au regard des êtres eux-mêmes, qui deviennent alors aussi des « moments constitutifs de l'être-au-monde », ce que Heidegger nomme aussi sa mondanéité

Mais alors quelle mise en commun entre ces deux écritures *M*onde et *m*onde ? Mondialité et mondanéité ? Peut-être celle que le *M*onde est aussi une configuration située d'un temps de la mondialisation qui ne construit pas la *mondéité* ou *mondanéité* individuelle mais crée une forme de mondialité du *M*onde selon les individus qui s'y rapportent. Cette mondialité est alors aussi un effet, de *M*onde cette fois. Celle de la totalité de ce qui existe pour l'être humain, que celui-ci d'ailleurs lui soit pratiquement ou symboliquement connu (écoumène), car même s'il ne l'a pas concrètement pratiqué ou vu, pour le moins il se l'est concrètement rendu visible à travers des (ouvrages, télévision, cinéma, etc.). Et c'est en cela que cette mondialité du *M*onde peut entrer dans la *mondéité* du monde (ambiant) de l'être-au-monde. La variété des accès au *M*onde n'est pas sans être conservée par la profusion métaphorique de tous les entre soi sociaux ou locaux. Le *M*onde en devient une fonction-monde par la mondialisation, comme le *m*onde de chacun en devient le sens qu'il lui donne.

Atelier 3.
Peut-on encore repérer les limites entre les mondes ?

Colloque Géopoint 24 et 25 juin 2026 - Bordeaux

« Logiques du monde, force des mondes »

C. Lizotte, Senior Lecturer in Human Geography, Oxford Brookes University
J. Chandelier, MCF en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Lille

Titre
"Des interstices à la configuration des mondes"

Selon le sociologue Alfred Schütz, la communication est un processus temporel intersubjectif qui s'est construit pendant des millénaires autour de la relation de face-à-face en structurant profondément le monde de la vie quotidienne [1]. D'après lui, le présent vivant est ce qui conditionne le présent partagé de la relation en tant que co-présence. Or, le phénomène numérique, en instrumentalisant l'espace et en immédiatisant le temps, propose en permanence des offres d'explication du monde qui permettent aux utilisateurs de maîtriser sa lisibilité. Cette maîtrise est d'autant plus convaincante que la capacité algorithmique à relier des informations provenant d'espaces divers et d'un assortiment panaché de producteurs de contenu place l'individu au centre de son propre monde épistémique, dans ce que Michel Lussault appelle une égo-géographie [2], ou ce que van Zoonen [3] désigne comme une "I-pistemology." Dans ce petit monde à la fois hyperconnecté et hyperindividualisé, l'appareillage algorithmique et les individus co-produisent des spatialités et des temporalités nouvelles, faisant émerger une contre-épistémologie qui répond, en partie, à l'affaiblissement de la rationalité moderne occidentale.

Dès lors, nous vivons d'abord notre monde dans sa réalité logistique, à travers ses flux de communication et d'échange, comme un ensemble de configurations potentielles reposant sur des données numériques qui apparaissent comme opérateur central de régulation (en tant que rétroaction) à la fois pour l'Etat, le capitalisme mondialisé et la masse atomisée des individus. L'informatique semble être devenue une nouvelle instance de synchronisation/désynchronisation collective des représentations et des actions dans un monde fracturé et en permanente reconfiguration.

Il y a dans l'organisation technique du monde, dans son infrastructure matérielle, dans sa logique informatique, une figure du pouvoir qui échappe sans cesse à notre perception. Le théoricien des médias, Benjamin Bratton, en a donné une représentation saisissante appelée le Stack (traduisible en français par le terme empilement) [4]. Celui-ci est un nouvel environnement machinique qui fait se superposer des réalités multiples qui sont en réalité subdivisées verticalement à travers plusieurs juridictions distinctes. Cette nouvelle entité institutionnelle repose sur une forme de pouvoir qui lui est propre : la gouvernementalité algorithmique.

Celle-ci ne vise plus à renforcer la vie comme puissance, ni à constituer une population, mais à circonscrire des entités temporaires, mouvantes, opératoires, sur lesquelles intervenir [5] Elle fragmente plutôt qu'elle ne relie, elle collecte plutôt qu'elle ne collectivise, elle calcule plutôt qu'elle n'exprime, elle normalise moins qu'elle fait fonctionner, en cela elle constitue une rupture avec la biopolitique disciplinaire ou celle du contrôle.

Dans cette intervention, il s'agira de revenir sur notre double cadre d'expérience entre espace-temps physique et numérique pour penser notre médiasphère et sa mégastructure informationnelle comme nouvel acteur souverain, en abordant Internet comme un contre-emplacement au sens Foucaldien, contre-modèle d'organisation et de régulation des relations sociales. Nous proposons alors un cadre d'analyse par le biais des trois *gaps* [6], ou « interstices », ces vides dans l'ordre libéral qui ne créent pas uniquement des impasses, mais ouvrent des potentialités pour de nouvelles mobilisations reliant acteurs et infrastructures de manière inédite. Ces interstices sont : épistémiques, dans la mesure où nous assistons à une chute précipitée de la confiance accordée aux autorités traditionnelles responsables de la production et de la circulation du savoir ; algorithmiques, où des outils qui sont à la base des machines à prédiction relient automatiquement des informations séparées, donnant l'illusion d'un tout cohérent [7] ; et locaux, où, par défaut de communication ou d'explication, des échecs de gouvernance à proximité se voient sauter d'échelle et s'inscrire dans des récits de complots mondiaux. En quoi un modèle fondé sur ces interstices nous permet-il d'interroger la manière dont cette hétérotopie dissidente produit une nouvelle géographie épistémique, contribuant à la fois à la fracturation du monde et à la coexistence entre les mondes ?

---

[1] Schütz, A. (1987). « Sur les réalités multiples ». In. Le chercheur et le quotidien. Meridiens Klincksieck, p. 119.
[2] Lussault, M. (2017). Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation. Seuil.
[3] van Zoonen L (2012) I-pistemology: Changing truth claims in popular and political culture. European Journal of Communication 27(1):56-67.
[4] Bratton, B. (2019). Le Stack, Plateformes, logiciels et souveraineté. UGA Éditions.
[5] Rouvroy, A. Berns, T. (2013). « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation ». In : Réseaux, vol. 1, n° 177, pp. 163-196. DOI : 10.3917/res.177.0163
[6] Lizotte, C. Luger, J. (2024) Conspiracists at rush hour: The extraordinary nature of the far-right's algorithmic creep into ordinary democratic spaces. In : Antipode Intervention Symposium—"Worldbuilding and Worldbreaking: New Spatialities of the Far-Right" https://antipodeonline.org/2024/12/12/new-spatialities-of-the-far-right/
[7] Amoore, L. (2022) Cloud Ethics: Algorithms and the Attributes of Ourselves and Others. Duke University Press.

Marida Borrello – LIEU Aix-Marseille Université / Diap Sapienza Università di Roma

Proposition de débat pour le colloque *Logiques du Monde, force des mondes* - 24 et 25 juin 2026, à Bordeaux

Soutenir l'action collective des territoires. Contre la lutte et l'indétermination, pour la matérialité des limites situées

Ma proposition de débat vise à entrelacer plusieurs questionnements autour d'une interrogation centrale : comment les disciplines de l'espace permettent de mesurer l'innovation sociale sans la réduire à un indicateur abstrait ni à une rhétorique normative ? Comment démontrer qu'une certaine action ou initiative produit du bien-être social ?

Je souhaite montrer comment, paradoxalement, deux concepts fréquemment mobilisés dans les études spatiales et urbains - la *lutte* et l'*indétermination* - souvent présentés comme garants de démocratie et de justice, reposent sur des fondements abstraits et idéologiques, qui ne favorisent pas la démocratisation de la fabrique urbaine mais en limitent en réalité la portée inclusive. Ces deux postures partagent la caractéristique commune de reposer sur une conception désincarnée des processus urbains. En prétendant défendre un universalisme critique, elles produisent en réalité une forme de domination symbolique, car elles excluent les possibilités de *diversité* des situations concrètes et des ancrages matériels.

La première posture, héritée de traditions agonistiques (Mouffe, 2013), repose sur l'idée que le conflit constitue la condition nécessaire de tout projet politiquement valable. Si la phase conflictuelle joue effectivement un rôle structurant dans la reconnaissance des asymétries et dans la mise en visibilité des rapports de pouvoir, militant pour la possibilité d'expression de chacun, l'installation permanente dans la conflictualité ne produit pas nécessairement d'action transformatrice. Comme l'a montré Kühn (2021), une phase critique « seule » peut tout autant conduire à une paralysie du projet, utile à personne. Cette posture s'appuie souvent sur des théories dualistes, notamment d'inspiration marxiste, qui tendent à figer les groupes sociaux dans des classes abstraites, idéologiquement définies et structurellement opposées. La *domination* y est pensée comme condition ontologique du monde social plutôt que comme configuration relationnelle et historiquement située. Une telle lecture laisse peu de place à la coopération interstitielle, aux formes hybrides d'alliance ou aux recompositions adaptatives des rapports sociaux. Les limites y sont conçues comme absolues, fondées sur des identités statiques et des antagonismes structurels.

La seconde posture, de l'indétermination, se veut critique de la planification « d'en haut », bureaucratisée et technicisée, qui neutraliserait la liberté individuelle et la singularité des pratiques. Dans le contexte français, l'urbanisme transitoire ou temporaire (Pinard, 2021) incarne cette tentative de desserrement des cadres institutionnels de l'action urbaine et territoriale. Associé aux tiers-lieux, célébrés comme des « lieux infinis » (Encore Heureux, 2018) capables de catalyser les transitions soutenables des territoires (Lévy-Waitz, 2021), ce registre a contribué à une certaine romantisation de pratiques urbaines qui « ouvriraient les possibles » et permettraient de sortir hors les cadres. Dans d'autres contextes européens, comme aux Pays-Bas, les dispositifs d'occupation temporaire sont désignés sous le terme d'« antikraak » - littéralement, des projets anti-squat (Borrello, 2024). Les acteurs qui y prennent place ne revendiquent pas que leur installation puisse favoriser une transformation soutenable du territoire. Ils reconnaissent que la temporalité limitée

empêche un ancrage durable et une véritable transformation effective du contexte d'ancrage. Leur action se concentre sur des pratiques artistiques ou professionnelles intériorisées, délibérément communautaires, sans prétendre à une inscription territoriale longue. En France, l'indétermination, érigée en valeur démocratique, devient ainsi un principe performatif qui célèbre *l'ouverture infinie* des projets sans reconnaître ses propres limites. Je soutien qu'une action dont les finalités demeurent floues ne peut véritablement s'ouvrir à la pluralité des publics. L'immédiateté, la performance et la situation sont certes incarnées, mais elles restent souvent lisibles principalement par ceux et celles qui partagent les codes esthétiques et culturels de la communauté qui les produit. L'« ouverture » proclamée masque alors une fermeture implicite.

Ce que nous souhaitons mettre en avant, c'est que ces deux discours partagent une absence de prise en compte de la « limite située ». La limite située, en lien avec les *savoirs situés* (Haraway, 1989 ; Harding, 1992) n'est pas une frontière abstraite, mais une dimension matérielle et relationnelle perçue, définie par des échelles spatiales et temporelles dans lesquelles l'action s'inscrit. Chez Magnaghi (2005 ; 2020), la notion de limite renvoie à l'identité territoriale et à la redéfinition d'un « commun » ancré. Cette perspective peut apparaître comme un retour implicite à une forme d'universalisme territorial, laissant peu de place au conflit constitutif. Nous proposons au contraire de penser la limite comme matérielle mais non absolue, dépendant du point de vue, des relations et des temporalités. La limite permet la constitution d'identités emphatiques et relationnelles (Boella, 2006).

La ville pensée comme système adaptatif complexe (CAS) offre ici un cadre pertinent (Wohl, 2018). Les lieux-groupes *en transition* ne sont ni des entités fixes ni des positions structurellement opposées ; ils évoluent selon des dynamiques rhizomatiques (Deleuze & Guattari, 1989), marquées par des ajustements permanents, des bifurcations et des émergences. La recherche d'asymétries ou symétries de pouvoir ne se fait pas sur la base de ces concepts « linéaires », mais dans une vision écologique et complexe des structures et des relations en perpétuelle adaptation, qui doivent nécessairement se reconfigurer en dispositifs de coopération situés pour répondre aux exigences de leur propre survie et de la survie même du système. Penser la limite comme située implique de considérer que toute action est définissable par son inscription spatiale et temporelle. Une initiative ne peut être dite « soutenable » que si l'on explicite l'échelle dans laquelle elle agit, la durée qu'elle mobilise et les relations qu'elle transforme. Elle est soutenable si elle s'intéresse et peut mesurer sa propre portée par rapport à celle des autres.

Les discours de la lutte définissent des limites absolues et stabilisées entre groupes ; les discours de l'indétermination dissolvent les limites temporelles de l'action dans une ouverture abstraite. Dans les deux cas, le parti pris d'une absence de dimensionnement concret empêche une véritable mesure de l'innovation sociale et donc l'essor d'une démocratie collaborative.

Nous proposons alors que mesurer l'innovation sociale ne consiste donc pas à quantifier son intensité conflictuelle ni son degré d'ouverture déclarée, mais à analyser sa capacité à se situer : à expliciter les échelles d'action, à reconnaître ses interdépendances (Latour, 2005) et à inscrire ses finalités dans un temps complexe de la durée (Bachelard, 1936/2022). La soutenabilité ne relève pas d'un universalisme moral ou éthique, mais d'un ajustement relationnel dans un espace partagé. Nous vivons tous dans le même espace physique, même si nous l'habitons de manière différenciée. Les hiérarchies verticales de valeur apparaissent dès lors comme des constructions abstraites susceptibles

d'être réarticulées dans des formes de coopération horizontales - non pas plates, mais dynamiques, faites d'émergences et de rééquilibrages continus. Ainsi, l'innovation sociale ne peut être définie indépendamment de la matérialité des limites qu'elle reconnaît et redéfinit. Elle devient mesurable lorsqu'elle rend visibles ses conditions d'inscription, lorsqu'elle accepte la pluralité des perceptions et lorsqu'elle articule conflit, coopération et temporalité dans un même espace relationnel fait d'altérités et diversité.

Ce déplacement permet de dépasser les dualismes stériles des concepts abstraits et d'intégrer la lutte et indétermination à des phases plus vaste du projet territoriale, en réinscrivant la transformation dans une écologie relationnelle située, où la démocratie ne se décrète pas par principe, mais se construit dans la reconnaissance concrète des interdépendances, dans la valorisation des différences et de nos propres limites.

Bachelard, G. (2022). *La dialectique de la durée* (É. During, Éd.). Presses Universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1936)

Boella, L. (2006). *Sentire l'altro. Conoscere e praticare l'empatia*. Milano: Raffaello Cortina Editore.

Borrello, M. (2024). Tiers Lieux and Wijkhubs: infrastructures for a "Situated Democracy"? In *AESOP Annual Congress 2024 – GAME CHANGER? Planning for just and sustainable urban regions* (Book of abstracts, Track 06: Governance). AESOP.

Encore Heureux (Éds.). (2018). *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?* (Catalogue de l'exposition, Pavillon français, 16e exposition internationale d'architecture de Venise). Paris : B42.

Haraway, D. (1989). Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective. In D. Haraway, *Primate visions: Gender, race, and nature in the world of modern science* (pp. 183–201). New York, NY: Routledge.

Harding, S. (1992). Rethinking standpoint epistemology: What is "strong objectivity"? The Centennial Review, 36(3), 437–470.

Guattari, F. (1989). *Les trois écologies*. Paris : Galilée.

Kühn, M. (2021). Agonistic planning theory revisited : The planner's role in dealing with conflict. *Planning Theory*, *20*(2), 143-156.

Latour, B. (2005). *Reassembling the social: An introduction to actor-network-theory*. Oxford University Press.

Lévy-Waitz, P. (2021). Les Tiers-lieux au service des transitions des territoires. Rapport pour le gouvernement français. France Tiers-Lieux.

Magnaghi, A. (Éd.). (2005). *La rappresentazione identitaria del territorio: Atlanti, codici, figure, paradigmi per il progetto locale*. Alinea.

Magnaghi, A. (2020). *La regola e il progetto : Un approccio bioregionalista alla pianificazione territoriale*. Firenze : Firenze University Press.

Mouffe, C. (2013). *Agonistics : Thinking the world politically*. London & New York : Verso.

Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs : Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier* (Thèse de doctorat, Université Paris-Est).

Wohl, S. (2018). *Complex adaptive systems & urban morphogenesis : Analyzing and designing urban fabric informed by CAS dynamics.* Delft : TU Delft, *A+BE | Architecture and the Built Environment.*

Nusantara : une tentative nouvelle de faire Ville-Monde(s)

Sofiane Madmar et Safae Jourani
UMR ESPACE, CNRS, Avignon Université
sofiane.madmar@cnrs.fr; safae.jourani@univ-avignon.fr

Résumé pour Géopoint 2026

Cet article interroge la capacité de la géographie à décrypter la fabrication de nouveaux « Mondes » face aux crises globales. L'étude de Nusantara, loin des descriptions simplistes et parfois incorrectes relayées par la presse, permet d'analyser les fractures indonésiennes sous un prisme multidimensionnel, où l'effondrement géophysique de Jakarta rencontre les iniquités démographiques et politiques de l'archipel indonésienne. En examinant comment l'exécutif indonésien mobilise un récit urbain autochtone pour s'émanciper des modèles occidentaux, l'article démontre le rôle crucial du géographe dans la compréhension des stratégies de souveraineté spatiale. Plus qu'un projet d'infrastructure, Nusantara est présenté comme une tentative de « faire Monde » par la réconciliation symbolique de la cité et de la forêt, agissant comme un laboratoire des tensions entre l'ambition d'unité nationale et la l'intégration au système-Monde. **Nous proposons donc une discussion sur le point de vue du géographe dans l'analyse des villes nouvelles à des ordres de grandeurs variés et en mobilisant une grille de lecture holistique, à la lumière du projet de Nusantara.**

Introduction : L'Urbain comme Objet Majeur de la Géographie

La ville moderne est un moteur des changements globaux. L'urbain a imposé à l'échelle planétaire un mode de vie intrinsèquement lié au développement économique et humain. Néanmoins, face aux défis mondiaux que représentent le changement climatique, la perte de biodiversité et les fractures socio-spatiales, les villes sont aujourd'hui confrontées à un impératif de réponse urgente. La manière dont nous avons façonné nos environnements urbains a exercé une influence profonde sur l'équilibre délicat des systèmes biologiques et terrestres, exacerbant ces crises pressantes. L'urbain a également conditionné les relations humaines et notre expérience sensible du monde. Pourtant, les « villes du Monde » peinent à relever ces défis interconnectés, faisant de l'urbain un objet d'étude primordial pour la géographie contemporaine.

Les métropoles de l'Indopacifique illustrent parfaitement ce constat. Elles figurent parmi les plus vulnérables en raison de leur densité importante, de leurs niveaux de pollution, des inégalités de développement et de l'accumulation de risques naturels et technologiques. La vulnérabilité des métropoles du Sud n'est pas seulement climatique, elle est structurelle : elle résulte d'une urbanisation qui, faute de régulation, expose des densités humaines records à des risques accrus (D'Ercole et al. 2009). Afin de confronter ces enjeux, une vision nouvelle des modèles urbains émerge, privilégiant des démarches durables. La nouvelle capitale indonésienne, Ibu Kota Nusantara (IKN), constitue une tentative de modèle novateur pour toute la région. Elle ambitionne de répondre à ces crises multiples en pensant la ville en continuité directe avec la nature.

Cette crise de l'urbain revêt également une dimension géopolitique. Les États du *Sud Global*[1] sont désormais au premier plan d'une compétition mondiale pour l'édification de la « métropole mondiale » de demain. Chaque projet tente de battre de nouveaux records : la tour la plus haute, la ville la plus longue, ou la cité la plus sobre. Des plans urbains pharaoniques occupent l'espace médiatique, à l'instar de Neom en Arabie Saoudite et son concept « The Line », ou de la nouvelle capitale administrative égyptienne (souvent nommée Sissy-city). La ville n'est plus seulement un lieu d'habitation, elle devient une « identité compétitive » (Anholt 2007). Ces projets s'inscrivent dans une course mondiale à l'innovation où l'excellence écologique devient un nouveau critère de puissance[2] et de distinction entre les États. Il s'agit de démontrer une capacité d'émancipation vis-à-vis de la « Ville-Monde » traditionnelle pour bâtir de nouveaux modes de vie et, in fine, former son propre « Monde ». IKN, ou plus simplement Nusantara, s'avère être un cas d'étude privilégié pour comprendre comment ces grands projets urbains constituent de nouvelles formes de dialogues entre des mondes fracturés.

Cet article explore ainsi le **double paradoxe du projet de nouvelle capitale indonésienne.** Le premier réside dans la volonté de **faire coexister ville et nature** sous l'égide de la « ville-forêt », tentant ainsi de **transcender une dichotomie** historique. Le second tient à une tension géopolitique : le projet urbain de Nusantara cherche à **forger son propre « Monde »** pour s'affirmer face à des modèles globaux défaillants, **tout en utilisant cette singularité comme un levier** pour mieux s'intégrer au système mondial. À travers ce cas d'étude, nous explorerons le rôle du plan urbain dans **ses articulations délicates entre nature, politique, identité et nation, dans une tentative globale de « faire Monde(s) ».**

De Jakarta à Nusantara, des Fractures entre les Mondes

Avec plus de 17 000 îles, l'Indonésie est un pays de fractures. Elles touchent d'abord à l'histoire de la nation indonésienne et de ses iniquités territoriales et démographiques. Ce sont également des frictions environnementales entre des villes très denses et aseptisées et un environnement naturel riche mais également empli d'incertitudes. Le choix de déplacement en 2019 de la capitale, et donc délaisser Jakarta situé sur l'île centrale de Java pour une ville nouvelle dans le Kalimantan, est une tentative de panser ces fractures (Figure 1).

Depuis la déclaration d'indépendance en 1945, ce « pays-Monde », où culture de la mer et culture de la terre s'entrecroisent, s'efforce à consolider une identité nationale unifiée. L'archipel reste largement dominé par la démographie javanaise, prépondérante dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle, religieuse et politique, tandis que les minorités sont « diluées » par la transmigration depuis Java vers les îles moins peuplées. L'adoption rapide et pragmatique du *Bahasa Indonesia* a permis de forger une unité linguistique au détriment du javanais, langue tellurique

[1] Provenant du terme anglais *Global South*, ce concept fait une distinction entre ce qu'on nommait de façon plus hiérarchique les pays émergents, à l'opposé du *Global North* qui représente les pays développés ou *l'Occident*. Le Nord et le Sud ne doivent pas être compris ici au sens géographique mais au sens socio-économique et géopolitique. Les pays du *Sud Global* ont été historiquement plus enclins à être objet de la mondialisation plutôt qu'en être acteurs, dominés par le Nord, ses concepts, ses modèles, ses politiques (Haug et al. 2021). C'est en ce sens que nous le mobilisons. La notion ne fait néanmoins pas consensus. Sa définition est vague et elle est utilisée pour suggérer une unité politique qui n'est pas évidente (Haug et al. 2021; Capdepuy 2023).

[2] On peut le comprendre comme relevant du *Soft Power*.

pourtant majoritaire avant l'indépendance. Pourtant, le *Bahasa* est une forme de malais issue des échanges maritimes, alors même que le poids politique de la culture maritime était faible. Ainsi, à l'image de ce choix politique fort, le choix de relocalisation de la capitale agit au cœur des fractures de l'archipel (Raillon 1999). Le Kalimantan, sur l'île de Bornéo, est une de provinces périphériques de l'archipel. Le développement économique indonésien a été marqué par un profond « Java-centrisme » : l'île de Java concentre aujourd'hui encore près de 56 % de la population[3] et 57 % du PIB national[4] sur seulement 7 % du territoire. Le projet Nusantara ambitionne de briser ce déséquilibre structurel en déplaçant le centre de gravité vers le Kalimantan, une périphérie qui ne contribue actuellement qu'à hauteur de 9 % au PIB national malgré ses vastes ressources naturelles et minières et ne représente que 6% de la population nationale pour près de 30% de la superficie du pays. A travers cette décision, l'État indonésien ne procède pas seulement à un transfert administratif, mais tente de réaliser un rééquilibrage profond de la nation, substituant une identité archipélagique à l'hégémonie historique de Java (Imawan et Reynaldi 2025; Raillon 1999). C'était d'ailleurs l'intention explicite du premier président de la république Soekarno, dès 1957, en proposant Palangkaraya comme capitale pour rompre avec l'héritage colonial et à neutraliser le « Java-centrisme » par la centralité géographique (Sevin 2014).



Figure 1 : Géographie de l'Indonésie et déforestation à Bornéo - J.-B. Bourbon dans Géoconfluences (CC BY-SA)

[3] BPS-Statistics Indonesia. Population by province, 2019-2023.
[4] BPS-Statistics Indonesia. GRDP of Provinces in Indonesia by Expenditure 2019-2023.

Cette volonté de désenclavement répond également à une rupture plus physique face à l'asphyxie environnementale d'un modèle urbain javanais arrivé à son point de rupture. Le modèle d'urbanisation de la métropole de Jakarta, caractérisé par une hyperdensité résidentielle et une expansion physique difficilement contrôlée, s'avère délétère face aux effets du changement climatique et aux dégradations faites à son environnement (Perdana 2024). La pression démographique, le manque de planification spatiale et le mépris de la conservation environnementale au profit du développement urbain ont entraîné une grande réduction des zones d'absorption des eaux naturelles (Perdana 2024; Pusung et al. 2023). Afin de répondre aux besoins colossaux en eau potable, la surexploitation des nappes provoque un affaissement des sols alarmant (Rachmawati et al. 2024). En conséquence, la métropole s'enfonce et figure parmi les villes les plus touchées au monde par ce phénomène de subsidence, enregistrant des taux d'affaissement critique allant de 5 à 6 cm par an, particulièrement dans ses quartiers nord et ouest (Widodo et al. 2019, 2025). Combiné à l'élévation du niveau de la mer et l'intensification des précipitations dues au dérèglement climatique, ce modèle urbain imperméable et déconnecté des écosystèmes naturels amplifie la fréquence et la sévérité des inondations et des crues (Marzuki et al. 2023; Rachmawati et al. 2024).

L'île de Bornéo est quant à elle un espace très peu anthropisé. L'île abrite l'une des plus vastes et anciennes forêts tropicales d'Asie, un sanctuaire de biodiversité avec un écosystème vulnérable (Shimamura et Mizunoya 2020) et regroupant 6% de la biodiversité mondiale. C'est un écosystème régulateur mondial dont les sols de tourbières et la canopée dense agissent comme un poumon vital pour la planète, maintenant un équilibre hydrique et climatique essentiel malgré la pression exercée par les activités humaines. Le Kalimantan indonésien est très peu urbanisé, en dehors de quelques villes moyennes littorales. Il présente des défis environnementaux majeurs qui rendent les activités humaines limitées. Le climat équatorial joue un rôle fondamental. La région est soumise à des précipitations annuelles très abondantes et des saisons de mousson qui apportent des pluies extrêmes et des vents violents, rendant le site vulnérable aux catastrophes naturelles comme les inondations et les glissements de terrain (Marzuki et al. 2023). La nature même du terrain constitue un obstacle redoutable pour la construction. La topographie y est globalement instable (Hudalah 2023), composée de sols argileux fortement saturés qui absorbent difficilement l'eau (Rachmawati et al. 2024), ainsi que des sols forestiers acides qui rétractent ou gonflent à cause des variations d'humidité (Zerlina et Azriani 2023).

Il existe ainsi une fracture entre un environnement naturel instable, régi par une hydrologie intense et presque incompatible avec une présence humaine dense, et l'ambition démesurée de bâtir la nouvelle mégapole. Le projet de Nusantara représente ainsi non seulement un défi technique majeur, mais il fait aussi peser le risque d'accélérer la déforestation et d'endommager un écosystème vital pour l'équilibre climatique mondial (Shimamura et Mizunoya 2020; Hudalah 2023). La capitale s'inscrit entre deux mondes qui semblent irréconciliables.

L'Affirmation de Son Monde : *Nagara Rimba Nusa*

Face à l'ampleur des défis environnementaux et sociaux de Nusantara, l'exécutif indonésien s'est mis en quête d'un projet urbain à la mesure de ses ambitions. Il faut également légitimer l'édification d'une métropole au cœur d'un espace naturel sanctuarisé. C'est dans cette perspective que l'agence Urban+ a remporté un appel à projet. Leur proposition repose sur des principes de conception bioclimatique et biomimétique. En écartant les modèles de mégapoles ultra-futuristes, arrivés en deuxième et troisième positions, l'exécutif a fait le choix d'un nouveau récit urbain : celui de la "ville-forêt". Opter pour une jeune agence jakartienne témoigne par ailleurs de la volonté de l'État de valoriser l'expertise nationale, affirmant ainsi le caractère intrinsèquement indonésien du projet.

Le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux pour l'autorité de gestion de la nouvelle capitale nationale. Le projet est guidé par trois piliers issus de la directive présidentielle : l'identité indonésienne, le développement durable et la création d'une ville intelligente et internationale. C'est une opportunité pour redéfinir le mode de vie urbain, d'adopter de nouvelles pratiques et de renouveler une relation avec la nature.



Visuel du plan urbain du concept Nagara Rimba Nusa pour Nusantara (Urban +).

Pour y répondre, Urban+ a développé un concept de conception urbaine nommé "Nagara Rimba Nusa" ou "Nation Forêt Archipel" en français, qui souligne l'importance de la forêt et de la géographie insulaire dans ce projet. En fait, il s'agit de faire du projet urbain un représentant de la géographie indonésienne notamment en proposant un polycentrisme composé de noyaux urbains entre les collines, séparés par les cours d'eau et les espaces naturels (Figure 3). Pour Sofian Sibarani, directeur de l'agence, l'aménagement urbain joue un rôle crucial dans la transformation des comportements et du mode de vie des habitants. Le projet vise ainsi également à rétablir l'harmonie

entre l'homme, la nature et Dieu, en accord avec les croyances profondément enracinées de l'Indonésie. Il y a donc une approche cosmologique assumée qui se retrouve dans l'axe principal de la ville qui aligne la nature, la nation (ou l'humanité) avec le palais présidentiel sous forme de Garuda (emblème national), et les valeurs nationales à travers une série de monuments culturels et de sites religieux. Sibarani souligne également son inspiration dans les savoirs vernaculaires notamment dans l'adaptation aux conditions climatiques tropicales. L'idée est de puiser dans la sagesse des anciens en repartant de la nature, à travers le biomimétisme et la biophilie, pour réduire l'empreinte écologique de la ville, en adaptant les technologies modernes tout en préservant la compatibilité avec la nature (Figure 2). Cependant, cela implique de sacrifier certains des conforts de la ville traditionnelle qui pourraient être des obstacles pour convaincre l'installation d'habitants.[5]

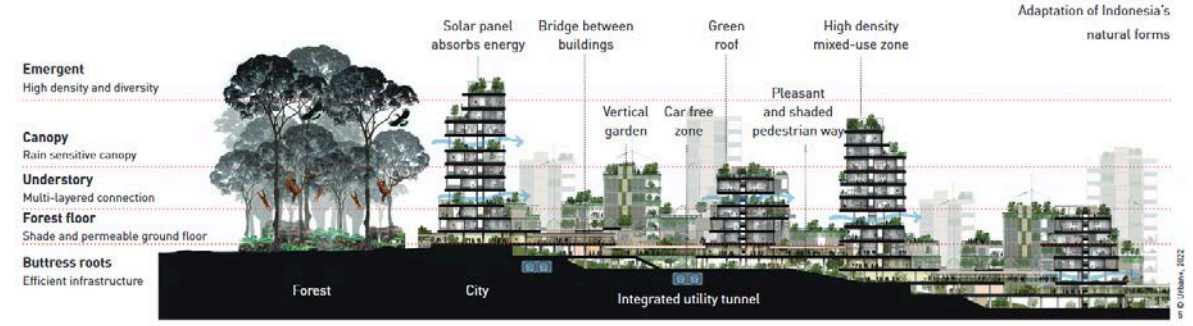


Figure 3 : Concept biophilique et biomimétique du KIPP : adaptation des formes naturelles des forêts indonésiennes (Urban+).

Nusantara propose en effet un modèle novateur cherchant à s'intégrer à l'écosystème naturel (Zerlina and Azriani, 2023). Métropole compacte et pensée selon le concept de la « ville du quart d'heure », le plan urbain vise un usage énergétique sobre alimenté à 80-100% par des énergies propres (Hudalah, 2023; Zerlina and Azriani, 2023). Les déplacements seront à 80% en mode doux c'est-à-dire en transports en commun, en vélo ou à pied. La ville sera majoritairement piétonne, ne laissant que très peu de place aux voitures que ce soit en termes de routes ou de parking. Dans un pays sous climat tropical, il est certes difficile d'imaginer ce genre de résultat. Les quartiers devront suivre le modèle de la ville à 10 minutes à pied où chaque habitant aura accès à son travail et à toute commodité en moins de 10 minutes à pied. Le concept de TOD (Transit-Oriented Development) est mobilisé afin de développer la ville autour de stations de transports en commun afin d'optimiser la densité urbaine et la qualité de vie des citadins (Figure 4). Urban+ et l'autorité d'IKN ont fixé des normes élevées en visant une accessibilité à pied en 5 minutes dans un rayon de 220 mètres autour d'une station de bus, et en 10 minutes dans un rayon de 440 mètres autour d'une station de transit de plus grande envergure. Concernant les déplacements piétons, le design prévoit des voies piétonnes et cyclables ainsi que des passerelles piétonnes, même entre bâtiments. Les formes urbaines seront pensées pour libérer les flux d'air et les bâtiments seront conçus pour améliorer le confort thermique dans un objectif de réduire l'usage de la climatisation. Le modèle urbain est directement inspiré de la forêt tropicale. En effet, les différentes fonctions d'une forêt sont

[5] Entretien avec Sofian Sibarani dans les bureaux d'Urban+ (19/05/2023)

reproduites (Figure 3). Des racines inspirant les infrastructures de transport et de flux, en passant par les branches inspirant des passerelles entre les bâtiments jusqu'à la canopée inspirant de prendre son énergie du soleil. Par la construction en pilotis, les principaux cours d'eau et la topographie naturelle sont préservés. L'impact sur le sol se veut être réduit avec un niveau d'excavation minimum. Des mesures de conservation et de restauration de la forêt tropicale mixte, au lieu des forêts de monoproduction d'eucalyptus et de palme, sont proposées. La zone gouvernementale d'IKN sera composée d'au moins 70% d'espaces verts, dont la grande majorité sera protégée, assurant ainsi des corridors écologiques et une biodiversité accrue. Ecouter la nature avant d'agir et composer avec elle est la démarche choisie par les urbanistes indonésiens. En cela, l'Indonésie veut faire de sa capitale un modèle d'urbanisme durable et écologique, presque confondu avec la forêt.

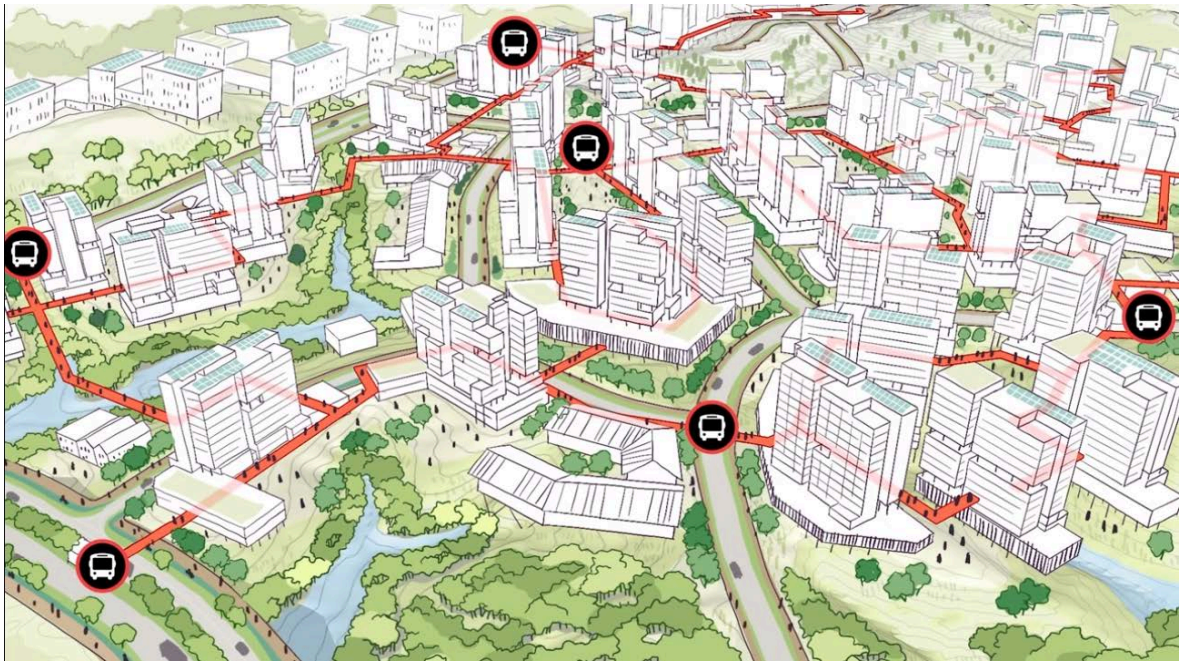


Figure 4 : " How nature inspires the design of Indonesia's New Capital City" - Sofian Sibarani dans TEDxGateway

Faire face aux Mondes : les ressorts géopolitiques de Nusantara

Le déplacement de la capitale de l'Indonésie vise à résoudre plusieurs problèmes majeurs auxquels est confrontée Jakarta, tout en stimulant le développement régional, en considérant particulièrement les questions environnementales controversées, et en favorisant une répartition plus équitable des opportunités et des ressources dans le pays. Cette nouvelle capitale est avant même son inauguration un phare du développement de l'Indonésie mais aussi un élément clé dans les dynamiques géopolitiques en Asie du Sud-Est. La capitale est un miroir des enjeux de l'Indonésie tout entière. Le projet possède un enjeu symbolique important pour la nation indonésienne : son emplacement géographique, ses symboles et ses fondements politiques servent à renforcer un imaginaire national à travers un plan urbain (Anderson 2008; Imawan et Reynaldi 2025).

Néanmoins, il faut inscrire cette entreprise dans une dynamique plus globale de création de nouvelles villes ex-nihilo dans le *Sud Global*, une stratégie délibérée pour s'émanciper des modèles urbains coloniaux ou occidentaux et affirmer une nouvelle modernité (Moser et Côté-Roy 2024). Néanmoins, contrairement à la plupart des projets qui font appel à des firmes internationales et reprennent les modèles occidentaux (Moser et Côté-Roy 2024), Nusantara se veut indonésienne même dans son processus de création (Franck et al. 2024). Ce modèle *nusantarien*, original, participe à une identité compétitive face aux Nations (Anholt 2007; Franck et al. 2024). Il s'inspire des concepts des villes modernes et asiatiques mais se propose comme une innovation dans la relation entre l'urbain et la nature, et dans la façon dont l'urbanisme peut traduire l'identité nationale, tout en participant à la construire (Franck et al. 2024).

Le terme "Nusantara" signifie étymologiquement les îles extérieures caractérisant les archipels indonésiens. C'est un terme qui met parfois en avant l'unité géographique et culturelle de cette vaste région insulaire. Il a aussi des connotations historiques et culturelles importantes dans la région notamment du fait que Nusantara, pendant le règne de Majapahit au XIVème siècle, comprenait des territoires en Indonésie, en Malaisie, à Singapour, dans le sud de la Thaïlande, aux Philippines, à Brunei et au Timor oriental (Figure 5). Cette *Grande-Indonésie* avait notamment été utilisée pour justifier la *Konfrontasi*, tentative indonésienne de récupérer l'ensemble de Bornéo et d'unir le monde malais. C'est aussi le nom "Wawasan Nusantara" choisi pour la vision géopolitique de la république. Ce nom iconique est une façon d'affirmer la culture indonésienne, sa géographie et son importance en Asie du Sud Est. Ce terme est parfois utilisé pour signifier une forme d'unité ethnique et culturelle de cette région. Alors que la nouvelle capitale se veut être un modèle pour la région, "Nusantara" pourrait signifier plus que la capitale de l'Indonésie. Elle serait aussi un modèle de développement et une affirmation du rôle majeur dans la région.

Le gala du 43ème sommet de l'ASEAN[6] tenu à Bali en septembre 2023 n'aura pas manqué d'accueillir les leaders de la région avec sous le thème de la ville-forêt Nusantara[7]. Comme l'affirme Agung Wicaksono, adjoint aux finances de l'autorité de la nouvelle capitale — qui par ailleurs dépend directement de la présidence et non pas des échelons régionaux, Nusantara est effectivement conçue pour devenir une interface stratégique au sein de l'ASEAN. En créant un corridor économique entre le Kalimantan, la Malaisie insulaire et le Brunei Darussalam, le projet vise à transformer Bornéo en un pôle d'intégration régionale, dépassant les seules frontières nationales pour s'inscrire dans les dynamiques transfrontalières de l'Asie du Sud-Est[8]. La ville est également candidate aux JO 2036. Les responsables indonésiens ont ainsi comme objectif d'inscrire la future métropole comme une interface avec le Monde. L'Indonésie pourrait ainsi être à la hauteur de son ambition géopolitique et inaugurer avec succès sa capitale en 2045, un siècle après sa proclamation d'indépendance.

[6] L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) regroupe 10 États membres : l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines, le Brunei, le Vietnam, le Laos, la Birmanie, le Cambodge.

[7] "President Jokowi Welcomes ASEAN Leaders in Forest-themed Area", Office of Assistant to Deputy Cabinet Secretary for State Documents & Translation, 5 septembre 2023. https://setkab.go.id/en/president-jokowi-welcomes-asean-leaders-in-forest-themed-area/

[8] Nusantara Press Release (05/09/2023). 20230905.press-release-agreed-on-borneo-economic-community,-nusantara-will-be-the-epicenter-of-growth.pdf



Figure 5 : Étendue géographique de l'influence de l'empire de Majapahit au XIVe siècle - par Gunawan Kartapranata (Wikipédia - CC BY-SA)

Toutefois, cette vision idéale se heurte à des défis d'envergure. L'édification de cette nouvelle capitale stimule inévitablement le développement effréné des villes tampons en périphérie, telles que Balikpapan et Samarinda, qui doivent absorber la pression démographique, l'afflux de travailleurs migrants et la demande logistique colossale du projet (Pusung et al. 2023). Cette explosion urbaine régionale s'accompagne d'une augmentation drastique du trafic et du développement des infrastructures, notamment le réseau routier et les terminaux portuaires de Balikpapan (Pusung et al. 2023). Par conséquent, les écosystèmes aquatiques fragiles situés en aval, tels que les forêts de mangroves et l'estuaire de la baie de Balikpapan, se retrouvent fortement exposés aux risques de pollution diffuse liés aux déchets de construction, aux rejets liquides, aux déchets dangereux et à l'intensification de l'activité maritime. Ainsi, l'édification de Nusantara doit faire face à sa capacité à maîtriser l'étalement urbain, aux perturbations de trafic routier et aux pollutions de sa périphérie pour ne pas détruire l'équilibre écologique global qu'elle cherche à incarner (Pusung et al. 2023). Outre ces défis environnementaux, la fin du cycle politique de la présidence de Joko Widodo, suivie de l'élection de Prabowo Subianto — pour qui le projet ne semble plus figurer au premier rang des priorités — rend l'avenir de la capitale de plus en plus incertain. Dans ce contexte, la rigueur des coupes budgétaires ainsi que la capacité à attirer durablement les investisseurs étrangers constitueront les facteurs pragmatiques déterminants pour la pérennité du projet[9].

[9] « Indonesia's New Capital, Nusantara, in Danger of Becoming a 'Ghost City' ». World News. *The Guardian*, 29 octobre 2025. https://www.theguardian.com/world/2025/oct/29/indonesia-new-capital-city-nusantara.

Conclusion : Le Plan Urbain comme « Panseur des Mondes » ?

Le projet de Nusantara illustre la manière dont les grands projets urbains contemporains servent à la fois d'outils d'aménagement territorial et de dispositifs de production de récits politiques. Présentée comme une réponse aux crises environnementales et aux déséquilibres territoriaux de l'archipel indonésien, la nouvelle capitale s'inscrit dans une ambition plus large : celle de refonder symboliquement la nation et d'affirmer la place de l'Indonésie dans les dynamiques géopolitiques régionales et mondiales. À travers le concept de Nagara Rimba Nusa, l'urbanisme est mobilisé comme un langage permettant de réconcilier ville et nature, modernité et traditions, tout en construisant une identité nationale renouvelée.

Cependant, cette mise en récit d'une « ville-forêt » durable mérite d'être interrogée. Comme de nombreux projets de villes nouvelles du *Sud Global*, Nusantara repose sur un discours fortement performatif, où les promesses de durabilité, d'harmonie écologique et d'innovation urbaine participent aussi d'une stratégie de légitimation politique et d'attractivité internationale. L'ampleur du projet, les transformations territoriales qu'il implique et les dynamiques d'urbanisation périphérique qu'il génère soulèvent ainsi la question de l'écart possible entre le récit urbain promu par les autorités et les réalités socio-environnementales du territoire. Dans ce contexte, Nusantara apparaît moins comme la résolution des contradictions de l'urbain contemporain que comme leur reconfiguration. Le projet cherche à dépasser les limites du modèle métropolitain traditionnel tout en s'inscrivant pleinement dans les logiques du système-Monde et de la compétition entre grandes métropoles. Son évolution future permettra de mesurer dans quelle mesure ces nouvelles visions de la ville peuvent réellement transformer les rapports entre urbanisation, nature et souveraineté territoriale, ou si elles participent avant tout à renouveler les formes contemporaines de la Ville-Monde.

La nouvelle capitale indonésienne constitue ainsi un laboratoire où se confrontent imaginaires urbains, stratégies géopolitiques, l'identité nationale et contraintes écologiques. Elle tente de panser les fractures multi-scalaires qui fragilisent la nation indonésienne. En cela, le plan urbain est considéré comme une sorte de « Panseur des Mondes ». Il tente de panser la fracture entre ville, souvent dense, bétonnée et délétère pour son environnement, et nature, riche mais vulnérable, qu'il faut préserver. Il tente de panser la fracture entre une île prépondérante en tout point, Java, et des périphéries parfois délaissées ou sous-investies. Il tente enfin de panser la fracture entre un Sud passif dans son rapport à la production urbaine et un Nord normatif auquel on emprunte les modèles. Dans cette tentative ambitieuse, le géographe lit les rapports à l'espace comme des rapports de tensions entre les Mondes.

Références :

Anderson, Benedict. 2008. « Imagined Communities: Reflections on the origin and spread of nationalism ». In *The New Social Theory Reader*, 2e éd. Routledge.

Anholt, S., éd. 2007. *Competitive Identity. The New Brand Management for Nations, Cities and Regions*. Palgrave Macmillan. https://wfp.tind.io/record/6166.

Capdepuy, Vincent. 2023. « Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale ? » Document. Géoconfluences, École normale supérieure de Lyon, septembre. ISSN : 2492-7775. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/sud-global.

D'Ercole, Robert, Pauline Gluski, Sébastien Hardy, et Alexis Sierra. 2009. « Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud. Présentation du dossier ». *Cybergeo: European Journal of Geography*, publication en ligne anticipée, avril. https://doi.org/10.4000/cybergeo.22151.

Franck, Manuelle, Nathalie Lancret, Maria Immaculata Ririk Winandari, et Punto Wijayanto. 2024. « Ibu Kota Nusantara (IKN), un nouveau modèle de capitale en Indonésie ? Processus, discours et planification ». *Suds. Géographies critiques, perspectives des Suds*, n° 289 (janvier): 289. https://doi.org/10.4000/12qn1.

Haug, Sebastian, Jacqueline Braveboy-Wagner, et Günther Maihold. 2021. « The 'Global South' in the study of world politics: examining a meta category ». *Third World Quarterly* 42 (9): 1923‑44. https://doi.org/10.1080/01436597.2021.1948831.

Hudalah, D. 2023. « Building a Capital City, Carving out a Megaproject Legacy? » *Habitat International* 141. Scopus. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2023.102933.

Imawan, Riswanda, et Hendy Achmad Reynaldi. 2025. « Nusantara: A Study of Maritime Geopolitics and National Identity of Indonesia's Future Capital City ». *Multidiscience : Journal of Multidisciplinary Science* 2 (2): 436‑45. https://doi.org/10.59631/multidiscience.v2i2.379.

Marzuki, M., R. Ramadhan, H. Yusnaini, M. Vonnisa, R. Safitri, et E. Yanfatriani. 2023. « Changes in Extreme Rainfall in New Capital of Indonesia (IKN) Based on 20 Years of GPM-IMERG Data ». *Trends in Sciences* 20 (11). Scopus. https://doi.org/10.48048/tis.2023.6935.

Moser, Sarah, et Laurence Côté-Roy. 2024. « Reflections on researching new cities underway in the Global South ». *Journal of Urban Affairs* 46 (9): 1793‑809. https://doi.org/10.1080/07352166.2022.2133726.

Perdana, A. 2024. « Building Nusantara: A Comparative Study on Capital City Relocation and the Path towards a Smart, Sustainable Urban Future ». In *E3S Web Conf.*, édité par Bandung B.B., Verma D.K., Withaningsih S., Utama G.L., Supyandi D., et Malik A.D., vol. 495. EDP Sciences. Scopus. https://doi.org/10.1051/e3sconf/202449501001.

Pusung, Piet, Felly Ferol Warouw, Viktory Rotty, et Lady Giroth. 2023. « Mapping environmental problems in the new capital city of "Nusantara" as a foundation for sustainable development governance ». *Environment and Social Psychology* 9 (décembre). https://doi.org/10.54517/esp.v9i2.1808.

Rachmawati, R., E. Haryono, R. A. Ghiffari, et al. 2024. « Achieving Sustainable Urban Development for Indonesia's New Capital City ». *International Journal of Sustainable Development and Planning* 19 (2): 443‑56. Scopus. https://doi.org/10.18280/ijsdp.190204.

Raillon, François. 1999. *Indonésie: la réinvention d'un archipel*. La documentation française.

Sevin, Olivier. 2014. « Palangkaraya : le destin contrarié d'une capitale ». *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies* 91 (4): 523‑48. https://doi.org/10.4000/bagf.1554.

Shimamura, Takuya, et Takeshi Mizunoya. 2020. « Sustainability Prediction Model for Capital City Relocation in Indonesia Based on Inclusive Wealth and System Dynamics ». *Sustainability* 12 (10): 4336. https://doi.org/10.3390/su12104336.

Steinberg, Florian. 2007. « Jakarta: Environmental problems and sustainability ». *Habitat International* 31 (3): 354‑65. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2007.06.002.

Widodo, Joko, Arie Herlambang, Albert Sulaiman, et al. 2019. « Land subsidence rate analysis of Jakarta Metropolitan Region based on D-InSAR processing of Sentinel data C-Band frequency ». *Journal of Physics: Conference Series* 1185 (avril): 012004. https://doi.org/10.1088/1742-6596/1185/1/012004.

Widodo, Joko, Edy Trihatmoko, Nugraheni Setyaningrum, et al. 2025. « Technical and Policy Analysis: Time Series of Land Subsidence for the Evaluation of the Jakarta Groundwater-Free Zone ». *Urban Science* 9 (3): 67. https://doi.org/10.3390/urbansci9030067.

Zerlina, Diana, et Yasmina Azriani. 2023. « Nagara Rimba Nusa: Creating a Co-Existence Living Between Indonesia's New Capital City and the Forest Ecosystem in Borneo Island, Indonesia ». *Landscape Architecture Frontiers* 11 (6): 54. https://doi.org/10.15302/J-LAF-1-030050.

Logiques de la géonumérisation du Monde, force des récits-mondes

Véronique André-Lamat, Professeure à l'Université Bordeaux Montaigne, UMR 5319 PASSAGES
Matthieu Noucher, Directeur de recherche au CNRS, UMR 5319 PASSAGES

Les globes, terrestres ou célestes, objets d'art, de savoir et de pouvoir, sont une des représentations de la planète les plus profondément ancrées dans la mémoire collective. Tout en figurant le Monde physique, ils reconfigurent nos mondes sociaux en s'affirmant comme des modèles réduits de la Terre. À la faveur des explorations, des décolonisations et de la Renaissance des arts et sciences en Europe aux XV^{e} et XVI^{e} siècles, les globes sont devenus des attributs des puissances dominantes, qui y ont imposé le regard qu'elles portaient sur le Monde.

« Les technologies de l'information conditionnent non seulement la propagation des savoirs mais également l'évolution des mœurs. Elles constituent plus généralement le support sur lequel s'établit notre représentation du monde. » (Grimonpont, 2022, p.189). Or, depuis une vingtaine d'années avec le développement de la géographie numérique, des infrastructures techniques telles que les globes virtuels semblent avoir pris le relai. Ils constituent de nouveaux référentiels de représentation du Monde physique et tentent progressivement d'intégrer des représentations (alternatives, radicales, sensibles…) des mondes sociaux.

Désormais omniprésents dans les documentaires, les rapports scientifiques, les événements internationaux, les musées ou encore les œuvres de fiction, les globes virtuels apparaissent comme l'un des derniers avatars de la cartographie des changements globaux. Des entreprises spécialisées dans le traitement et la conception de données massives tentent de reproduire l'« *overview effect* » pour sensibiliser le monde aux enjeux des crises actuelles. Au-delà de leur esthétique fascinante, ces images de la Terre vue de l'espace fondent leur autorité sur des publications de revues et d'organisations internationales ou encore sur des sociétés savantes et contribuent à façonner nos imaginaires et la manière dont les questions environnementales sont envisagées et évaluées. Les globes virtuels sont donc investis tant par le politique que par le scientifique et les ONG. D'un point de vue anthropocénique, ils tendent à supplanter les planisphères : plus synthétiques et permettant une régionalisation continentale des phénomènes étudiés, ils favorisent une vision holistique de ce qui advient à la Terre, comme un tout. Ils établissent aussi un nouveau régime scopique par des jeux de manipulation et de zoom qui permettent de naviguer du niveau planétaire vers les situations locales produisant aussi une nouvelle forme d'altérité avec le réel qui oscille entre une proximité illusoire par le zoom et une mise à distance qui détache et déconnecte par le dézoom.

Prétendant être des « jumeaux numériques » de la Terre, ces infrastructures créent des images de notre planète et de ses habitants, vus de l'espace, qui formatent nos imaginaires territoriaux et nos perceptions des changements en cours ou à venir en imitant le réel et en proposant « un grand récit » ou plutôt des récits-monde (*storyworld*) susceptibles d'influer nos modes de vie et nos décisions (Lipsyc, 2025). En tant que dispositifs de monstration, relevant d'agencements techniques de plus en plus automatisés, d'investissements économiques de plus en plus puissants et d'opérations symboliques qui construisent le regard (Nel, 1999, p.79), ils relèvent de l'*épistémè* de la vérisimilitude, c'est-à-dire d'un régime de vérité où les simulacres, les vraisemblances et les apparences font parfois plus appel aux émotions qu'à la raison. Dès lors, ces infrastructures masquent un débat épistémologique fondamental sur les effets de la géonumérisation du Monde. Elles interrogent aussi en tant que systèmes d'élaboration de la vérité, de construction et de transmission du savoir, les modalités mêmes de figuration du monde, une manière parmi d'autres « de faire un monde », « un frayage parmi d'autres possibles, dans la matière-monde » (Barreau, 2023, p.15) produites par des algorithmes, qu'ils soient considérés strictement comme une procédure mathématique ou une métaphore désignant une action dans la société qui repose sur un traitement automatique de données (Grumbach, 2022).

En s'appuyant sur les travaux menés dans le cadre du projet SPHEROGRAPHIA (ANR, 2023-2026), en particulier sur une globothèque qui recense plus de 400 globes virtuels, sur une dizaine d'entretiens avec des leaders du domaine (Google, ESRI, NOAA, WWF, etc.) et sur des études de cas basées sur l'exploration sémiotique et géostatistique de quelques globes emblématiques, cette contribution propose de mettre à l'agenda de ce colloque la question de la géonumérisation du Monde et des mondes.

Deux axes de réflexion seront privilégiés :
1. D'une part, une analyse des différentes logiques de géonumérisation du Monde permettra de sortir des apories autour du pseudo déluge de données pour mettre en évidence les enjeux encore actuels de la fracture numérique.
2. D'autre part, en prêtant attention aux discours et aux argumentaires associés à ces représentations du monde, car toutes les manières d'arpenter le réel ne se réduisent cependant pas à la technoscience, certaines relèvent de logiques, d'éthiques et d'esthétiques largement incommensurables. Nous interrogerons leur performativité, i.e. la force des récits-monde qui en émergent et qui participent à faire circuler des croyances, créer un sentiment d'adhésion à de vastes sociétés dont la plupart des membres ne se rencontreront jamais.

Cette double entrée permettra de s'interroger sur nos pratiques disciplinaires : les *studies* constituent-elles des pistes fertiles pour comprendre comment les technologies font tenir le Monde ensemble et pour dire le Monde sans le réduire ? (Appel à proposition p.3). Analyser les dimensions sociales, spatiales et politiques que la production d'images et de récits - notamment cartographiques - visualise ou

invisibilise ou s'intéresser à leurs modalités d'appropriation et leur détournement, ou encore à la manière dont ils produisent du sens, agissent et nous font agir, nécessite, selon nous, des alliances disciplinaires pour articuler tout particulièrement la géographie avec les *critical data studies* et les *visual studies.* Mais nous défendrons aussi l'importance de la géographie pour tenir ensemble les deux axes d'analyse proposés afin de confronter intentionnalité et performativité de ces promesses technoscientifiques qui tentent d'articuler *logiques du Monde et force des mondes.*

BARRAU Aurélien, « *L'hypothèse K. La science face à la catastrophe écologique* », Grasset, 2023, 161 p.
GRIMONPONT Arthur, « *Algocratie. Vivre à l'heure des algorithmes »,* Actes Sud/Colibris, coll. Domaine du possible, 2022, 277 p.
GRUMBACH Stéphane, « *L'empire des algorithmes. Une géopolitique du contrôle à l'ère de l'Anthropocène »,* Armand Colin, 2022, 220 p.
LIPSYC Carole, « *La dérive du réel. Du storytelling au Storyworld* : la mécanique implacable », Editions de l'Aube, 2025, 299 p.
NEL Noël, La monstration de l'art dans les régimes scopiques contemporains, In : Publics et Musées, n°16, 1999. Le regard au musée (dir. Pascal Lardellier), pp.77-99

Monde rural. Monde urbain.

Entre uniformisation et différenciation, la part du droit.

Florence Lerique

Professeure de droit public

Université Bordeaux Montaigne

L'urbanisation, dans un contexte de mondialisation accélérée, suscite autant d'inquiétudes que d'espoirs. Elle peut s'avérer bienfait ou fléau. Bien gérée, elle améliore sensiblement la croissance et la qualité de vie pour tous. Mal gérée, elle favorise l'essor des bidonvilles et de la pauvreté. Une telle tension se trouve en arrière-plan de ce que ressentent les urbains, dont les appréciations oscillent entre deux pôles de l'utopie et de la science-fiction urbaines : la ville monstrueuse et la ville radieuse.

2008 marque l'inflexion d'un monde où la population qui vit en ville est désormais majoritaire à l'échelle de la planète. L'urbanisation galopante tend à effacer les lignes et les frontières entre urbain et rural. Les mondes urbains et ruraux constituent-ils encore une ligne de clivage aussi nette qu'il y a cinquante ans ? Certains auteurs contestent la notion de fractures géographiques et en effet la ligne entre monde urbain et monde rural tend à s'estomper.

Même si l'urbanisation progresse partout dans le monde, la France se caractérise par une forme de résistance du monde rural nous dit l'ONU. Ainsi, l'ONU produit régulièrement des révisions de ses données et projections démographiques. Du dernier exercice, réalisé en 2025 à partir d'une nouvelle méthodologie, il ressort une dynamique d'urbanisation encore plus prononcée, ainsi qu'une nouvelle hiérarchie urbaine globale, tandis que la ruralité française reste plus prononcée que la moyenne européenne et devrait le rester jusqu'après 2050. Les chiffrages, centrés sur la densité de population, permettent de souligner une ruralité française plus prononcée qu'en moyenne européenne. Aujourd'hui, en France, selon l'INSEE, le monde rural couvre les neuf-dixièmes du territoire national et rassemble un habitant sur trois. La population française serait à 79% urbaine aujourd'hui et passerait, dans un quart de siècle, à 86%.

Le monde rural français semble en réalité plus présent et le droit permet de conforter ce constat. En effet deux aspects en attestent. Ainsi l'organisation territoriale et le droit des collectivités territoriales en France sont imprégnés par la dimension rurale de notre structure communale (I). Les politiques publiques les plus récentes sont en adéquation avec cet émiettement communal. En effet, l'Etat a mis en place des programme pilotés par l'ANCT en faveur des petites collectivités et refuse les projets de restructuration qui permettrait de faire une place institutionnelle aux bassins de vie (II)

La division de la population de l'ONU a donc innové. Pour la première fois, l'édition 2025 des *Perspectives de l'urbanisation mondiale* intègre une méthodologie géospatiale harmonisée afin de mesurer l'urbanisation, parallèlement aux définitions nationales traditionnelles. Cette Révision présente des estimations et des projections de population fondées sur la méthodologie du degré d'urbanisation. La statistique ONU n'oppose de la sorte plus binairement le rural et l'urbain, mais distingue, par degrés d'urbanisation, les zones rurales, les bourgs et les villes..

Cette livraison 2025 des Révisions ONU procure une tout autre image du monde et de ses habitants. Ainsi, en 2025, 19 % des humains seraient ruraux, 36% vivraient dans des bourgs ou petites villes (regroupements d'au moins 5000 habitants et d'une densité d'au moins 300 habitants par km²) et 45% dans des grandes villes (avec au moins 50 000 habitants et un minimum de 1500 habitants par km²). En 2050, nous compterions 17% de ruraux, 35% d'habitants des bourgs) et 48% de citadins. Si le monde est incontestablement plus urbain, il n'est pas pour autant majoritairement citadin (au sens d'habitants dans de grands centres urbains). Le monde est en tout cas vraiment de plus en plus urbanisé et il l'apparaît davantage encore que sous l'approche antérieure. Ainsi, selon les définitions nationales, 58% de la population mondiale vit en zone urbaine en 2025, contre 81% si l'on additionne villes et bourgs selon la méthode standardisée.

Pour la France métropolitaine, les proportions contemporaines (2025), selon l'approche ONU ternaire, sont de 38% de ruraux, 28% d'habitants de petites villes et 34% de citadins. En 2050, l'Hexagone accueillerait encore 36% de ruraux, 29% d'habitants de petites villes et 35% de citadins. Toujours plus de ruraux que de citadins ! Sur une carte d'Europe, la France détonne, avec cette dimension rurale très prononcée. Celle-ci se retrouve, souvent atténuée, en Autriche, en Croatie, en Finlande, en Irlande, au Danemark ou en Norvège. Mais partout ailleurs sur le continent européen il en va autrement, singulièrement dans les pays économiquement et démographiquement comparables à la France.

À hauteur mondiale la situation française paraîtra plus singulière encore en 2050. Tout le continent américain sera alors principalement fait de grandes villes. Il en ira de même en Asie. L'Afrique et l'Europe seront plus contrastées avec des pays toujours majoritairement ruraux et d'autres toujours majoritairement faits de bourgs. Dans ce contexte, les particularités de la répartition des habitants, en France, seront très nettes à l'échelle du monde, plus diluées dans le contexte européen. Il y a, en quelque sorte, un modèle français d'habitat et de mode de vie qui, avec quelques autres nations européennes, distingue le pays du reste des évolutions mondiales.

Sur la base de ces travaux de l'ONU il sera intéressant de s'attacher à définir l'origine de la particularité française. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle la configuration communale et donc la superstructure institutionnelle et juridique imprime sa marque pour laisser perdurer un modèle où le rural fait de la résistance face à la progression de l'urbain.

En tout cas, les programmes récents de l'Etat français dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire font une réelle place à la logique ternaire du rural, des bourgs et des villes. La métropolisation engendrée par les lois MAPTAM et NOTRe a été contrebalancée par l'instauration de trois programmes en faveur des bourgs et villes hors métropole qui tend à prendre en considération les particularités du monde rural. Même si les programmes Action cœur de ville, Petites villes de demain et Villages d'avenir opèrent une tendance à l'uniformisation et à la standardisation des réponses apportées aux problématiques des villes moyennes et de la ruralité, il n'en demeure pas moins que cela a pour objet de se différencier de la politique en faveur des métropoles. En effet, ces programmes mobilisent sur la question de la décroissance et de la dévitalisation. Le résultat est qu'en France le clivage entre métropoles et territoires périphériques est persistant. L'Etat accompagne aussi bien la métropolisation que les territoires en perte de vitesse mais la prise de conscience est intervenue après la crise des gilets jaunes. Le rééquilibrage a commencé en 2018 par la création du programme Action cœur de ville.

Nous évoquerons en quoi la commune en France reste un cadre incontournable pour marquer son attachement à un mode de vie plus rural puis nous discuterons de l'inflexion somme toute récente de la politique de l'Etat français en faveur des bourgs et de la ruralité. L'organisation administrative offre une représentation uniformisée de la commune quelle que soit sa taille (I) alors que les politiques publiques tendent à singulariser les communes au regard de leur démographie (II).